

## Annexe 1.

# Etude archéo-anthropologique des sépultures de la campagne 2019 de l'opération de fouille programmée de l'abbaye chef-d'ordre de Grandmont (87)

Erwan Nivez

### A. Analyse des sépultures 2019 (fig. 1)

\*N.B. Pour la position des membres supérieurs et inférieurs, nous nous référons au « Code DURAND » (fig. 2).

#### 1. Sépulture 34 (fig. 3)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

Des traces ligneuses et un clou ont été mis au jour en 2017 dans un creusement qui s'engageait sous un possible seuil, localisé dans la nef et qui donne sur un passage entre la nef de l'église abbatiale et la galerie nord du cloître. Cette fosse, de 0,50 m de largeur, n'avait été observée que sur une trentaine de centimètres de long et uniquement pour sa partie supérieure. Les traces ligneuses, visibles sur toute la largeur de la structure, et le clou ont conduit à l'identifier comme une sépulture, installée sous le seuil.

Le démontage du seuil en 2018 a permis de reconnaître d'autres traces de bois vers l'ouest, ce qui confirmait l'hypothèse d'une sépulture et l'extension de celle-ci vers l'ouest. Faute de temps, elle n'a pas été fouillée.

La reprise de la fouille de ce secteur de la nef en 2019 a permis de mettre entièrement au jour la sépulture 34. Elle correspond à une fosse quadrangulaire aux angles arrondis (1418), aménagée dans le substrat rocheux (1054). Elle mesure 2,17 m de longueur sur au moins 0,55 m de largeur et une profondeur de 0,85 m par rapport au niveau de circulation, indiqué par le dallage de la nef (1399). Son comblement (1576) correspond à un sédiment sableux jaune clair, meuble, qui se distingue de l'encaissant rocheux. La sépulture 65 est située immédiatement au nord de S.34. Leurs complements ne se distinguaient pas mais, une fois les deux structures vidées, il semble que S.65 ait recoupé S.34. Cela n'a pas engendré de perturbation des os du défunt 34. L'étude taphonomique suggère que

l'aménagement en bois contenant le défunt a été comblé précocement mais il n'est pas possible de déterminer si l'installation de S.65 en est responsable.

Une partie des parois et du fond d'un aménagement en bois, type coffrage ou cercueil, a pu être observée et relevée. L'ensemble était, semble-t-il, cloué.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est moyenne, la conservation des os mauvaise. Le rachis, les côtes et les ceintures scapulaires sont partiels et essentiellement présents sous la forme de traces. Les os des mains (hormis deux phalanges droites), les métatarsiens 3 à 5 gauches et les phalanges des pieds sont absents.

**- Age au décès.** La taille des os est cohérente avec un sujet de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le corps a été déposé en décubitus latéral, sur son côté gauche. Le bassin et les membres inférieurs se sont très rapidement affaissés vers le nord et ont pris une position en procubitus. La tête repose sur son côté gauche. Le membre supérieur gauche est fléchi à 180°, la main ramenée en pronation vers le visage. Le droit est fléchi à 90°, il était disposé sur le côté droit du haut du corps et la main en pronation sur l'abdomen (position 64 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension, le pied droit partiellement en appui sur le gauche.

**- Description taphonomique.**

La tête apparaît en face latérale droite, en connexion étroite. Les vertèbres cervicales sont présentes mais très mal conservées ; elles sont en vues postérieure et latérale droite et en connexion étroite entre elles. La connexion avec le crâne est incertaine. Cette disposition suggère que la tête était, dès le départ, sur le côté gauche ou qu'elle s'est affaissée immédiatement après l'inhumation. Le rachis cervical a connu une faible rotation vers le nord, peut-être lié à un espace vide sous le coude, mais les vertèbres ne se sont pas déconnectées.

Les faces d'apparition des vertèbres thoraciques et lombales présentes sont indéterminables. Elles sont situées le long du bord sud de l'aménagement en bois, ce qui est cohérent avec une mise à plat à partir d'une position du corps sur le côté gauche. Elles ne présentent pas de décrochement marqué, ce qui laisse supposer que leur mise à plat s'est faite lentement, sans déconnexion des vertèbres, peut-être en raison d'une contrainte latérale (vêtement ou linceul ?). Plusieurs fragments de côtes sont visibles entre l'humérus et l'avant-bras gauche. L'hémi-thorax concerné et les faces d'apparition des côtes sont indéterminables.

Pour les ceintures scapulaires, seule la scapula gauche pourrait être conservée mais sous la forme de traces osseuses. Les os des membres se présentent les uns sur les autres, ce qui indique la présence d'espaces vides (au moins au niveau du thorax) qui ont permis cette mise à plat. Le membre supérieur gauche est fléchi à presque 180°, le coude dirigé vers le nord-est. L'humérus, le radius et l'ulna sont en vue médiale et en connexion lâche entre eux. Le membre, sans doute fléchi dès le départ, se trouvait sous le reste du corps, ce qui a engendré de faibles déplacements et des déconnexions partielles. La main, non conservée, était dirigée vers le visage, en pronation. L'humérus et l'ulna droit apparaissent en face postérieure et en connexion étroite, le radius est absent. La tête humérale est située au nord de l'avant-bras gauche. Le membre reposait sur le corps, sans doute fléchi dès le départ à 90° et la mise à plat du thorax, à partir d'une position du défunt sur le côté, a engendré le déplacement de la tête humérale vers l'avant (nord). Le maintien en connexion du coude, malgré cette mise à plat, peut être imputable à une contrainte sus-jacente liée à une enveloppe souple ou un vêtement serré (une origine pathologique peut aussi être envisagée mais l'état de conservation des os ne permet pas de l'argumenter). La main, absente, devait reposer en pronation sur l'abdomen.

Les os coxaux sont mal conservés mais ils apparaissent en position globalement postérieure et en connexion étroite avec les fémurs. Étant donné la position du haut du corps sur le côté gauche, cette position en procubitus du bassin indique que celui-ci a connu une rotation vers le nord. Celle-ci a dû être précoce pour permettre le maintien des connexions coxo-fémorales. Les os coxaux ne se sont pas affaissés dans le volume pelvien, ce qui peut avoir deux raisons : un comblement précoce de cette espace ou des contraintes sur l'ensemble des os pour les maintenir en place (linceul serré ou vêtement). Le fémur gauche apparaît en face postérieure, le tibia en vue médiale légèrement postérieure et la fibula en face médiale. Le genou est en connexion étroite à lâche, la fibula est presque déconnectée du tibia mais la cheville est restée en connexion. Le calcaneus apparaît en face médio-proximale, le reste du tarse est en vue plantaire sous le calcaneus droit et les métatarsiens reposent en vue médiale, les uns sur les autres. L'ensemble est en connexion lâche et orienté sud-ouest/nord-est, sauf le calcaneus qui est en connexion lâche et orienté sud-est/nord-ouest. Le membre présente une faible rotation vers le nord, cohérente avec la position en procubitus du bas du corps. La rotation du tibia est incomplète, sans doute parce que le pied n'a pas pivoté du fait de la présence sus-jacente du pied droit. Les os des pieds se sont maintenus en connexion, malgré des os en équilibre instable et l'appui du pied droit, ce qui est cohérent avec un effet de chaussure. Le fémur, le tibia et la fibula droits apparaissent en face postéro-latérale et en connexion lâche entre eux, étroite avec le talus. Le membre a subi une faible rotation vers le nord, pour se mettre à plat sur le fond de la fosse. Le calcaneus est en faces proximale et légèrement latérale, le talus en vue proximale et plantaire, le reste du tarse et les métatarsiens sont en vue plantaire. Le pied s'est maintenu en connexion étroite, hormis

le calcanéus et le talus qui sont en connexion lâche. C'est peut-être lié à l'appui du pied droit sur le gauche. A nouveau, le maintien des os du pied en place, malgré leur disposition, permet de proposer un effet de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat du thorax, du rachis, le déplacement de la tête humérale droite, les rotations des membres inférieurs indiquent la présence d'espaces vides secondaires. Cependant, les mouvements osseux sont de faibles ampleurs et la majeure partie des connexions se sont maintenues. Cela peut être lié à des contraintes ponctuelles mais sans doute aussi à un comblement plus ou moins précoce de la structure. Le défunt s'est donc décomposé dans un espace au colmatage différé.

L'aménagement en bois ne semble pas avoir induit d'effets de paroi sur le corps. En revanche, l'affaissement lent du rachis et le maintien connexion du membre supérieur droit et du bassin (et peut être les faibles déplacements des membres inférieurs) indiquent la présence de contraintes autour des os. Celles-ci semblent marquées mais ponctuelles, ce qui est associable à des vêtements plutôt qu'à une enveloppe enserrant l'ensemble du corps, type linceul. Des effets de chaussure sont également observables sur les deux pieds et, à nouveau, les contraintes semblent trop marquées pour être attribuables à une enveloppe souple.

**- Mobilier associé.**

Deux éléments en fer indéterminés (OI 211 et 213), situés le long du bord latéral du membre inférieur gauche.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## **2. Sépulture 48**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire.

**- Forme et dimensions.**

En 2018, seul le bord nord de la tombe avait été observé ; le reste du corps et de la sépulture étaient engagés dans la berme sud du sondage effectué au chevet. En 2019, le reste de la structure a pu être dégagée. Le comblement de la structure (1476), un sédiment sableux brun foncé, homogène et meuble, se distingue de la couche plus claire dans laquelle la tombe a été aménagée et qui la recouvre (1422). Le creusement de la fosse (1475) a une forme oblongue mais l'absence d'une délimitation nette entre 1476 et 1422 sur l'ensemble de son pourtour a empêché de déterminer sa longueur et sa largeur. Des

os surnuméraires étaient présents dans le comblement de la structure. Par ailleurs, il semble que la tombe ait été perturbée par le creusement de S.62 (1547), sus-jacente.

Un clou a été mis au jour le long de l'os coxal gauche, sur le bord du creusement de la fosse. Il est orienté selon un axe nord-sud, la tête au nord. Il peut appartenir à un aménagement de la tombe mais ce seul élément ne permet pas de l'affirmer.

*- Conservation des éléments osseux.*

La représentation du squelette et sa conservation sont moyennes. Une partie du thorax droit, des éléments d'une main et d'un membre supérieur, l'os coxal, le fémur et le tibia gauche, ainsi que le fémur droit étaient présents. Il est possible que l'humérus gauche ait été prélevé lors de la fouille du contexte 1422 et identifié par erreur comme l'un des nombreux os dispersés dans cette couche.

*- Age au décès.*

L'extrémité proximale du fémur semble synostosée et le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte (grand adolescent ou adulte).

*- Sexe : indéterminé.*

*- Position du sujet.*

Il est disposé sur le dos, orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Il est possible que la main droite soit ramenée sur l'hémi-thorax gauche et/ou le haut de l'abdomen ; le membre supérieur droit serait alors en flexion à au moins 90°. Le membre inférieur gauche est en extension.

*- Description taphonomique.*

Les côtes gauches apparaissent en face exo-côte, elles se sont totalement mises à plat en s'affaissant vers l'avant. Un fragment d'os d'avant-bras indéterminé et deux phalanges proximales de main indéterminée en face dorsale ont été observés sur les côtes gauches. Il est possible que l'ensemble appartienne au membre supérieur droit, la main reposant en pronation sur les côtes.

L'os coxal gauche est en vue antéro-médiale, il s'est partiellement mis à plat. Son mouvement incomplet pourrait être cohérent avec l'hypothèse d'une paroi latérale induite par la présence d'un clou. Toutefois, cet élément ne suffit pas à l'affirmer. Le fémur gauche est en vue antérieure, il est resté en connexion étroite avec l'os coxal. Le tibia est dans l'alignement du fémur mais son état de conservation ne permet pas d'identifier ses faces d'apparition. Il en va de même pour la partie du fémur droit encore présente. Celle-ci semble disposée dans une position symétrique avec son controlatérale, par rapport l'axe du corps.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat complète de l'hémi-thorax gauche et partielle de l'os coxal gauche suggèrent des espaces vides secondaires, cohérents avec une décomposition en espace vide ou au colmatage différé. Les éléments observables ne permettent pas d'aller plus loin dans les hypothèses.

La mise à plat seulement partielle de l'os coxal gauche et l'identification d'un clou le long de ce dernier suggèrent la présence d'une paroi liée à un aménagement en matériaux périssables.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques.**

L'acétabulum et la tête fémorale gauche donnent une impression de fusion mais il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un élément pathologique ou d'une impression produite par le mauvais état de conservation de cette zone du corps.

**- Caractères discrets :** néant.

### **3. Sépulture 51 (fig. 4)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse sépulcrale correspond à un creusement quadrangulaire aux angles arrondis (1494), aménagé dans le substrat granitique (1054). Il mesure 1,90 m de longueur pour au maximum 0,57 m de largeur et une profondeur de 0,84 m par rapport au niveau de circulation, indiqué par le dallage de la nef (1399). Son comblement (1495) correspond à un sédiment sableux jaune foncé, meuble, qui se distingue de l'encaissant rocheux. Le creusement de S.51 est situé au nord de ceux de S.34 et de S.65. Bien qu'il soit distinct de ces derniers, la partie supérieure des comblements des différentes structures semble être commune ou, du moins, similaire (niveau de pose du dallage). Il est donc possible que ces tombes appartiennent à un même ensemble mais la relation d'antériorité/postériorité entre S.51 et les autres structures n'a pas pu être déterminée.

Une partie des parois, du fond et du couvercle d'un aménagement en bois, type coffrage ou cercueil, a pu être observée et relevée. L'ensemble était, semble-t-il, cloué. La mise au jour de deux épingles autour du crâne permet d'envisager également l'emploi d'une enveloppe souple, type linceul, ou d'un élément de tissu autour de la tête.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est moyenne à mauvaise, la conservation des os est moyenne à bonne. Seuls sont présents la tête et les membres inférieurs, ainsi que les vertèbres thoraciques et

lombales sous la forme de traces. Des cheveux sont également conservés, sous le crâne, du fait de leur contact avec un objet en alliage cuivreux.

- *Age au décès* : adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « Code Durand »), le pied droit tourné vers l'extérieur du corps et le gauche partiellement basculé sur le droit.

- *Description taphonomique*.

Le crâne apparaît en face antéro-supérieure, la mandibule en vue supérieure. Ils sont en connexion lâche. Les vertèbres cervicales ne sont pas conservées, ce qui empêche de déterminer si le crâne est dans sa position initiale ou s'il s'est partiellement affaissé vers l'arrière (ouest).

Les vertèbres thoraciques, lombales et le sacrum sont présents mais conservés sous la forme de traces. Ils semblent globalement en vue antérieure, en connexion étroite et disposés dans l'axe général du corps. Les héli-thorax sont absents, tout comme les membres supérieurs. A contrario, il s'agit de la zone où les restes de l'aménagement en bois sont le mieux conservés. Ceux-ci ont pu favoriser l'humidité de cette zone et ainsi accélérer les phénomènes de destruction liés à l'acidité du sol.

Les os coxaux sont trop mal conservés pour déterminer leurs faces d'apparition. Cependant, les connexions sacro-iliaques sont lâches, ce qui permet de supposer que le bassin s'est au moins partiellement ouvert et mis à plat. Les fémurs sont en vue antérieure, en connexion lâche avec les os coxaux et les tibias. Ces derniers apparaissent en face antéro-médiale, en connexion étroite avec les fibulas en vue médiale. Le tarse et les métatarsiens gauches sont en vue médiale, le premier orienté ouest-est, les seconds nord-ouest/sud-est, l'extrémité proximale au nord-ouest. Les os sont en connexion étroite entre eux, lâche avec le tibia. Les phalanges n'ont pas été identifiées. Le tarse et les deux premiers métatarsiens droits apparaissent en face médiale, le premier orienté ouest-est, les seconds sud-ouest/nord-est, l'extrémité proximale au sud-ouest. Les autres métatarsiens et les phalanges sont absents. Les os présents sont en connexion étroite ou lâche. Les pieds ont connu une rotation vers l'extérieur du corps mais, pour les métatarsiens, cela a engendré une flexion et un affaissement vers l'intérieur de la tombe. Cela suggère une contrainte au niveau du bord oriental de la tombe (enveloppe souple ?). Le maintien en connexion des os, malgré des positions en équilibre instable, indique aussi des contraintes ponctuelles attribuables à un effet de chaussure (lié à ce type de vêtement ou à un linceul ?). Celles-ci ont été moins marquées à droite, ce qui a permis de légers mouvements osseux.

**- Milieu de décomposition.**

La représentation du squelette ne permet pas de définir l'espace de décomposition du corps avec certitude. Cependant, la présence de plusieurs pierres immédiatement au-dessus, voire au contact des membres inférieurs, permet de supposer une absence d'infiltration de sédiment avant la disparition de l'aménagement rigide et l'entrée massive du comblement dans la tombe. Cela indique une décomposition en espace vide.

Les contraintes observées sur les pieds indiquent l'emploi d'une enveloppe souple, type linceul, cohérente avec la découverte de deux épingles autour du crâne. Les effets de chaussure observés peuvent s'expliquer par le linceul ; il n'est donc pas possible d'affirmer la présence supplémentaire de chaussures ou d'un vêtement équivalent.

**- Mobilier associé.**

Élément en alliage cuivreux indéterminé, possible mobilier de parure, associé à des cheveux et localisé sous le crâne.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

#### **4. Sépulture 54 (fig. 5)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1521) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à l'encaissant. Un fragment de crâne a priori surnuméraire se trouvait à la jonction des sépultures 54 et 60.

La sépulture correspond à une tombe bâtie qui emploie des blocs de granit posés de chant. Cet aménagement mesure environ 0,54 m de largeur et est observable sur environ 1 m de longueur. Sa partie orientale est manquante, en raison d'une perturbation ultérieure liée au vaste creusement 1585. L'aménagement en pierre de S.54 semble s'appuyer sur celui de S.60 (1538) et utiliser la paroi sud de ce dernier comme paroi nord. Des traces de bois ont été observées sur des pierres de la paroi sud, ce qui suggère qu'un second aménagement, en bois, complétait le premier. Aucun clou n'a été mis au jour lors de la fouille de la structure.



**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls des fragments du crâne, l'atlas et le processus odontoïde de l'axis sont conservés.

- **Age au décès.** Les fragments de crâne et de vertèbre sont cohérents avec un sujet de taille adulte.

- **Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La position du crâne et de l'atlas suggère une disposition du corps en décubitus dorsal.

**- Description taphonomique.**

Le crâne et l'atlas apparaissent en vue globalement supérieure, stratigraphiquement l'un au-dessus de l'autre.

- **Milieu de décomposition :** indéterminé.

- **Mobilier associé :** néant.

- **Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques.**

Atlas : une face articulaire supérieure comporte un agrandissement de son pourtour dû à une néo-formation irrégulière.

- **Caractères discrets :** néant.

## **5. Sépulture 55 (fig. 17)**

- **Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

En 2018, lors du prélèvement des os du défunt 52, des os de pied d'une deuxième sépulture ont été identifiés mais non fouillés. Ils semblaient prendre place dans un large creusement orienté selon un axe ouest-est, sous-jacent à S.52.

En 2019, ce creusement a été fouillé et le pied a été attribué à la sépulture 55. La fosse, aménagée dans le substrat d'arène granitique, mesure 1,96 m de longueur sur 0,80 m de largeur et une profondeur de 0,91 m par rapport au niveau de circulation, indiqué par le dallage du cloître. Cependant, deux fonds d'aménagements en bois, distincts, ont été mis au jour. Celui le plus au sud a été associé à la tombe 55 ; le second, qui semblait passer sous le précédent, a été identifié comme la sépulture 107. Les fosses sépulcrales de S.55 et S.107 (respectivement 1522 et 1646) ne se différencient pas car leur comblement (1523 et 1647) correspond à un sédiment sableux jaune clair, meuble, similaire à l'encaissant, et il n'a pas été possible de déterminer si le large creusement, identifié en 2018

et fouillé en 2019, correspondait au regroupement des deux fosses sépulcrales ou à 1646, a priori plus ancien. Il est également possible que le creusement ait été prévu, dès le départ, pour accueillir les deux défunts.

Le fond d'aménagement en bois est conservé sur 1,81 m de longueur et entre 0,30 et 0,33 m de largeur. Il est associé à plusieurs clous en fer, ce qui indique qu'il s'agit d'un coffrage ou cercueil cloué. Une épingle en alliage cuivreux a aussi été découverte et permet d'envisager l'emploi d'une enveloppe souple, type linceul, ou d'un vêtement.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation osseuses est mauvaise. Seuls sont présents les tibias, le talus gauche, le tarse, les métatarsiens et les phalanges proximales droites.

- **Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- **Sexe :** indéterminé.

**- Description taphonomique.**

Les tibias apparaissent en faces antérieure et légèrement latérale. Ils se sont faiblement affaissés vers l'intérieur du corps, ce qui pourrait indiquer une contrainte latérale. Le calcaneus est en vue médiale et en connexion lâche avec le tibia. Le pied s'est, semble-t-il, affaissé vers l'extérieur du corps (nord). Le tibia droit est en vue médiale, les os en connexion étroite entre eux et avec le tibia. Le métatarsien 1 est en vues plantaire et médiale, les 4 et 5 sont en face médiale ; plusieurs fragments des autres métatarsiens sont déconnectés du pied. Les phalanges proximales apparaissent en vue plantaire et légèrement proximale, orientées selon un axe nord-sud, l'extrémité proximale vers le nord. Le pied droit a aussi connu une rotation vers l'extérieur du corps. La différence d'orientation des phalanges peut être liée à un affaissement à partir d'un appui contre une paroi, à l'est des os.

**- Milieu de décomposition.**

Un effet de paroi a été observé sur le pied droit, il est cohérent avec l'emploi d'un aménagement rigide, type coffrage ou cercueil en bois, dont le fond était visible lors de la fouille et dont des clous ont été mis au jour autour des pieds. Les contraintes latérales envisagées autour des tibias sont, elles, cohérentes avec la découverte d'une épingle et corroborent l'hypothèse d'un linceul.

- **Mobilier associé :** néant.

- **Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

- **Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

- **Caractères discrets :** néant.

## 6. Sépulture 56 (fig. 5)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422 et sur le contexte 1431 pour son extrémité ouest. Son comblement (1528) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, peu compact et similaire à 1422. Il contenait quelques pierres dispersées, à l'instar de 1422 dans cette zone.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1527) qui emploie des blocs de granit posés de chant. Elle mesure environ 0,60 m de largeur et est observable sur environ 1,80 m de longueur. Une partie de la paroi sud et l'extrémité est de cet aménagement ne comportent pas de blocs, ce qui pourrait être lié à une perturbation de la tombe. La paroi sud est commune à la tombe 44 (1505), fouillée en 2018. Un faible décalage entre le bloc servant de paroi ouest et la paroi sud pourrait indiquer que S.56 est postérieure à S.44 et qu'elle est venue s'y accoler mais il n'est pas possible de l'affirmer.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls des fragments du crâne, de la mandibule et du fémur droit ont pu être observés.

- *Age au décès*. Le gabarit des os conservés est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*. Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

- *Description taphonomique*.

Le fémur apparaît en face antérieure. Les éléments de la tête sont trop partiels pour identifier les faces d'apparition du crâne et de la mandibule.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : fiole en plomb (OI 167) disposée au sud du crâne

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 7. Sépulture 57 (fig. 5)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

**- *Forme et dimensions.***

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Le comblement (1531) est constitué d'un sédiment limoneux noir foncé, très meuble.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1530) qui emploie des blocs de granit posés de chant. De forme trapézoïdale, cet aménagement mesure 1,91 m de longueur pour 0,60 de largeur à la tête et 0,32 m aux pieds. La moitié ouest de la paroi sud est manquante. Cela peut être imputable au creusement postérieur de la sépulture 64 (1551) mais en l'absence d'une identification précise des bords de celui-ci il n'est pas possible de l'affirmer. Deux fragments de TCA étaient disposés contre la face interne de la paroi sud de l'aménagement en pierre.

**- *Conservation des éléments osseux.***

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls des fragments du crâne, des dernières côtes droites, de métacarpiens gauches, de la fibula droite et possiblement de tarse ont pu être observés.

**- *Age au décès.*** Le gabarit des os conservés est cohérent avec un sujet de taille adulte.

**- *Sexe :*** indéterminé.

**- *Position du sujet.***

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La disposition du crâne en vue antérieure et celle de la fibula droite dans l'axe général du corps suggèrent une position du corps en décubitus dorsal.

**- *Description taphonomique.***

Le crâne apparaît en face antérieure. Pour le reste des os ou fragments d'os présents, leur mauvais état de conservation empêche de déterminer leurs faces d'apparition.

**- *Milieu de décomposition :*** indéterminé.

**- *Mobilier associé :*** fiole en plomb (OI 176), disposée au sud du crâne.

**- *Etat sanitaire et marqueurs de stress :*** néant.

**- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :*** néant.

**- *Caractères discrets :*** néant.

## **8. Sépulture 58 (fig. 5)**

**- *Type de sépulture :*** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422 et sur le contexte 1431 pour son extrémité ouest. Le comblement (1535) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422.

Une réduction reposait sur les tibias et les pieds du défunt en place. Cela suggère que le creusement de la tombe construite S.58 (1534) a recoupé tout ou partie du comblement d'une ancienne tombe, identifiée comme S.59 (1536). Il peut également s'agir de la réutilisation de S.59, sans recoupement. L'absence des limites des différents creusements et d'un aménagement pérenne clairement identifiable empêche de favoriser l'une des hypothèses.

Plusieurs grands fragments de tuiles sont observables en arrière et partiellement sous la tête du défunt en place, ainsi que le long de son bord latéral droit. Il peut s'agir d'un apport volontaire ou du réemploi opportuniste d'éléments déjà présents, peut-être issus d'une tombe antérieure. Un alignement de blocs disposés de chant au nord du défunt, et qui tend à s'affaisser dans cette direction, peut correspondre à la paroi nord d'un aménagement bâti mais l'absence d'autres parois ne permet pas de l'affirmer. Par ailleurs, cet aménagement pourrait être lié à S.59 plutôt qu'à S.58 et l'installation de cette dernière pourrait être à l'origine de l'absence des autres parois.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont mauvaises. La majeure partie du tronc et des membres supérieurs est absente.

- **Age au décès.** Le gabarit des os conservés est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- **Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue supérieure. Les membres supérieurs sont fléchis à 135°, croisés et les mains disposées sur le thorax (position 55 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe du corps (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le crâne et la mandibule apparaissent en vue supérieure, le regard est dirigé vers le sud-est. Les connexions entre le crâne, la mandibule et les deux premières vertèbres cervicales sont étroites. Le rachis cervical est en vue supérieure. La tête était légèrement surélevée et s'est maintenue dans cette position, a priori du fait de la présence des fragments de tuile. Le reste des vertèbres et les côtes sont absents.

La ceinture scapulaire, l'humérus et la main gauche sont absents. Les os de l'avant-bras sont orientés nord-est/sud-ouest et en connexion étroite ou lâche ; ils reposent en travers du corps. Leurs

faces d'apparition ne sont pas observables. La ceinture scapulaire et la main droite sont absentes. Les faces d'apparition de la tête de l'humérus (seule partie conservée) et du radius ne sont pas observables. L'ulna est en vue antérieure. Les os de l'avant-bras droit sont disposés symétriquement à ceux du gauche, par rapport à l'axe du corps.

L'os coxal gauche est absent, le droit n'est représenté que par quelques fragments, trop mal conservés pour être exploitables. Les membres inférieurs sont globalement en vue antérieure et en connexion étroite à lâche, ce qui suggère une absence ou presque de mobilisation des os. Le calcaneus, le talus et le naviculaire gauche sont en connexion étroite entre eux et apparaissent en vue dorsale et/ou distale. Le reste du tarse et des métatarsiens correspond à un amas indéterminable, en aval du calcaneus. L'ensemble suppose de faibles mouvements osseux et pourrait indiquer une contrainte et/ou un effet de paroi sur le bord ouest du pied. Le calcaneus droit est en vue médio-distale, le talus en vue globalement dorsale et ils sont en connexion lâche. Ils semblent avoir connu une faible rotation vers le sud. Le reste du tarse correspond à un amas indéterminable en aval du talus. Son état ne permet pas d'identifier d'éventuels effets de paroi ou contraintes.

**- Milieu de décomposition.**

Les mauvaises représentation et conservation osseuses limitent les observations taphonomiques et empêchent de déterminer le milieu de décomposition du défunt ou la présence éventuelle d'un aménagement. Au niveau de la tête, du rachis thoracique et des membres inférieurs, les os semblent n'avoir pas ou peu connu de mouvements. Cela peut indiquer un colmatage immédiat ou différé de la structure mais cela peut aussi être lié à des contraintes ponctuelles (tuiles au niveau de la tête, élément non pérenne pour les membres inférieurs (vêtement(s), enveloppe souple ou paroi(s)) d'un aménagement). De même, la présence d'une partie des os de la réduction 59, directement au contact des jambes de l'individu en place, suggère que, soit les os ont été déposés sur le défunt, soit il existait initialement un espace vide au-dessus des jambes. Celui-ci aurait été comblé lors de la disparition de l'élément en matériau périssable sur lequel reposaient les os de S.59.

**- Mobilier associé.**

- Fiole en plomb (OI 169), disposée sur le thorax du défunt, au niveau du croisement des avant-bras.
- Fiole en plomb (OI 182), au sud de la réduction. Cette localisation suggère une association avec le défunt de S.59 plutôt que celui de S.58.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## 9. Sépulture 59 (fig. 5)

- *Type de sépulture* : réduction.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe d'origine n'a pas été identifiée. Un regroupement d'os reposait sur les jambes du défunt en place de la sépulture 58. L'aspect volontaire de ce regroupement a conduit à l'identifier comme S.59 et à l'interpréter comme une réduction. Deux hypothèses ont été envisagées : soit le creusement de la tombe construite S.58 (1534) a recoupé tout ou partie du comblement d'une ancienne tombe, identifiée comme S.59 (1536), soit S.58 correspond à la réutilisation d'une tombe antérieure, S.59, sans recoupement. L'absence des limites des différents creusements et d'un aménagement pérenne clairement identifiable empêche de favoriser l'une des hypothèses.

Un alignement de blocs disposés de chant au nord du défunt de S.58, et qui tend à s'affaisser dans cette direction, peut correspondre à la paroi nord d'un aménagement bâti mais l'absence d'autres parois ne permet pas de l'affirmer. Cet aménagement pourrait être lié à S.59 plutôt qu'à S.58 et l'installation de cette dernière pourrait être à l'origine de l'absence des autres parois. A nouveau, faute d'arguments stratigraphiques, cela reste une hypothèse indémontrable.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont mauvaises. Le prélèvement progressif des ossements a permis d'identifier un crâne, un humérus, un fémur gauche, un second fémur ou un tibia, deux vertèbres thoraciques, un fût diaphysaire de grand os long et un grand fragment à structure d'os courts.

- *Age au décès*. Le gabarit des os conservés est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Organisation sous la forme d'un fagot d'os, disposé plus ou moins en travers des jambes du défunt de S.58. Le crâne reposait sur les autres os.

- *Description taphonomique* : néant.

- *Milieu de décomposition* : néant.

- *Mobilier associé*.

FiOLE en plomb (OI 182), au sud de la réduction. Cette localisation suggère une association avec le défunt de S.59 plutôt que celui de S.58.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 10. Sépulture 60 (fig. 6)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Le comblement (1539) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1538) qui emploie des blocs de granit posés de chant sur ses parois nord et sud. Cet aménagement mesure environ 0,50 m de largeur et est observable sur au maximum 1,13 m de longueur. La paroi ouest et une partie de la paroi sud utilisent également de plus petites pierres. Il semble que l'aménagement bâti de S.54 vienne s'appuyer contre celui de S.60 et réemploie sa paroi sud comme paroi nord. La moitié orientale de l'aménagement est manquante, en raison du vaste creusement 1585 qui l'a a priori recoupé. Des restes de bois ont été observés sur l'extrémité ouest de la paroi nord. Une couche charbonneuse a été identifiée contre cette même paroi et pourrait être due à la décomposition du bois. Ces éléments suggèrent un aménagement en bois doublant celui en pierre.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seul le neurocrâne est observable.

- *Age au décès*. Le gabarit du crâne est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*. Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

- *Description taphonomique*.

Le neurocrâne apparaît en face antéro-supérieure. Il est partiellement engagé sous la paroi ouest de la tombe bâtie, constituée à cet endroit de pierres de plus petit gabarit. Cette configuration pourrait indiquer que la paroi s'est partiellement affaissée vers l'est.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : fiole en plomb (OI 181), située au niveau de l'hémi-thorax droit.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.



## 11. Sépulture 61

- *Type de sépulture* : possible inhumation.

- *Forme et dimensions*.

Seules des traces ligneuses ont été observées lors de la fouille du contexte 1422. Elles se situaient à l'aplomb de la maçonnerie 1540 et semblaient se prolonger sous cette dernière. Aucun autre vestige (ossement, clou, mobilier) n'a été identifié, même après le démontage de la maçonnerie. Les traces ligneuses ont été repérées immédiatement au nord de la sépulture 66 et à l'est d'un bloc posé de chant (lui-même à l'est de S.58 et S.60). Elles se trouvaient aussi au bord du vaste creusement 1585, identifié plus tard lors de la fouille et qui était également en partie sous la maçonnerie 1540. Ces traces pourraient donc appartenir à l'aménagement d'une tombe, détruite par le creusement 1585 et dont elles seraient le seul vestige ; avec peut-être le bloc posé de chant qui servirait de paroi nord à un aménagement bâti.

- *Conservation des éléments osseux* : néant.

- *Age au décès* : néant.

- *Sexe* : néant.

- *Position du sujet* : néant.

- *Description taphonomique* : néant.

- *Milieu de décomposition* : néant.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 12. Sépulture 62 (fig. 6)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe (1547) n'a pas été identifiée mais il semble qu'elle ait recoupé le comblement de la tombe 48 (1476). Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1548) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun foncé, meuble, similaire à 1422. De petites inclusions de TCA ont été observées autour des os du défunt, ainsi que de petites pierres autour du bassin. Le squelette en place a été fortement perturbé sur ses extrémités ouest et est, sans doute en raison d'un ou de plusieurs creusements ultérieurs qui ne sont pas visibles dans le contexte 1422. Ils pourraient

correspondre à une large tranchée de l'époque moderne, observée à d'autres endroits de l'espace funéraire. Deux os surnuméraires ont été découverts sur le bord nord du défunt en place, le long de l'emplacement supposé de son membre supérieur gauche.

Six clous ont été mis au jour le long des membres inférieurs du défunt, orientés perpendiculairement à ce dernier et la pointe dirigée vers l'extérieur de la sépulture. Ils appartiennent a priori à un aménagement en dur, type cercueil ou coffrage en bois cloué.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est mauvaise, sa conservation moyenne. Seuls sont présents l'ulna et le radius gauche, le tiers distal de l'humérus et une partie de la main droite, les trois dernières vertèbres lombales, les os coxaux, les fémurs et les tibias.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'avant-bras gauche repose sur le bassin, ce qui indique une flexion partielle du membre supérieur (position 3- du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22). Le squelette présente un pendage du nord vers le sud.

**- Description taphonomique.**

Les trois dernières vertèbres sont en vue antérieure et en connexion étroite entre elles et avec le sacrum. Celui-ci apparaît en vue supéro-antérieure, ce qui peut indiquer un faible affaissement du bassin vers l'avant.

Le radius apparaît en vue postérieure, à l'ouest de l'ulna en face antéro-latérale. Ils sont déconnectés. L'avant-bras reposait en pronation sur le bassin et le radius s'est affaissé vers le nord. Le tiers distal de l'humérus droit est en vue antéro-médiale. Très partiel, il semble que l'os ait connu une rotation vers le sud, ce qui peut s'expliquer par le pendage du corps. Plusieurs phalanges droites de main sont visibles sur l'os coxal gauche : elles sont en face dorsale, latérale, médiale ou palmaire. Leur disposition peut indiquer une position initiale de la main en supination, suivie d'une déconnexion des os.

L'os coxal gauche apparaît en face antéro-latérale, le droit en vue antéro-médiale. Ce dernier s'est mis à plat. Le premier ne s'est pas mis à plat, voire s'est affaissé vers le sud, peut-être en raison du pendage du corps et/ou d'une contrainte sur son bord latéral. Le membre inférieur gauche est en vue antérieure et ne semble pas avoir connu de déplacements. Le fémur droit est en vue postérieure et ne s'aligne pas avec le tibia qui est en vue antérieure. Il semble que le fémur ait connu une rotation vers le sud, peut-être en raison du pendage du corps. Les pieds sont absents.

**- Milieu de décomposition.**

L'état de conservation et surtout de représentation du squelette a limité les observations taphonomiques. Néanmoins, les déplacements observés sur les membres supérieurs et inférieurs indiquent la présence d'espaces vides. Les os de l'avant-bras gauche et de la main droite se sont maintenus en place, malgré des positions en équilibre instable, mais cela ne permet pas de déterminer si le corps s'est décomposé en espace vide ou au colmatage différé.

Le bord antérieur de l'humérus droit, la tête du fémur et le bord latéral du tibia droit s'alignent, indiquant un effet de paroi. De même, la légère surélévation de la partie gauche du corps, qui a engendré le pendage de ce dernier, et la possible contrainte observée sur l'os coxal gauche sont attribuables à un effet de paroi le long du bord nord du défunt. Ces observations sont cohérentes avec la présence des clous et l'hypothèse d'une utilisation d'un aménagement rigide, type coffre ou cercueil en bois cloué.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

### 13. Sépulture 63 (fig. 6)

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le contour du creusement de la structure (1549) n'est pas visible dans l'encaissant 1422. Le comblement (1550) correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble, identique à la couche 1422.

La sépulture 63 est en partie installée au-dessus de S.76 mais elle ne semble pas l'avoir perturbée. En revanche, la moitié orientale de cette dernière a été recoupée par une tranchée moderne, ce qui indique que S.63 a été aménagée dans cette tranchée. La tombe a été perturbée, ce qui se marque entre autre par l'absence de la tête. Il s'agirait donc d'un autre creusement, postérieur à la tranchée d'époque moderne.

Plusieurs clous ont été mis au jour le long du bord nord du squelette et au niveau de l'angle nord-est de la tombe. Ils sont tous orientés la pointe vers l'ouest. Ils indiquent l'emploi d'un aménagement en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil cloué. Une trace de bois horizontale était visible dans une berme intermédiaire, au-dessus des os. Elle pourrait correspondre au couvercle de l'aménagement.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est moyenne mais sa conservation est bonne. La tête, les vertèbres cervicales, une partie des vertèbres thoraciques et lombales, l'hémi-thorax droit et la majeure partie du gauche, les avant-bras et une grande partie des mains sont absents.

- **Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- **Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les humérus reposent dans l'axe général du corps. Les membres inférieurs sont en extension, les pieds au contact l'un de l'autre (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Plusieurs vertèbres thoraciques sont en face antérieure et en connexion étroite. D'autres sont visibles plus à l'est et semblent déplacées. De même, un fragment de vertèbre lombale a été mis au jour au niveau de l'os coxal gauche. Ces déplacements sont peut-être imputables à la perturbation à l'origine de l'absence de la tête. Plusieurs côtes gauches sont observables. Elles apparaissent en vue supérieure et suivent une orientation ouest-est, l'extrémité costale à l'ouest. Cela indique une mise à plat au moins partielle de l'hémi-thorax gauche.

Les humérus sont disposés dans l'axe du corps. Le gauche a été bougé pendant la fouille et ses faces d'apparition ne sont plus déterminables. Le droit est latéralisé, tout comme la scapula, ce qui suggère un effet de paroi le long du bord sud du squelette. Une phalange droite a été découverte au niveau de l'hémi-thorax gauche ; un fragment de métacarpien et une phalange ont été mis au jour au-dessus de l'os coxal gauche. Il n'est pas possible d'affirmer que ces éléments sont en place.

L'os coxal gauche apparaît en face médiale, le droit en vue antérieure ou antéro-médiale. Le bassin s'est donc mis au moins partiellement à plat. Le fémur gauche, en vue antérieure, est en connexion étroite à lâche avec l'os coxal, étroite avec le tibia. Le fémur droit est en vue antérieure et en connexion étroite avec l'os coxal et le tibia. Les tibias sont en vue globalement antérieure. La fibula gauche apparaît en face antéro-médiale. Les membres n'ont donc pas ou peu connu de mobilisation. Les talus et calcanés sont en vue médiale et en connexion étroite entre eux et avec le tibia gauche, en connexion lâche avec le droit. Leur position suggère que les pieds ont connu une rotation vers l'extérieur du corps. En revanche, le reste des tarses se présente déconnecté, à l'est des calcanés. Cela permet d'envisager un espace vide, peut-être associé à un appui des pieds contre la paroi orientale d'un aménagement.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat au moins partielle de l'hémi-thorax gauche, du bassin et les déplacements des os des pieds indiquent des espaces vides secondaires. Cependant, la représentation partielle du squelette ne permet pas de déterminer si le corps s'est décomposé dans un espace vide ou au colmatage différé.

La latéralisation de l'humérus et de la scapula droite ainsi que l'alignement du coude, du grand trochanter du fémur et du pied, à gauche et à droite, indiquent des effets de parois. Ceux-ci sont cohérents avec l'emploi d'un aménagement, type coffrage ou cercueil cloué, proposé à partir de la découverte d'une trace de bois et de clous.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

#### **14. Sépulture 64 (fig. 6)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la fosse sépulcrale (1551) n'a pas été identifié. Celui-ci est aménagé dans la couche 1422. Le comblement (1552) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422. Il contenait un tesson de céramique, au niveau de l'os coxal gauche du défunt. La sépulture 64 est installée au sud de la tombe bâtie 57 mais une quinzaine de centimètres plus haut que cette dernière. Il est possible qu'elle l'ait partiellement recoupée, comme le suggère l'absence d'une pierre dans l'aménagement de S.57, au contact de S. 62. Au sud de S.62, le substrat granitique partiellement arénisé remonte. Il est possible que le creusement de la tombe l'ait partiellement incisé mais la fouille n'a pas permis de le démontrer, du fait des similitudes entre 1552 et 1422.

Deux clous et deux traces d'oxydes de fer ont été identifiés. Ils se situent le long du bord nord du défunt. Leur présence suggère l'emploi d'un aménagement en matériau périssable dur, type coffrage ou cercueil en bois.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation osseuse sont très mauvaises. Seuls sont observables le neurocrâne, des micro-fragments de côtes, des fragments des humérus, ulnas, fémurs, tibias et des éléments de tarse interprétés comme des calcaneus. Les côtes gauche et droit sont représentés à chaque fois, hormis pour l'hémi-thorax droit absent. Les côtes gauches et plusieurs fragments d'os longs ne sont présents que sous la forme de traces.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure, les membres supérieurs sont fléchis à 90° (position 44 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

- **Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure. Il est mieux conservé que le reste du squelette. L'absence de la mandibule et du rachis cervical ne permet pas de déterminer s'il s'agit de sa position initiale ou s'il s'est affaissé vers l'arrière (ouest).

Le rachis est absent. Les hémithorax ne sont représentés que par quelques micro-fragments de côtes gauches aux faces d'apparition indéterminables.

Les humérus semblent disposés dans l'axe du corps, alors que des traces osseuses attribuées à des ulnas sont orientées perpendiculairement, ce qui suggère une flexion des membres, les mains reposant sans doute sur l'abdomen. Celles-ci sont absentes. Les faces d'apparition des éléments présents sont indéterminables.

La ceinture pelvienne n'est pas conservée. Les fémurs sont en vue globalement antérieure. Les tibias sont disposés dans l'axe des fémurs, légèrement décalé par rapport à celui du corps, ce qui indique que les pieds devaient être rapprochés, voire disposés l'un sur l'autre, les membres en extension. Les faces d'apparition des tibias et des calcaneus sont indéterminables.

- *Milieu de décomposition*.

Les très mauvaises représentation et conservation du squelette ne permettent pas de proposer d'hypothèses sur le milieu de décomposition du défunt ou l'aménagement de la tombe. Rien ne contredit l'emploi d'un aménagement en matériau périssable dur, supposé d'après la présence des clous.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 15. Sépulture 65 (fig. 7)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse correspond à un creusement quadrangulaire aux angles arrondis (1553), aménagé dans le substrat rocheux (1054). Il mesure 1,82 m de longueur sur au moins 0,76 m de largeur et une profondeur de 0,85 m par rapport au niveau de circulation, indiqué par le dallage de la nef (1399). Son comblement (1554) correspond à un sédiment sableux jaune clair, meuble, qui se distingue de l'encaissant rocheux. La sépulture 65 est située immédiatement au nord de S.34. Leurs complements ne se distinguent pas mais, une fois les deux structures vidées, il semble que S.65 ait recoupé S.34. La partie supérieure du comblement est aussi commune à la sépulture 51, aménagée plus au nord (niveau de pose du dallage de la nef). Il n'a pas été possible de déterminer la relation d'antériorité/postériorité entre S.65 et S.34.

Une partie des parois et du fond d'un aménagement en bois, type coffrage ou cercueil, a pu être observée et relevée. Une série de clous lui était associée. Ceux-ci se présentent la tête dirigée vers le haut, disposés stratigraphiquement au-dessus du défunt en place et dispersés sur toute la surface de l'aménagement en bois. Il est probable qu'ils appartiennent au couvercle de ce dernier. Par ailleurs, plusieurs pierres ont endommagé cet aménagement sur son tiers ouest.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont bonnes, en dehors des vertèbres thoraciques et lombales présentes sous la forme de traces osseuses.

**- Age au décès.**

Adulte, possiblement mature à âgé (usure dentaire, remodelages osseux sur les vertèbres cervicales).

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue supéro-antérieure. Le membre supérieur gauche est fléchi à 130°, la main disposée en pronation sur le thorax et en partie sur l'avant-bras droit. Le membre droit est fléchi à 180°, la main aussi en pronation mais fléchie et disposée selon un axe sud-nord, sur le haut du thorax (position 56 du « Code Durand »). Les membres inférieurs reposent en extension (position 22)

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face supéro-antérieure, la mandibule en vue supérieure. Ils sont en connexion étroite. Les vertèbres cervicales sont en face antéro-supérieure et en connexion étroite entre elles et avec le crâne. Ce dernier semble être resté dans sa position d'origine (peut-être du fait d'un appui contre la paroi ouest de l'aménagement en bois), alors que la mandibule s'est affaissée sur les

vertèbres. Ces dernières n'ont pas non plus connu de déplacement, ce qui pourrait suggérer un comblement assez précoce de l'espace autour du cou.

Les vertèbres thoraciques et lombales sont présentes mais conservées sous la forme de traces. Elles semblent globalement en vue antérieure et en connexion étroite mais sans pouvoir l'affirmer. Pour les héli-thorax, seule leur partie supérieure est conservée. Ils apparaissent en vue supérieure, ce qui suggère qu'ils se sont, au moins partiellement, mis à plat. Plusieurs fragments de manubrium ou de corps sternal ont été observés, ils reposent en face antérieure.

La clavicule gauche est verticalisée, en vue inférieure et déconnectée de la scapula. Celle-ci apparaît en face antéro-latérale, l'humérus est en vue antérieure, ils sont déconnectés. Il semble que l'épaule était initialement contrainte, puis que les os se sont déplacés, en particulier l'humérus qui s'est affaissé vers le nord. Cela indique une contrainte initiale, non imputable à l'aménagement en bois trop éloigné, ainsi qu'un espace vide. Les os de l'avant-bras sont en face postérieure et en connexion lâche entre eux et avec l'humérus mais en connexion étroite à lâche avec le carpe. Ils n'ont connu que de faibles mouvements osseux. La main est globalement en vue dorsale, sur l'héli-thorax et sous l'avant-bras droit. Seul le premier métacarpien repose en face latérale et les phalanges qui lui sont associées apparaissent en vue palmaire. Il devait être initialement, au moins en partie, sous la main. Les os sont en connexion lâche, ce qui s'explique par de faibles déplacements lors de la mise à plat du thorax. Plusieurs phalanges proximales ont été identifiées au nord-est de l'extrémité distale de l'humérus droit et sur l'os coxal homolatéral. Elles appartiennent à la main gauche. Il est possible qu'elles aient subi un effet de manche le long de l'avant-bras droit.

La clavicule droite est légèrement verticalisée et apparaît en face antérieure et en connexion lâche avec la scapula. Cette dernière et l'humérus sont en vue antéro-latérale et en connexion étroite. L'épaule est partiellement latéralisée, sans doute en raison de l'appui de l'humérus contre la paroi sud de l'aménagement en bois. L'ulna et le radius sont en vue postérieure, déconnectés de l'humérus mais en connexion étroite à lâche entre eux. Le membre est fléchi à 180°. Cependant, les os de la main apparaissent globalement en vue dorsale sur le haut du thorax, selon un axe perpendiculaire à celui de l'avant-bras. Le carpe est déconnecté mais les métacarpiens et les phalanges sont en connexion étroite. Il semble que la main ait été initialement fléchie, en pronation, puis qu'elle se soit mise à plat vers l'est. Le décrochement du poignet a pu être précoce, engendrant une déconnexion du carpe, mais une mise à plat du reste de la main sans déplacements osseux développés.

L'os coxal gauche apparaît en face antéro-médiale et en connexion étroite avec le fémur. Il a commencé à s'affaisser vers le nord mais a été arrêté par la paroi de l'aménagement en bois. L'os coxal droit est en vue médiale sur le fond de la tombe et déconnecté du fémur. Il s'est totalement affaissé vers le sud. Le sacrum est absent. Le bassin s'est partiellement ouvert. Le fémur gauche apparaît en



face antérieure et la patella s'est maintenue dans sa position d'origine. Il ne s'est donc pas déplacé. La jambe est en vue antéro-latérale, en connexion étroite avec le fémur et le tarse. Le calcaneus est en vue médiale et orienté perpendiculairement à l'axe de la jambe ; le talus est en face médiale et disposé dans l'axe du corps ; le reste du tarse et les métatarsiens 2 à 5 sont en vue dorso-médiale et orientés l'extrémité proximale au nord-ouest et l'extrémité distale au sud-est. Les phalanges proximales apparaissent en face dorso-distale et sont disposées dans l'axe du corps. Les os sont en connexion étroite, hormis le talus et le calcaneus en connexion lâche. Le pied semble avoir d'abord subi une rotation vers l'extérieur du corps (nord) et un probable appui contre la paroi latérale de l'aménagement en bois. Il s'est ensuite affaissé vers l'avant (est) et les phalanges se sont appuyées contre la paroi orientale de l'aménagement en bois. La quasi absence de déconnexions, malgré les mouvements connus par le pied, permet de proposer un effet de chaussure.

Le fémur droit apparaît en face médio-postérieure, le tibia en vue antérieure et la fibula en face antéro-médiale. Ils sont en connexion étroite entre eux et avec le tarse. Le fémur a subi une rotation vers le sud, sans doute engendrée par la mise à plat de l'os coxal. Cela suppose la présence d'un espace vide. La jambe n'a pas ou quasi pas suivi ce mouvement, ce qui suggère qu'il a eu lieu alors que les contentions ligamentaires et musculaires du genou avaient disparu. Le calcaneus et le talus apparaissent en face médiale et sont orientés perpendiculairement à la jambe. Le reste du tarse est en vue médiale et/ou dorsale, les métatarsiens sont en faces proximale et médiale ou proximale et dorsale, les phalanges proximales sont en vue dorsale. Les os sont globalement en connexion étroite et orientés dans l'axe de la jambe. Ces observations permettent de proposer le même déroulement de l'affaissement du pied droit que pour le gauche, sans l'appui contre la paroi orientale de l'aménagement. L'effet de chaussure peut aussi être proposé.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat au moins partielle des héli-thorax et du bassin, le déplacement de l'humérus gauche, celui des phalanges proximales de la main gauche, les déconnexions des coudes, la mise à plat de la main droite, la rotation du fémur droit et la mise à plat des pieds indiquent des espaces vides. L'aspect limité d'une partie des mouvements osseux s'explique par des contraintes ou des effets de parois. Il semble donc que le défunt se soit décomposé dans un espace vide.

Plusieurs os ont pris appui contre les parois de l'aménagement en bois. Les déconnexions très limitées des os des pieds et leur affaissement en « tronçons » sont cohérents avec des effets de chaussure (chaussure ou chausse). La contrainte observée sur l'épaule gauche peut être due à un vêtement ou à une enveloppe souple, type linceul. Elle semble marquée, ce qui tend à favoriser le linceul. Le déplacement de phalanges proximales de la main gauche suggère un effet de manche, à nouveau celui-ci peut être dû à un vêtement ou à une enveloppe souple. Cette fois, c'est plutôt

l'hypothèse du vêtement qui est favorisée. En l'état, il n'est possible que de proposer qu'un linceul ou des vêtements ont été utilisés en plus de l'aménagement en bois. Les deux ont pu être employés mais les observations manquent pour le démontrer.

**- Mobilier associé.**

- Bulle en plomb (OI 185) reposant sur la partie supérieure du thorax, au niveau du manubrium.

L'étude de l'objet indique qu'il s'agit d'une bulle pontificale de Clément VII, pape d'Avignon (1378-1394).

- Fragment de vitrail (OI 183), localisé au-dessus de la jambe gauche du défunt.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.**

- Plusieurs dents présentent une usure développée (dentine visible).

- Vertèbres cervicales : faibles remodelage osseux sur les surfaces articulaires inférieures de l'axis et supérieures de la troisième vertèbre ; possible fusion des corps des vertèbres 6 et 7 mais ils sont trop dégradés pour l'affirmer.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

**- Caractères discrets : néant.**

## 16. Sépulture 66

**- Type de sépulture : inhumation supposée.**

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la structure n'a pas été identifié. Celui-ci est aménagé dans la couche 1422. Son comblement (1557) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422.

Deux pierres posées de chant ont été découvertes. Elles sont disposées parallèlement selon un axe ouest-est et espacées de 0,48 m, ce qui est similaire à la distance entre les parois latérales de la tombe bâtie S.57 et proches de ce qui a été observé pour d'autres sépultures de ce type. De plus, une fiole en plomb a été mise au jour dans l'espace compris entre ces pierres. Aucun ossement n'a été identifié. Cependant, cette configuration permet de proposer qu'il s'agit d'une tombe bâtie (1556). Celle-ci aurait été fortement perturbée, peut-être par le vaste creusement 1585, identifié immédiatement au nord ou par la tranchée d'époque moderne, repérée dans cette zone de l'espace funéraire et qui s'étend vers le sud.

**- Conservation des éléments osseux : aucun ossement n'a été mis au jour.**

**- Age au décès : néant.**

**- Sexe : néant.**

**- Position du sujet.**

Il serait disposé selon un axe ouest-est, d'après l'orientation des pierres de l'aménagement bâti.

**- Description taphonomique : néant.**

**- Milieu de décomposition : indéterminé.**

**- Mobilier associé.**

FiOLE en plomb (OI 186). En l'absence d'ossements et du fait de la quasi absence d'éléments bâtis conservés, sa position par rapport au corps n'est pas déterminable.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.**

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

**- Caractères discrets : néant.**

### 17. Sépulture 67 (fig. 8)

**- Type de sépulture : inhumation primaire individuelle.**

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la structure (1558) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans la couche 1422. Son comblement (1559) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422. Le squelette n'est plus représenté que par quelques os en place, qui sont cohérents anatomiquement parlant. Cela suggère que l'absence du reste des os est, au moins en partie, due à un ou plusieurs recoupements, qui auront épargnés cet espace restreint. Ces recoupements n'ont pas été identifiés au sein du contexte 1422 mais l'emplacement de la tombe permet de supposer au moins l'intervention d'une tranchée d'époque moderne, identifiée à proximité par d'autres perturbations.

Le comblement de S.67 comportait une épingle. Sa présence peut indiquer le port d'un vêtement par le défunt ou l'utilisation d'une enveloppe souple, type linceul.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est très mauvaise et sa conservation moyenne. Seuls sont présents deux vertèbres lombales, le radius droit, trois métacarpiens et deux os du carpe non latéralisés, ainsi qu'un fragment d'os coxal droit.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

D'après les vertèbres lombales, le défunt serait orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La disposition des os du carpe suggère que le membre supérieur droit était fléchi à plus

ou moins 90°, la main en pronation sur le côté gauche de l'abdomen (position -4 ou -4C du « Code Durand »).

*- Description taphonomique.*

Les deux dernières vertèbres du rachis lombales apparaissent en face antérieure et en connexion étroite, ce qui suggère qu'elles sont dans leur position d'origine. Plusieurs os de la main sont situés directement au nord des vertèbres. Ils sont déconnectés mais respectent une logique anatomique : les os du carpe au sud des métacarpiens en vue dorsale. Cette disposition laisse à penser qu'ils sont plus ou moins dans leur position d'origine et qu'ils appartiennent à une main droite initialement en pronation. Leur position par rapport au rachis suggère aussi que le membre supérieur droit était fléchi à plus ou moins 90°, la main droite sur le côté gauche de l'abdomen.

Le radius droit est en vue postérieure. Sa position n'est pas cohérente avec celle des os de la main. Étant donné les importantes perturbations connues par le squelette, il est possible qu'il ne soit plus dans sa position d'origine.

*- Milieu de décomposition.*

Les très mauvaises représentation et conservation du squelette empêchent toute hypothèse sur le contexte de décomposition du défunt. Les rares éléments observables ne contredisent pas l'emploi de vêtements ou d'une enveloppe souple, supposée à partir de la présence de l'épingle.

*- Mobilier associé : néant.*

*- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.*

*- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.*

*- Caractères discrets : néant.*

## 18. Sépulture 68

*- Type de sépulture : inhumation primaire individuelle.*

*- Forme et dimensions.*

La sépulture a été découverte lors du décapage mécanique 2019. Elle a été identifiée à partir de deux fémurs apparaissant dans la berme ouest de l'emprise de fouille, à proximité de l'angle sud-est de la chapelle sud du chevet (1114). Elle n'a pas été fouillée lors de la campagne 2019 mais uniquement repérée. La disposition de la tombe suggère qu'elle s'étendait vers l'est et qu'elle a dû être partiellement perturbée par le décapage. Cependant, lors de celui-ci, aucun os n'a pu lui être associé et, ce, malgré un suivi constant de la pelle mécanique. Les os présents dans la berme ont été laissés en place à l'issue de la campagne 2019.

Le creusement de la fosse sépulcrale (1560) prend place dans le contexte 1422 et il est recouvert par lui. Son comblement (1561) est constitué d'un sédiment sableux brun foncé, meuble. Il est similaire à 1422 à cet endroit, ce qui a empêché d'identifier les limites de la sépulture.

En revanche, des creusements observables dans la berme suggèrent qu'une deuxième tombe est installée sous S.68 et qu'une troisième a été aménagée plus au nord, à la même altitude que la précédente. Aucun de ces creusements ne comportait d'os visible.

**- Conservation des éléments osseux.**

La matière osseuse des fémurs semblait bien conservée. La partie inférieure du corps est absente à partir des tiers distaux des fémurs. Le reste du corps n'était pas observable en 2019.

**- Age au décès.** Le gabarit des fémurs est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

La disposition des fémurs indique que le défunt est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs sont en extension et disposés parallèlement (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique :** néant.

**- Milieu de décomposition :** indéterminé.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## 19. Sépulture 69 (fig. 8)

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la structure (1562) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans la couche 1422. Son comblement (1562) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422. La tombe a été identifiée lors du deuxième décapage au chevet. Elle était sans doute déjà partielle et l'intervention mécanique a aggravé la perturbation des os. La conservation d'une logique anatomique générale a néanmoins pu être observée (crâne à l'extrémité ouest, membre inférieur à l'est ; connexion étroite ou lâche entre la scapula et la tête de l'humérus gauche).

Plusieurs clous ont été mis au jour au contact des os, ce qui suggère l'emploi d'un aménagement en matériau périssable, type coffrage ou cercueil cloué.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls étaient observables des fragments de neurocrâne, de la clavicule droite et du fémur, du tibia et de la fibula droite. La cavité glénoïdale de la scapula et la tête de l'humérus gauche ont été identifiés immédiatement après le décapage mais ils ont été bougés lors de la fouille de la structure.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

La disposition générale des os suggère que le défunt était orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les os présents sont trop perturbés pour déterminer la position des membres.

**- Description taphonomique.**

Le neurocrâne apparaissait plus ou moins en face antérieure. Les os des membres ont été fragmentés et déplacés, ce qui empêche de déterminer leur position et faces d'apparition d'origine.

**- Milieu de décomposition.**

Les très mauvaises représentation et conservation du squelette empêchent toute hypothèse sur le contexte de décomposition du défunt. Aucun élément ne contredit l'emploi d'un aménagement en matériau périssable, type coffrage ou cercueil, suggéré par la présence des clous.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## **20. Sépulture 70 (fig. 8)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la fosse sépulcrale (1564) incise légèrement le substrat d'arène granitique (1054). Il a été reconnu sur une largeur de 0,70 m et une longueur de 1,84 m. La sépulture est aussi aménagée dans le contexte 1422, qui la recouvre. Le comblement de la tombe (1565) correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422, ce qui empêche de distinguer les limites du creusement au sein de cette couche.

L'extrémité orientale de la tombe a été recoupée par le creusement de la sépulture 87 (1602), ce qui a pu avoir un impact sur les métatarsiens et les phalanges des pieds du défunt, qui sont absents. La

majeure partie du squelette est absente mais la conservation des os présents est moyenne, ce qui laisse supposer que le squelette a subi des perturbations dont l'origine n'est pas connue.

Des traces de bois ont été observées pendant la fouille de la sépulture et un clou a été mis au jour au niveau du pied droit. Ces éléments suggèrent l'emploi d'un aménagement en matériau périssable dur, type cercueil ou coffrage cloué.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est très mauvaise et sa conservation moyenne. Seuls sont présents le neurocrâne, une partie du fémur droit, les tibias et les tarse.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Les membres inférieurs reposent en extension, les pieds rapprochés l'un de l'autre (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît plus ou moins en face antérieure, la mandibule est en vue supérieure. En l'absence du rachis cervical, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la position initiale du crâne ou s'il s'est affaissé vers l'arrière.

Le tibia gauche est en vue antérieure et en connexion étroite avec le tarse. Celui-ci comprend le calcaneus, le talus, le cuboïde et le cunéiforme latéral, en connexion étroite entre eux. Les deux premiers sont en face distale, les deux derniers ont été déplacés à la fouille avant que ne soient déterminées leurs faces d'apparition. Le fémur droit apparaît en face antérieure, en connexion étroite avec le tibia en vue antéro-médiale. Le calcaneus est en face médiale et au contact du tibia. Le talus a été bougé à la fouille et le cuboïde semble être en position secondaire. Le membre gauche n'a pas subi de déplacement et le pied présente un effet de paroi sur son bord oriental. Le membre droit a connu une rotation vers le sud, sans effet de paroi identifiable.

**- Milieu de décomposition.**

Indéterminé. L'effet de paroi observable sur le pied gauche est cohérent avec l'hypothèse de l'emploi d'un aménagement rigide, type coffrage ou cercueil cloué, proposé à partir de la découverte de traces de bois et d'un clou.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## 21. Sépulture 71

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

Une sépulture a été identifiée dans la berme sud du chevet et semblait se prolonger dans cette direction, dans la berme. Seuls l'un des membres inférieurs était visible. Le creusement de la sépulture (1566) incise légèrement le substrat d'arène granitique. Son comblement correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble (1571). Il est similaire au contexte 1422 qui recouvre à cet endroit le substrat et dans lequel la tombe a dû être partiellement aménagée. Étant donné que seule l'extrémité orientale de la fosse sépulcrale a été observée, il n'est pas possible de déterminer sa forme.

- *Conservation des éléments osseux* : indéterminé.

- *Age au décès* : indéterminé.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*. Le défunt est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

- *Description taphonomique* : néant.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 22. Sépulture 72

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

Lors du nettoyage après le deuxième décapage mécanique de l'espace du chevet, plusieurs métatarsiens ont été mis au jour dans une cavité incisant légèrement le substrat d'arène granitique. Celle-ci est localisée à l'aplomb de la berme ouest du chevet et semblait se prolonger vers l'ouest, dans la berme. Cette configuration a conduit à attribuer le creusement (1568) à une sépulture. Le comblement de cette dernière correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble (1569). Il est similaire au contexte 1422 qui recouvre à cet endroit le substrat et dans lequel la tombe a dû être aussi partiellement aménagée. Étant donné que seule l'extrémité orientale de la fosse sépulcrale a été observée, il n'est pas possible de déterminer sa forme.



- *Conservation des éléments osseux.* Les métatarsiens sont dans un bon état de conservation.
- *Age au décès.* Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.
- *Sexe :* indéterminé.
- *Position du sujet.* Le défunt est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est.
- *Description taphonomique.*

Seuls des os de pied ont pu être observés. Ils n'étaient plus en place, du fait du décapage mécanique et/ou du nettoyage qui l'a accompagné, mais avaient gardé une certaine cohérence anatomique. Cela a permis de déterminer qu'ils ne correspondaient pas à des os épars.

- *Milieu de décomposition :* indéterminé.
- *Mobilier associé :* néant.
- *Etat sanitaire et marqueurs de stress :* néant.
- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :* néant.
- *Caractères discrets :* néant.

### 23. Sépulture 73 (fig. 8)

- *Type de sépulture :* inhumation primaire individuelle.
- *Forme et dimensions.*

Le creusement de la fosse sépulcrale (1570) incise le substrat d'arène granitique, ce qui a permis d'identifier son contour sur le quart oriental de la tombe. Il s'agit d'une structure oblongue, de 0,72 m de largeur maximale observable. Le reste de la sépulture est engagé dans la berme ouest de la fouille du chevet, ce qui a empêché d'estimer sa longueur. Son comblement (1571) correspond à un sédiment limono-sableux brun et meuble. Il est similaire au contexte 1422 qui recouvre la structure et dans lequel elle a dû être aussi partiellement aménagée.

Un clou a été mis au jour dans le comblement. Il a été bougé à la fouille mais sa présence permet d'envisager l'utilisation d'un aménagement en matériau périssable, type coffrage ou cercueil en bois cloué.

- *Conservation des éléments osseux.*

La représentation et la conservation osseuses sont moyennes pour la partie observable du squelette. Seuls ont été vus les deux tibias et une partie du tarse gauche.

- *Age au décès.* Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.
- *Sexe :* indéterminé.

**- Position du sujet.**

Le défunt est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs reposent en extension (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Les tibias apparaissent en face globalement antérieure. Le cuboïde, le cunéiforme latéral et des fragments de calcaneus et de talus gauche sont en vue dorso-médiale. Les os sont en connexion étroite entre eux et avec le tibia. Le pied a connu une rotation partielle vers le nord.

**- Milieu de décomposition.**

Les éléments observables ne permettent pas de proposer des hypothèses sur le contexte de décomposition du défunt. Aucun élément ne contredit l'emploi d'un aménagement, type coffrage ou cercueil en bois, suggéré par la présence d'un clou.

**- Mobilier associé : néant.**

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress : néant.**

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

**- Caractères discrets : néant.**

#### **24. Sépulture 74 (fig. 8)**

**- Type de sépulture : inhumation primaire individuelle.**

**- Forme et dimensions.**

Le contour du creusement de la structure (1572) n'est pas visible dans l'encaissant. Le comblement (1573) correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à l'encaissant. Son creusement a recoupé le bord nord de la tombe bâtie 77 mais les ossements de S.74 ont été découverts une vingtaine de centimètres plus haut que ceux de S.77. La moitié orientale de cette dernière a aussi été recoupée par une large tranchée d'époque moderne. Cette configuration suggère que S.74 est postérieure à la tranchée moderne et s'installe au moins partiellement dedans. Les limites de cette tranchée se distinguent mal dans la large couche 1422, qui correspond au niveau de cimetière dans lequel elle a été aménagée. Ces limites ont donc été définies à partir des structures que la tranchée a recoupé. Par ailleurs, le squelette de S.74 est très partiel, alors que la conservation des os présents est moyenne. Cela indique qu'il a subi des perturbations, liées à des interventions sur le cimetière postérieures à la large tranchée moderne.

Des traces de bois ont été observées pendant la fouille de la sépulture et trois clous ont été mis au jour le long du bord sud du squelette : deux orientés la pointe vers le nord, et disposés respectivement au niveau de la tête et de la jambe ; le troisième, la pointe vers le sud, à hauteur du bassin. Ces

éléments indiquent l'emploi d'un aménagement en matériau périssable dur, type coffrage ou cercueil cloué.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est mauvaise mais la conservation des os moyenne. Seuls sont présents : les vertèbres thoraciques 3 à 10, les scapulas, les humérus, deux métacarpiens gauches, la jambe gauche, le tibia droit, une partie du tarse gauche et des métatarsiens gauches et droits.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les humérus sont disposés le long du corps. Deux métacarpiens sont situés à l'aplomb de l'extrémité distale de l'humérus droit, ce qui suggère que la main gauche reposait sur le coude droit (position 4- du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension, les pieds éloignés l'un de l'autre et tournés vers l'extérieur du corps (position 22).

**- Description taphonomique.**

Les vertèbres thoraciques conservées apparaissent en face antérieure et en connexion étroite entre elles.

Les scapulas et les humérus sont en vue antérieure et en connexion étroite. Les épaules sont légèrement surélevées par rapport aux extrémités distales des humérus et aux vertèbres, ce qui peut indiquer des contraintes et/ou des appuis contre une paroi. Deux métacarpiens gauches sont présents à l'est de l'extrémité distale de l'humérus droit, en face dorsale, ce qui suggère que la main gauche reposait en pronation sur le coude. Le reste des membres est absent.

Les os coxaux et les fémurs sont absents. Les os de la jambe gauche apparaissent en vue antéro-médiale et en connexion étroite entre eux et avec le tarse. Le talus, le calcaneus et le cunéiforme latéral sont en faces dorso-médiale et distale, les métatarsiens 2 et 3 sont vue médio-distale. L'ensemble est en connexion étroite. Le pied a connu une rotation partielle vers l'extérieur du corps (nord), suivie par la jambe. Ce mouvement semble avoir été stoppé par un appui contre une paroi qui a maintenu le pied légèrement en flexion. Le tibia droit apparaît en vue antéro-médiale et trois métatarsiens sont en vue dorsale. Ces derniers sont décalés vers le sud par rapport à l'axe du tibia. Le reste du pied est absent. Il est possible que la jambe et le pied droit aient connu une rotation similaire aux gauches mais le pied s'est, cette fois, mis à plat vers l'avant.

**- Milieu de décomposition.**

Le fait que les scapulas et les humérus soient en vue antérieure, malgré des appuis contre des parois, suggère de faibles mouvements osseux et de petits espaces vides limités au volume du corps. Il

en va de même pour les rotations des jambes et des pieds. Cependant, la représentation du squelette est trop incomplète pour déterminer si la décomposition s'est effectuée dans un espace vide ou au colmatage différé.

Les effets de paroi observables le long des épaules, des humérus et du pied droit sont cohérents avec l'hypothèse de l'emploi d'un aménagement rigide, type coffrage ou cercueil cloué, supposé à partir de la présence de traces de bois et de plusieurs clous.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 25. Sépulture 75 (fig. 9)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1575) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422. Des petits cailloux ont été observés dans la moitié occidentale du comblement de la tombe, alors que la moitié orientale est plus homogène.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1574) qui emploie des blocs de granit posés de chant. Cet aménagement mesure environ 0,80 m de largeur et est observable sur environ 1,50 m de longueur. Sa partie orientale est manquante, en raison d'une perturbation ultérieure liée au creusement d'une tranchée à l'époque moderne.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation osseuses sont très mauvaises. Seuls sont présents des fragments du crâne, de l'atlas, le tiers distal de l'humérus gauche, une partie de l'os coxal gauche et les fémurs.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Les membres inférieurs reposent en extension, les pieds croisés (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Les fragments du crâne indiquent que celui-ci s'est effondré sur lui-même, semble-t-il à partir d'une position sur le côté gauche. Les fragments reposent sur plusieurs pierres couvrant le fond de la tombe. Un fragment d'atlas est présent au contact des éléments de crâne. Il s'agit de la seule partie du tronc conservée. Ces informations ne permettent pas de déterminer si le crâne est dans sa position d'origine ou s'il s'est affaissé.

Le tiers distal de l'humérus gauche apparaît en face latérale, dans l'axe général du corps. Il est au contact de l'un bloc de l'aménagement bâti, ce qui explique sa position et suggère un appui du membre contre la paroi nord. C'est le seul élément des membres supérieurs qui soit conservé.

Un fragment d'os coxal, conservé sous forme de traces, est en vue antéro-médiale et en connexion étroite avec le fémur. Sa position indique une mise à plat au moins partielle du bassin. Les fémurs sont en vue antérieure. Leurs extrémités distales sont dirigées vers l'intérieur de la tombe, ce qui indique que les pieds, voire les jambes, devaient être croisés.

**- Milieu de décomposition.**

Les très mauvaises représentation et conservation du squelette ont limité les observations taphonomiques. Il faut noter un espace vide au niveau de l'os coxal gauche qui a permis son affaissement vers le nord. Cependant, cet élément, seul, ne permet pas de déterminer précisément le contexte de décomposition du corps. Aucune observation ne permet de proposer l'utilisation éventuelle d'aménagements complétant la structure bâtie.

**- Mobilier associé :** élément cristallin jaune (OI 212).

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## **26. Sépulture 76 (fig. 9)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1578) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1577) qui emploie des blocs de granit posés de chant. Cet aménagement mesure environ 0,80 m de largeur et est observable sur environ 1,40 m de longueur. Sa partie orientale est manquante, en raison d'une perturbation ultérieure liée au creusement d'une tranchée à l'époque moderne. Sa paroi nord est commune avec la tombe 75, hormis pour son extrémité

occidentale qui est constituée d'une pierre posée en diagonal. Cette disposition suggère que S.76 vient s'appuyer contre S.75 pour réemployer sa paroi. Enfin, la paroi ouest semble constituée d'un bloc qui s'est affaissé dans le volume interne de la tombe.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises puisque seul des fragments du crâne sont conservés.

**- Age au décès.** Le gabarit des fragments de crâne est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.** Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est.

**- Description taphonomique.**

Seul le crâne a pu être observé et seul l'os pariétal est bien conservé, le reste est très altéré. Celui-ci apparaît en vue latérale droite, le crâne était donc disposé sur le côté gauche. En l'absence d'autres indices taphonomiques, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de sa position d'origine ou s'il s'est affaissé vers le nord.

**- Milieu de décomposition :** indéterminé.

**- Mobilier associé.**

Virole en plomb (OI 194), découverte le long du bord sud de la tombe, à hauteur du thorax ou de l'abdomen du défunt.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## 27. Sépulture 77 (fig. 9)

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1580) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1579) qui emploie des blocs de granit posés de chant, ainsi qu'un grand fragment de tuile contre la face interne de la paroi occidentale. Cet aménagement mesure environ 0,70 m de largeur et est observable sur environ 1,25 m de longueur. Sa partie orientale est manquante, en raison d'une perturbation ultérieure liée au creusement d'une tranchée à l'époque moderne. De même, il n'y a pas de paroi nord mais cela peut s'expliquer par le recoupement de la sépulture 74 (1572). Cette dernière semble être aménagée après le creusement de la tranchée moderne.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation sont très mauvaises puisque seuls des fragments du crâne, de la mandibule, de l'atlas et de l'axis sont observables. Cela s'explique non seulement par l'acidité du sol mais aussi par le recoupement de S.74.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête est en vue antérieure.

**- Description taphonomique.**

L'os frontal et les os pariétaux sont très fragmentés. L'os occipital, mieux conservé, apparaît en vue antéro-supérieure. La mandibule est en face supérieure, plus bas que le crâne, mais, semble-t-il, en connexion étroite avec lui. L'atlas et l'axis sont en vue supérieure et en connexion étroite entre eux et avec le crâne. Celui-ci s'est légèrement affaissé vers l'arrière, à partir d'une position en vue supérieure. Son mouvement a été stoppé par la paroi nord de l'aménagement bâti. Il suppose un espace vide mais celui-ci pouvait être limité. La position de la tête en vue supérieure laisse à penser que celle-ci subissait initialement une contrainte qui a ensuite disparu, permettant le déplacement du crâne. Il peut s'agir de la paroi d'un aménagement en dur (coffrage ou cercueil) ou d'une enveloppe souple, type linceul. Cependant, ce seul élément ne permet pas de l'affirmer.

**- Milieu de décomposition :** indéterminé.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.** Plusieurs dents présentent une usure développée.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## 28. Sépulture 78 (fig. 9)

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle

**- Forme et dimensions.**

Le contour du creusement de la structure (1581) n'est pas visible dans l'encaissant 1422. Le comblement (1582) correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble, identique à la couche 1422.

Le squelette, hormis les fémurs et les jambes, est fortement perturbé, ce qui se marque par des fragments osseux dispersés et au moins pour partie déplacés. L'origine de cette/ces perturbation(s) n'a pas été identifiée (recreusement ancien, décapage mécanique lié à la fouille ?).

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est mauvaise mais sa conservation bonne. Le crâne, les membres supérieurs et les pieds sont partiellement présents mais sous la forme de fragments dispersés. Les membres inférieurs sont en place. Le tronc est absent.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La moitié supérieure du corps est perturbée. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Des fragments de crâne, des membres supérieurs, des os coxaux et des pieds sont présents mais dispersés. Il semble que certains fragments soient en place, s'en pouvoir l'affirmer, et ceux-ci sont trop morcelés pour déterminer leurs faces d'apparition.

Les os coxaux sont en connexion étroite avec les fémurs. Ceux-ci apparaissent en vue antérieure. Les tibias et les fibulas sont en face antéro-médiale, en connexion étroite entre eux et avec les fémurs. Les jambes ont connu une rotation vers l'extérieur du corps ; celle-ci est faible et elle est intervenue après la disparition des contentions ligamentaires des genoux. Malgré cela, les connexions ont été maintenues et les jambes semblent plus dirigées vers l'intérieur de l'espace sépulcrale que les fémurs (genoux rentrants). Cela peut s'expliquer par une contrainte externe : fosse étroite, aménagement périssable dure trapézoïdale ou enveloppe souple.

**- Milieu de décomposition.**

La mauvaise représentation du squelette et l'aspect déplacé d'une large partie des fragments osseux ne permettent pas de proposer d'hypothèses sur le contexte de décomposition du corps.

La disposition des os des jambes suggère une contrainte externe. Cependant, elle peut être due aux parois d'un aménagement rigide, aux contraintes d'une enveloppe souple ou encore à l'étroitesse de la fosse sépulcrale.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.



## 29. Sépulture 79

- *Type de sépulture* : indéterminé.

- *Forme et dimensions*.

Le creusement de la structure (1583) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans la couche 1422. Son comblement (1584) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422. Le squelette n'est plus représenté que par quelques fragments de crâne, de clavicule et d'ulna. Ces éléments n'ont plus de cohérence anatomique mais leur regroupement, isolé de toute autre structure reposant à la même altitude, suggère qu'ils correspondent aux vestiges d'une tombe détruite. Les perturbations sont dues au décapage mécanique du chevet en 2019 mais peut-être aussi à d'interventions antérieures indéterminées.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation du squelette est très mauvaise mais sa conservation moyenne. Seuls ont pu être observés et prélevés des fragments de crâne, de clavicule et d'ulna.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet* : indéterminé.

- *Description taphonomique* : néant.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 30. Sépulture 80 (fig. 10)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

Le creusement de la structure (1586) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans la couche 1422. Son comblement (1587) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422.

Des traces de bois ont été observées à l'extrémité est de la tombe, ce qui suggère l'emploi d'un aménagement en matériau périssable, type coffrage ou cercueil. Aucun clou n'a été mis au jour. Plusieurs os surnuméraires sont présents autour du défunt en place, dont un crâne disposé entre son coude et son os coxal droit.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation osseuses sont moyennes. L'avant-bras droit et les os des mains sont absents. Le splanchnocrâne est presque entièrement absent.

- *Age au décès.* Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe :* indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Le membre inférieur droit est fléchi entre 90° et 135°, la main en pronation sur le thorax et le coude légèrement écarté du corps. La disposition de l'humérus gauche indique également un coude éloigné du corps. Deux métacarpiens gauches sont visibles sur les premières vertèbres lombales. Le membre devait être fléchi à plus ou moins 90°, la main en pronation sur l'abdomen (position 45 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure. La mandibule est en vue supérieure et en avant du crâne, avec lequel elle est en connexion lâche. Il semble qu'elle se soit affaissée vers l'est. Les vertèbres cervicales observables sont en face antérieure, ce qui semble indiquer que le crâne est dans sa position d'origine, sans pouvoir l'affirmer.

Seules les trois dernières vertèbres thoraciques sont conservées, elles apparaissent en vue antérieure, tout comme le rachis lombale. L'ensemble est mal conservé mais semble en connexion étroite. Le rachis observable n'a pas, ou peu, connu de mobilisation. Les héli-thorax ne sont pas conservés.

La scapula gauche est en vue antérieure, possiblement encore en connexion avec l'humérus. Les faces d'apparition de ce dernier sont indéterminables. Deux métacarpiens sont visibles sur les premières vertèbres lombales. Ils sont orientés selon un axe globalement nord-sud et apparaissent en vue disto-dorsale, contre le bord latéral droit des vertèbres. La main reposait donc en pronation sur l'abdomen. La scapula et l'humérus droit sont en face antérieure et en connexion étroite. S'il y a eu une mise à plat, celle-ci s'est faite avec des mouvements limités. Les extrémités distale de l'humérus et proximale de l'avant-bras sont en connexion étroite et légèrement surélevées. Cela peut s'expliquer par une contrainte/effet de paroi et aussi par la présence du crâne surnuméraire. Le radius apparaît en face médiale, à l'ouest de l'ulna en vue postérieure. Ils sont en connexion étroite à lâche. L'avant-bras est en pronation, avec une très légère rotation du radius vers l'ouest.

L'os coxal gauche est en connexion étroite avec le fémur, ses faces d'apparition sont indéterminables. Le droit apparaît en face antéro-médiale mais toujours en connexion étroite avec le fémur. Il a connu une mise à plat partielle, stoppée par le fémur et/ou une contrainte latérale. Les

fémurs sont en face antérieure, en connexion étroite avec le tibia gauche, lâche avec le droit. Ces derniers sont vue antéro-médiale. Ils sont légèrement « rentrants » par rapport aux fémurs, ce qui peut indiquer une contrainte latérale. Les deux pieds présentent une disposition identique et symétrique par rapport à l'axe du corps. Les tarses et métatarsiens sont en connexion étroite et en vue dorso-médiale, ce qui indique une rotation vers l'extérieur de la tombe. Cependant, les métatarsiens gauches sont disposés selon un axe (face proximale ouest-nord-ouest ; face distale est-sud-est) et les droits selon une orientation (face proximale sud-ouest ; face distale nord-est. Cela indique que les métatarsiens ont subi un affaissement groupé vers l'intérieur du corps. Ces différences de rotation entre les tarses et les métatarsiens et le maintien des connexions suggèrent des effets de chaussure et des effets de parois au nord, est et sud des pieds.

**- Milieu de décomposition.**

Les mouvements osseux observables sont très limités, ce qui peut s'expliquer par un comblement précoce de la structure et également par des contraintes locales qui ont réduit les mouvements. Par ailleurs, la représentation moyenne du squelette empêche d'observer certains mouvements osseux indicatifs, comme la mise à plat ou non des hémithorax ou du bassin. En l'état, il est difficile d'être affirmatif sur le contexte de décomposition du défunt.

Des effets de parois sont observables le long du membre inférieur droit, sur le bord oriental des pieds et sur le bord latéral gauche du défunt (coude, os coxal et pied gauche). Ils sont cohérents avec les traces de bois observées à la fouille et permettent de proposer la présence d'un aménagement dur, type coffrage ou cercueil en bois. L'absence de clous laisse supposer que celui-ci était chevillé. L'aspect rentrant des tibias et le faible décrochement du genou gauche peuvent indiquer des contraintes localisées, liées à l'emploi d'une enveloppe souple, type linceul. Toutefois, cette seule observation ne permet pas de l'affirmer. En effet, le genou a pu être légèrement surélevé puis s'affaisser dans le volume interne du corps, dans un espace vide. Le maintien en connexion étroite des os des pieds, malgré des rotations et des positions instables de certains os, montre l'utilisation de chaussures.

**- Mobilier associé :** fiole en plomb (OI 221), disposée sur le bassin du défunt.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

### **31. Sépulture 81 (fig. 10)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la structure (1588) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans le contexte 1422. Son comblement (1589) correspond à un sédiment limono-sableux brun foncé, meuble, similaire à 1422. Le creusement de S.81 a recoupé S.89. Etant donné que les comblements des deux structures (1589 et 1607) sont très similaires, il n'a pas été possible d'identifier précisément les limites de S.81.

Le tiers distal des jambes et les pieds sont engagés dans la berme orientale de l'emprise de la fouille du chevet de 2019 et ne sont pas observables.

Des os surnuméraires, en majorité des os longs, ont été mis au jour sur et autour du défunt en place, en particulier dans la zone des membres inférieurs de ce dernier. Les os se concentrent dans un espace qui dépasse peu celui du volume du corps et pourrait correspondre à celui de la fosse sépulcrale. Un fémur surnuméraire est disposé le long du bord nord du défunt en place, à hauteur du bassin. Il repose dans l'axe du corps et pourrait marquer un effet de paroi.

Des traces de bois ont été mises au jour sous les dernières vertèbres thoraciques, le rachis lombale, les os coxaux et les fémurs. Elles sont attribuables à un fond d'aménagement en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil en bois. L'absence de découverte de clous laisse à penser qu'il pouvait être chevillé.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est moyenne à mauvaise, la conservation des os mauvaise. La majeure partie des côtes, les clavicules et une grande partie des os des mains sont absentes ; les vertèbres et les os coxaux sont présents sous la forme de traces.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne repose partiellement sur le côté gauche. Les membres supérieurs sont fléchis à 90°, les coudes écartés du corps et les mains en pronation sur le bassin (position 33 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face latérale droite et antérieure, la mandibule en vue supérieure et latérale droite. Malgré la béance de la mandibule, celle-ci s'est maintenue en connexion étroite avec le crâne. L'atlas est absent, l'axis apparaît en faces supérieure et légèrement latérale droite, déconnecté du crâne. Les vertèbres cervicales 3, 5, 6 et 7 sont en face antérieure, la 4 est en vue latérale gauche. L'ensemble du rachis cervical est orienté dans l'axe du corps. La tête s'est affaissée vers le nord, après la béance mandibulaire mais alors que certains contentions ligamentaires et musculaires du cou

étaient encore présentes. Cet affaissement est incomplet, peut-être en raison d'un appui contre une paroi ou d'une contrainte. Les vertèbres se sont mises à plat de façon légèrement désorganisée, ce qui suggère un espace vide sous le cou.

Les vertèbres thoraciques et lombales apparaissent globalement en face antérieure, les thoraciques 1 à 6 sont en connexion étroite. Pour les suivantes, leur état de conservation ne permet pas d'estimer l'état de leur connexion. Cependant, des variations de l'orientation des segments sont identifiables, ce qui peut indiquer des déconnexions ponctuelles et une mise à plat différentielle du rachis, signe d'un fond d'aménagement non pérenne. Pour les héli-thorax, seule leur partie supérieure est conservée. Elle apparaît en vues supérieure et endocôte à gauche, en face supérieure à droite. Les héli-thorax se sont mis à plat, peut-être avec une faible contrainte à gauche. Celle-ci ne peut pas être liée au membre supérieure, il faut donc envisager un élément souple périssable (linceul ou vêtement).

La scapula gauche apparaît en vue antérieure, en connexion étroite avec l'humérus en face antéro-latérale. La scapula droite est en vue antéro-latérale, en connexion étroite avec l'humérus en face latérale. Les épaules ont pu subir une faible contrainte ou un effet de paroi. Les coudes sont en connexion étroite et légèrement surélevés par rapport au reste des membres. L'ulna, en face postérieure, repose au-dessus du radius en vue latérale ; l'ensemble s'est maintenu en connexion. Les os de la main observables apparaissent en face dorsale et en connexion étroite ou lâche, sur l'os coxal gauche et dans le volume pelvien. La main reposait en pronation sur le bassin, elle a subi de faibles mouvements osseux, tout comme l'avant-bras qui a connu une rotation partielle vers l'ouest. L'avant-bras droit présente une disposition similaire au gauche mais, cette fois, l'ulna est en vue médiale et le radius est en face postérieure, ce qui suggère une rotation vers le nord-ouest. Il est possible que des os de la main droite soient conservés mais ils ne se distinguent pas de ceux de la gauche, ce qui suggère à nouveau une position en pronation sur le bassin et de faibles mouvements avec déconnexion partielle.

Les os coxaux ne sont quasiment pas conservés et leurs faces d'apparition sont indéterminables. Ils sont en connexion étroite avec les fémurs, lâche avec le sacrum. Le bassin s'est donc au moins partiellement mis à plat. Les fémurs apparaissent en face antérieure, le tibia droit en vue antéro-médiale. Le membre droit est en connexion étroite. Les membres n'ont pas, ou peu, connu de mouvements osseux. Le reste des membres n'est pas observable car engagé dans la berme orientale du chevet.

#### *- Milieu de décomposition.*

La mise à plat partielle des côtes et du bassin, ainsi que les déplacements partiels de la tête des avant-bras et des os des mains, indiquent la présence d'espaces vides secondaires. Cependant, les mobilisations osseuses sont de faible ampleur et les connexions sont globalement dans un état étroit. Cela suggère une décomposition dans un espace au colmatage différé, sans doute précoce.

Des effets de paroi ont été envisagés le long des humérus, latéralisés. Ils expliqueraient aussi la légère surélévation des coudes. Sur le côté nord, il s'aligne avec la tête, ce qui peut expliquer l'affaissement incomplet de cette dernière. Sur ce même côté, la disposition du fémur surnuméraire suggère qu'il se poursuit vers le sud. Ces effets de parois peuvent être dus à un aménagement en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil. Cette hypothèse est cohérente avec la mise à plat différentielle du rachis et les traces de bois observées sous le défunt en place.

Le maintien en connexion des avant-bras malgré leur rotation respective, l'affaissement incomplet de l'hémi-thorax gauche et l'ouverture partielle du bassin peuvent être liés à des contraintes ponctuelles, imputables à des vêtements.

- *Mobilier associé* : néant.
- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.
- *Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.
- *Caractères discrets* : néant.

### 32. Sépulture 82

- *Type de sépulture* : indéterminé.
- *Forme et dimensions*.

Seul un crâne a été observé ; aucun creusement de tombe ou aménagement n'ont été identifiés. Il repose à la même altitude que le fond de la tombe bâtie 43, à l'angle de laquelle le crâne a été trouvé. Le sédiment qui lui est associé (1591) est limono-sableux, brun et meuble. Il est identique au contexte 1422 qui l'entoure et au comblement de la tombe bâtie 43 (1504).

Le crâne a été enregistré comme le reste d'une sépulture lors de la fouille mais son interprétation est complexe. Il peut s'agir d'une tombe recoupée par l'installation de S.43, d'un os surnuméraire présent dans le comblement de cette dernière ou d'un crâne associé volontairement au défunt de la sépulture 43.

- *Conservation des éléments osseux*. Le crâne est mal conservé.
- *Age au décès* : indéterminé.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Position du sujet* : indéterminé.
- *Description taphonomique* : néant.
- *Milieu de décomposition* : indéterminé.
- *Mobilier associé* : néant.
- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.
- *Caractères discrets* : néant.

### 33. Sépulture 83

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.
- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1594) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422. Le creusement de S.83 (1593) recoupe la couche brune indurée 1614.

La sépulture 83 a été aménagée au-dessus de la tombe bâtie 96, dont plusieurs pierres sont apparues à la même hauteur que le niveau de dépôt des os de S.83. Les deux sépultures sont dans le même alignement mais S.83 est légèrement décalée vers l'est. Cela pourrait indiquer que S.96 est encore suffisamment visible au sol pour servir de point de repère et également assez ancienne pour aménager une nouvelle sépulture au-dessus.

Un fragment d'os long a été mis au jour à l'extrémité orientale de S.96. Il est apparu 10 à 15 cm plus haut que les os du défunt en place à cet endroit. Il peut appartenir au comblement de S.96 et aussi à celui de S.83, sus-jacent.

Une brique en terre cuite est placée sur le thorax du défunt, soit elle a été placée ainsi dès le départ, soit elle se trouvait au-dessus de la tombe et la disparition d'un aménagement non pérenne l'a fait s'effondrer sur le corps. L'hypothèse d'un marquage au sol de la tombe peut être envisagée mais l'absence de sédiment entre la brique et le corps suppose que celui-ci (ou l'aménagement) affleurerait presque le sol.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont moyennes. Une partie de la tête, l'hémi-thorax gauche et plus de la moitié des côtes droites, les clavicules, la scapula droite, le radius gauche, les mains et la majeure partie des os des pieds sont absents.

- *Age au décès* : adulte.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête repose son côté gauche. Les membres supérieurs sont fléchis à 90°, les mains probablement en pronation sur les coudes (position 44C du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension, les pieds rapprochés l'un de l'autre (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face latérale droite, la position de la mandibule n'est pas déterminable. Les vertèbres cervicales sont en vue antérieure, en connexion étroite entre elle et étroite ou lâche avec le crâne. Il est probable que la tête était initialement en face antérieure et qu'elle a connu une rotation vers le nord, après la disparition des contentions ligamentaires et musculaires autour des vertèbres. Cela suppose un espace vide.

Les vertèbres thoraciques et lombales observables apparaissent en vue antérieure et en connexion étroite entre elles. Elles reposent dans l'axe du corps. Plusieurs fragments de la moitié supérieure de l'hémi-thorax droit sont conservées, elles apparaissent en vue supéro-endocôte ou endocôte. Cela indique que les côtes ne se sont pas mises à plat, ou alors très partiellement, probablement en raison de la présence sus-jacente de la brique.

La scapula gauche est trop mal conservée pour déterminer ses faces d'apparition, la droite est absente. Les humérus et les ulnas sont en connexion étroite et en vue latérale. Les faces d'apparition du radius sont indéterminables, le droit est absent. La position des membres suggère que les mains reposaient en pronation, plus ou moins sur les coudes opposés et les avant-bras en travers de l'abdomen. La latéralisation des humérus peut marquer des effets de paroi le long du corps.

L'os coxal gauche est en vue médiale, les faces d'apparition du droit sont indéterminables. Ils sont en connexion étroite avec les fémurs. Le bassin s'est mis à plat, au moins à gauche. Les fémurs et les tibias apparaissent en face antérieure et en connexion étroite à lâche. L'extrémité distale des fémurs est légèrement décalée vers l'intérieur du corps par rapport à l'extrémité proximale des tibias. Cela peut indiquer une faible contrainte autour des genoux ou une légère surélévation de ces derniers. Les os des pieds sont très mal conservés ; seuls quelques éléments du tarse sont observables à gauche, du tarse et des deux premiers métatarsiens à droite. Leurs faces d'apparition sont indéterminables mais les fragments sont dans l'axe des tibias (mise à plat vers l'avant ?) et les extrémités distales reposent 5 à 6 cm plus haut que les chevilles. Cela peut être dû à un effet de paroi mais, en l'état, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'un aménagement rigide, souple ou même de la paroi de la fosse sépulcrale.

**- Milieu de décomposition.**

La rotation de la tête et la mise à plat de l'os coxal gauche indiquent la présence d'espaces vides secondaires. L'hémi-thorax droit ne s'est pas mis à plat mais cela peut être dû à la présence sus-jacente de la brique. Le corps s'est décomposé dans un espace vide ou au colmatage différé. L'état de représentation et de conservation du squelette ne permet pas d'être plus précis.

De même, des effets de paroi sont envisagés le long des fémurs, sur l'extrémité est des pieds, et il est possible que les genoux aient subi une contrainte latérale. Cependant, la faiblesse des indices



taphonomiques ne permet pas de déterminer si ces observations sont dues à un aménagement rigide de type coffrage ou cercueil, à une enveloppe souple de type linceul ou à une fosse sépulcrale étroite. La présence d'un espace vide autour de l'os coxal gauche tend à favoriser l'hypothèse d'un aménagement rigide, sans permettre d'être affirmatif.

- *Mobilier associé.*

- Fiole en plomb (OI 226) reposant immédiatement au nord du bord latéral gauche du crâne.

- Fiole en plomb (OI 230) découverte au niveau du bord supérieur de l'os coxal gauche. Elle reposait légèrement plus haut que les os, ce qui indique qu'elle a été posée sur le corps, vraisemblablement sur l'abdomen.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

### 34. Sépulture 84 (fig. 11)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions.*

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1596) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422, ce qui empêche d'identifier le creusement (1595). La sépulture est aménagée sur le couche brune indurée 1614.

Un clou a été mis au jour mais a été bougé pendant la fouille de la sépulture. Sa présence suggère l'emploi d'un aménagement en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil cloué.

- *Conservation des éléments osseux.*

La représentation du squelette est bonne mais sa conservation mauvaise. Les héli-thorax et une grande partie des vertèbres et des os des mains sont absentes.

- *Age au décès.* Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet.*

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête est légèrement sur son côté droit. Les membres supérieurs sont fléchis, le gauche à 180° et le droit à 135°. Les mains reposent en pronation, respectivement vers le visage et sur le thorax (position 65 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

*- Description taphonomique.*

Le crâne apparaît en faces antérieure et latérale gauche, la mandibule est en vues antérieure, latérale gauche et supérieure. Ils sont en connexion lâche. Les vertèbres cervicales apparaissent en face antérieure et en connexion étroite entre elles et avec le crâne. La tête devait initialement être en vue antérieure et elle a connu une rotation partielle vers le sud. La mandibule s'était déjà légèrement affaissée vers l'avant. Son mouvement a pu être limité par les vertèbres puis par le basculement de la tête.

Les vertèbres observables sont toutes en face antérieure et en connexion étroite entre elles. Elles reposent globalement dans l'axe du corps. Le thorax n'est pas conservé.

La clavicule gauche est verticalisée et en connexion lâche avec la scapula en vue antérieure. L'humérus apparaît en face antérieure légèrement latérale, en connexion étroite avec la scapula et étroite à lâche avec l'avant-bras. L'ulna est en vue latérale, le radius semble en face postérieure. Ils sont en connexion étroite. Le membre supérieur est fléchi à 180°, la main en pronation vers le visage. La verticalisation de la clavicule suggère une contrainte sur l'épaule gauche, la scapula et l'humérus ont pu se mettre à plat du fait de la présence sus-jacente de la main. Deux métacarpiens et une phalange proximale gauche ont été identifiés sur le côté droit de l'individu. Il peut s'agir d'un glissement des os de la main dans un espace vide ou d'une perturbation. La scapula droite apparaît en face antérieure, l'humérus et l'ulna en vue latérale, les faces d'apparition du radius sont indéterminables. Deux métacarpiens sont visibles sur le thorax, en vue dorsale. Les connexions de l'épaule et du coude sont étroites mais celle de l'avant-bras est lâche à déconnectée. Le membre est fléchi à 135°, la main en pronation sur le thorax. La latéralisation de l'humérus, alors que la scapula est à plat, suggère un effet de paroi le long du bord sud de la tombe. Le décrochement des os de l'avant-bras indique un espace vide et le déplacement de l'ulna vers l'est.

Les os coxaux sont mal conservés. Ils apparaissent en face antéro-médiale, voire médiale et en connexion étroite avec les fémurs. Le bassin s'est au moins partiellement mis à plat. Les fémurs sont en vue antérieure, les tibias en face antéro-médiale et les fibulas en face médiale. Les os des tarses et les métatarsiens sont globalement en vue médiale (hormis le premier métatarsien gauche en face dorsale, le talus droit en face médio-distale, le naviculaire et le premier métatarsien droit en vue dorso-médiale). L'ensemble des os est en connexion étroite. Les pieds ont connu une rotation partielle vers l'extérieur du corps, suivie par les jambes. Les genoux sont légèrement rentrants, ce qui peut indiquer une contrainte latérale (aménagement ou étroitesse de la fosse ?). De même, la rotation incomplète des pieds permet d'envisager une contrainte ou un effet de paroi latéral. Les os des pieds se sont maintenus en connexion étroite, malgré des positions en équilibre instable, ce qui suggère des contraintes ponctuelles attribuables à un effet de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat, au moins partielle, du bassin et les faibles déplacements de la tête, possiblement des os de la main gauche, de l'ulna droit et, dans une moindre mesure, des jambes et des pieds, indiquent la présence d'espaces vides. La faiblesse des déplacements observés suggère un comblement précoce. Il semble donc que le corps se soit décomposé dans un espace au colmatage différé.

Les effets de paroi envisagés sur les bords latéraux des pieds et l'alignement du coude, du grand trochanter et du pied gauche sont cohérents avec l'hypothèse de l'emploi d'un aménagement en matériau périssable rigide, type coffrage ou cercueil cloué, proposé à partir de la découverte d'un clou. L'aspect rentrant des genoux ne semble pas pouvoir être attribué à cet aménagement. Il peut être dû à une contrainte ponctuelle liée à un autre aménagement (linceul ?) ou à l'étroitesse du fond de la fosse, une fois le contenant en bois disparu. Cette seule observation ne permet pas d'être affirmatif quant à l'origine de la contrainte. Enfin, le maintien en connexion des os des pieds, malgré des positions en équilibre instable, indique des effets de chaussure, imputable à un vêtement enserrant uniquement les pieds (chausse ou chaussures).

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

### **35. Sépulture 85 (fig. 11)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le contour du creusement de la structure (1597) n'est pas visible dans l'encaissant 1422. Le comblement (1598) correspond à un sédiment limono-sableux brun foncé, meuble, identique à la couche 1422. Des poches de couleur noire ont été observées sous les membres inférieurs, elles pourraient correspondre au fond d'un aménagement en bois.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont moyennes. Les vertèbres cervicales et thoraciques, le sacrum, les côtes, les clavicules, les mains et les phalanges des pieds sont absents.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Les membres supérieurs sont fléchis, le gauche à 130°, le droit à 90° et les mains devaient reposer en pronation, respectivement sur le thorax et l'abdomen (position 54 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension, les pieds rapprochés l'un de l'autre (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure, la mandibule en vue supérieure. Ils sont en connexion lâche. En l'absence des vertèbres cervicales, il n'est pas possible de déterminer si le crâne est dans sa position initiale ou s'il s'est affaissé vers l'arrière (ouest).

Seules les vertèbres lombales sont conservées. Elles reposent en face antérieure et en connexion étroite entre elles, dans l'axe général du corps.

Les scapulas apparaissent en face antérieure et en connexion étroite avec les humérus latéralisés. Les ulnas sont en vue latérale et les radius en face latéro-postérieure. Les coudes sont en connexion étroite mais l'avant-bras droit est en connexion lâche. Les mains reposaient en pronation, la gauche sur le thorax et la droite sur l'abdomen. Les membres n'ont pas ou peu connu de mouvements osseux.

Les os coxaux apparaissent en face antéro-médiale, en connexion étroite avec le fémur gauche, étroite à lâche avec le droit. Le bassin s'est au moins partiellement mis à plat. Le mouvement d'affaissement des os coxaux a pu être arrêté par des contraintes latérales ou un comblement plus au moins précoce de la structure. Le fémur gauche apparaît en face antérieure légèrement médiale, le droit en vue médiale et les os des jambes sont en vue antéro-médiale. Ils sont en connexion étroite entre eux et avec les torses. Les os du tarse droit sont en vue médio-dorsale, les gauche et les métatarsiens apparaissent en face dorso-médiale. L'extrémité distale des métatarsiens est légèrement surélevée par rapport au reste des pieds. L'ensemble est en connexion étroite. Les membres inférieurs ont connu une rotation partielle vers l'extérieur du corps. Celle-ci a pu être limitée par un effet de paroi latéral. La faible surélévation de l'extrémité des métatarsiens peut aussi être liée à un appui contre une paroi. Le maintien des os des pieds en connexion étroite, malgré la rotation et la position en équilibre instable de certains d'entre eux, suggère des contraintes ponctuelles attribuables à un effet de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

La représentation du squelette, très partielle, ne permet pas de déterminer le contexte de décomposition du corps.

Des effets de paroi sont observables le long des humérus, des membres inférieurs et des pieds. Ils peuvent être liés à un aménagement rigide, type coffrage ou cercueil, ou à une enveloppe souple, type linceul. L'étude taphonomique ne permet pas de déterminer de quel type il s'agit. Cependant, la

présence de poches de sédiment noires sous les membres inférieurs favorise l'hypothèse d'un aménagement en bois. Étant donné l'absence de découverte de clous, celui-ci pourrait être chevillé. L'identification d'effets de chaussure sur les pieds permet aussi de proposer l'utilisation de ce type de vêtement (chausses ou chaussures).

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

### 36. Sépulture 86 (fig. 11)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions.*

Le creusement de la structure (1599) n'a été identifié que très partiellement. Il est aménagé dans le contexte 1422 pour sa partie est. Sur celle-ci, la différence entre le sédiment de son comblement (1600), limono-sableux brun foncé, meuble et l'aspect de 1422, plus clair, a permis d'identifier la limite du creusement. Sur sa moitié ouest, la tombe est installée dans le substrat naturel d'arène granitique (1054). Cependant, la friabilité de ce dernier n'a pas permis d'identifier précisément le creusement.

Un bloc posé de chant est visible sur le bord nord de la tombe, au niveau des pieds et orienté dans l'axe de la sépulture. Toutefois, il s'agit du seul bloc directement associable à la tombe et il peut fonctionner avec des tombes bâties de cet espace (S.90 ou possible tombe au sud de S.64). Un second bloc posé de chant est visible au sud mais à plus de 0,50 m des os, soit presque la largeur des autres tombes bâties observées au chevet. Pour pouvoir lui associer ce bloc, il faudrait donc envisager un aménagement deux fois plus large que les autres.

Des traces ligneuses ont été observées sous les os, ce qui indique l'emploi d'un aménagement en matériau périssable dur, type coffrage ou cercueil en bois. Aucun clou n'a été mis au jour, ce qui permet d'envisager qu'il soit chevillé.

Les deux tiers supérieurs du défunt sont manquants. Cela ne peut pas s'expliquer uniquement par l'acidité du sol puisqu'une partie des membres inférieurs est présente. Il faut envisager des perturbations dues à une ou plusieurs interventions ultérieures indéterminées.

- *Conservation des éléments osseux.*

La représentation et la conservation osseuse sont très mauvaises. Seuls sont observables le fémur et le tibia droits, la jambe gauche, un fragment du calcanéus gauche, la naviculaire et les cunéiformes latéral et intermédiaire droits.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs reposent en extension (position 22 du « Code Durand »).

- *Description taphonomique*.

Le fémur droit est disposé dans l'axe du corps, ses faces d'apparition sont indéterminables. Les tibias et la fibula gauche sont en vue globalement antérieure. Les os de la jambe gauche sont en connexion étroite entre eux et, semble-t-il, en connexion étroite à lâche avec le calcaneus. Les faces d'apparition de ce dernier sont indéterminables. Le naviculaire droit est déplacé, les cunéiformes latéral et intermédiaire sont en vue dorsale, en connexion étroite entre eux et légèrement plus haut que le tibia. Cela pourrait indiquer un appui lié à un effet de paroi mais cette seule observation ne permet pas de l'affirmer.

- *Milieu de décomposition*.

La très mauvaise représentation et conservation osseuses empêche de proposer des hypothèses sur le contexte de décomposition du corps. Aucun élément ne contredit l'emploi d'un aménagement de type coffrage ou cercueil, envisagé à partir de la présence de traces de bois.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques*.

Le tibia gauche paraît trois fois plus volumineux que le droit. Il peut s'agir d'un effet taphonomique, lié à l'écrasement en place du tibia ou à une pathologie (ostéomyélite ?).

- *Caractères discrets* : néant.

### 37. Sépulture 87 (fig. 11)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

Le creusement de la fosse sépulcrale (1602) incise légèrement le substrat d'arène granitique (1054). Cependant, l'aspect friable du sol géologique ne permet pas de définir précisément les limites de la structure et seule sa largeur a pu être identifiée : 0,56 m. La sépulture est aussi aménagée dans le contexte 1422, qui la recouvre. Le comblement de la tombe (1603) correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422, ce qui empêche de distinguer les limites du creusement au sein de cette couche.

Le creusement de la tombe a recoupé l'extrémité orientale de la sépulture 70.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation osseuse sont très mauvaises. Seuls sont présents le crâne (partie du neurocrâne), les fémurs sans leurs extrémités proximales, les tibias et le talus gauche.

- **Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- **Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît plus ou moins en face antérieure. En l'absence de la mandibule et du rachis cervical, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit ou non de sa position d'origine.

Les fémurs et le tibia droit sont en vue antérieure, le tarse apparaît en face dorso-distale. Les faces d'apparition du tibia gauche sont indéterminées. Les connexions des genoux sont étroites, celle de la cheville gauche est étroite à lâche. Cela suggère une absence de mouvements des os des membres ou dans des déplacements très limités. Le talus repose 4 cm plus haut que le tibia, ce qui, associé à ses faces d'apparition, permet d'envisager une contrainte ponctuelle ou un appui contre une paroi. Ce seul indice ne permet pas d'être plus précis.

- **Milieu de décomposition :** indéterminé.

- **Mobilier associé :** néant.

- **Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

- **Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

- **Caractères discrets :** néant.

### 38. Sépulture 88 (fig. 12)

- **Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la structure (1604) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans le contexte 1422. Son comblement (1605) correspond à un sédiment limono-sableux brun foncé, meuble, similaire à 1422.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls sont observables, sous la forme de fragments : le crâne, l'os coxal droit (un fragment), les fémurs et les tibias.

- **Age au décès :** indéterminé.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs reposent en extension (position 22 du « Code Durand »).

- *Description taphonomique*.

Le crâne est très fragmenté et s'est peut-être effondré sur lui-même ; ses faces d'apparition sont indéterminables.

La face d'apparition du fragment d'os coxal droit est indéterminable, tout comme l'état de la connexion coxo-fémorale. Les fémurs et tibias sont disposés selon un axe ouest-est, a priori celui du corps. Ils apparaissent possiblement en face antérieure. Les tibias semblent légèrement « rentrants » par rapport aux fémurs, ce qui pourrait indiquer des contraintes latérales imputables à un aménagement dur, type coffrage ou cercueil, ou à une enveloppe souple, type linceul. Cependant, l'état des os et l'identification de ce seul indice ne permettent pas d'être affirmatif. Cela peut aussi être dû à une fosse sépulcrale étroite.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

### 39. Sépulture 89 (fig. 10)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

Le creusement de la structure (1606) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans la couche 1422. Son comblement (1607) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun et meuble, similaire à 1422. La sépulture a été recoupée par le creusement de la tombe 81 (1588). Étant donné que les complements des deux structures (1607 et 1589) sont très similaires, il n'a pas été possible d'identifier précisément les limites de S.81. Cette dernière contenait de nombreux os surnuméraires dans son comblement. Il est probable qu'au moins une partie d'entre eux appartient à S.89.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls sont présents la tête osseuse et le fémur gauche. Le reste de la tombe a été perturbé par l'aménagement de S.81.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.



- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête repose sur son côté gauche. Le membre inférieur gauche était en extension (position 2- du « Code Durand »).

- *Description taphonomique*.

La tête apparaît en face latérale droite, la mandibule en connexion étroite avec le crâne, sans béance mandibulaire. Cela suggère que la tête osseuse est dans sa position d'origine ou qu'elle s'est affaissée vers le nord très peu de temps après l'inhumation.

Le fémur apparaît en face antérieure, dans l'axe du corps. Il est possible que l'extrémité distale des membres inférieurs soit engagée dans la berme est du chevet, à l'instar du défunt de S.81. Cependant, en raison du recoupement par cette dernière, il n'est pas possible de l'affirmer.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

#### 40. Sépulture 90

- *Type de sépulture* : indéterminé

- *Forme et dimensions*.

Uniquement repérée au sol en 2019, elle n'a pas été fouillée. La structure est située au sud de la sépulture 92 et à l'est de la tombe 86. Sur sa partie occidentale, elle semble comporter au moins deux pierres posées de chant. Elle pourrait correspondre à la continuité vers le sud de la rangée de tombes bâties formée par S.75, S.76, S.77 et S.92.

- *Conservation des éléments osseux* : indéterminé.

- *Age au décès* : indéterminé.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet* : indéterminé.

- *Description taphonomique* : néant.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

#### 41. Sépulture 91 (fig. 12)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions.*

Le creusement de la structure (1610) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans le contexte 1422 et recoupe la couche 1614. Celle-ci correspond à une nappe longiligne de sédiment brun induré, stratigraphiquement plus haute que le squelette en place d'une dizaine de centimètres. Le comblement de la sépulture (1611) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et similaire à 1422.

Seuls les membres inférieurs du défunt sont observables. Les deux-tiers ouest de la sépulture ont été recoupés par un ou plusieurs creusements postérieurs, peut-être la tranchée d'époque moderne identifiée immédiatement à l'ouest.

- *Conservation des éléments osseux.*

La représentation et la conservation osseuse sont très mauvaises. Seuls ont pu être observés les fémurs (sans le quart proximal), les tibias et des éléments des tarse gauche et droit. Ces derniers ne correspondaient qu'à des traces attribuées aux calcaneus et talus.

- *Age au décès.* Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet.*

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Les membres inférieurs sont en extension, les deux pieds légèrement ramenés l'un vers l'autre (position 22 du « Code Durand »).

- *Description taphonomique.*

Les faces d'apparition des fémurs, des tibias et des éléments de tarse sont indéterminables, du fait de leur état de conservation. Cependant, les fémurs sont dans l'axe des tibias et des tarse, ce qui indique que, s'il y a eu des mouvements osseux, ils ont été de faible ampleur.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé.*

Virole en plomb. D'après sa position par rapport aux membres inférieurs, elle devait reposer sur l'abdomen.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

## 42. Sépulture 92 (fig. 12)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions.*

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1613) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1612) qui emploie des blocs de granit posés de chant. Cet aménagement mesure environ 0,64 m de largeur et est observable sur environ 1,07 m de longueur. Sa partie orientale est manquante, en raison d'une perturbation ultérieure liée au creusement d'une tranchée à l'époque moderne. Sa paroi nord est commune avec la tombe 76, hormis pour son extrémité occidentale qui est doublée d'une seconde pierre, plus fine. Cette disposition suggère que S.92 vient s'appuyer contre S.76 pour remployer sa paroi.

Le corps présente un pendage, de l'ouest vers le sud.

- *Conservation des éléments osseux.*

La représentation et la conservation osseuse sont mauvaises. Seuls sont observables la tête, le membre supérieur gauche et des fragments du membre supérieur droit, de la ceinture pelvienne et de la moitié proximale des fémurs.

- *Age au décès* : adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet.*

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue supérieure et légèrement sur le côté gauche, le membre supérieur gauche est fléchi entre 90° et 135°, la main en pronation sur le thorax. La disposition du membre droit est indéterminée (position 5- du « Code Durand »). Le membre inférieur droit est en extension, la disposition du gauche est indéterminée (position -2).

- *Description taphonomique.*

Le crâne apparaît en face antérieure et latérale droite, la mandibule en vues supérieure, latérale droite et légèrement antérieure. Ils sont en connexion lâche. Les vertèbres cervicales sont en vue antérieure et en connexion étroite entre elles et avec le crâne. La dernière vertèbre cervicale repose 7 cm plus bas que la première. Il est probable que le crâne était initialement surélevé et en vue plus ou moins supérieure et en partie sur le côté gauche. Il s'est affaissé vers l'arrière (ouest) alors que la mandibule s'est maintenue en place. Ce mouvement a été assez précoce pour que les vertèbres suivent aussi en partie ce déplacement, sans se déconnecter mais en gardant une différence de hauteur entre

elles. Cela suppose également un espace vide permettant le déplacement du crâne, comblé suffisamment rapidement pour maintenir les vertèbres en connexion.

La scapula gauche est en vue antérieure, en connexion étroite avec l'humérus en vue latérale. La disposition de ce dernier s'explique par son appui contre la paroi nord de l'aménagement bâti. L'ulna, est disposé en diagonal du thorax, en connexion étroite avec l'humérus et il apparaît en vue latérale. L'avant-bras reposait a priori en pronation. Le membre supérieur droit n'est représenté que par la tête de l'humérus. Elle est en position anatomique mais ses faces d'apparition sont indéterminables.

Le bassin est très mal conservé. Il semble s'être mis au moins partiellement à plat. Les connexions avec les fémurs se sont maintenues dans un état étroit. La moitié proximale du fémur est en vue antérieure et disposée dans l'axe du corps. Pour le membre droit, seule la tête fémorale est observable, elle repose dans l'acétabulum de l'os coxal.

**- Milieu de décomposition.**

Le très mauvais état de représentation et de conservation du squelette a fortement limité les observations taphonomiques. La mise à plat du bassin est incertaine. Le déplacement du crâne indique un probable espace vide secondaire qui s'est comblé très rapidement, avant la disparition des contentions ligamentaires et musculaires du rachis cervicale. Ce seul élément ne permet pas d'être affirmatif sur le contexte de décomposition du corps. Il pourrait aussi indiquer une contrainte à l'arrière du crâne qui, une fois disparue, aura permis la mobilisation de ce dernier vers l'ouest. Cependant, son origine peut être multiple (aménagement dur ou souple, coussin)

**- Mobilier associé :** fiole en plomb (OI 239) reposant sur l'abdomen du défunt.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

### **43. Sépulture 93 (fig. 10 et 12)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la structure (1615) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans le contexte 1422. Son comblement (1616) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun foncé, meuble et similaire à 1422.

L'extrémité orientale de la tombe n'est pas observable, car elle est engagée dans la berme est de l'emprise du chevet de 2019.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est moyenne et sa conservation mauvaise. Les mains sont absentes, les pieds ne sont pas observables car engagés dans la berme. Le rachis et les membres supérieurs sont partiels et conservés pour l'essentiel sous la forme de traces.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure et légèrement sur le côté droit. Les membres supérieurs sont fléchis à 145°, les mains sur le thorax (position 55 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le neurocrâne apparaît en face antérieure et latérale droite. Le splanchnocrâne, la mandibule et les vertèbres cervicales ne sont pas conservées ; il n'est donc pas possible de déterminer si la tête est dans sa position d'origine ou si elle a été mobilisée.

Les trois dernières vertèbres thoraciques et le rachis lombale sont observables mais très altérés. Ils apparaissent en vue antérieure et en connexion étroite.

La scapula gauche est en vue antérieure, en connexion étroite avec l'humérus qui repose le long du corps. Les faces d'apparition de ce dernier sont indéterminables, tout comme celles de l'ulna qui est disposé en diagonal sur le thorax. Le membre supérieur droit est disposé plus ou moins symétriquement au gauche, par rapport à l'axe du corps. L'ulna est en vue latérale, c'est peut-être également le cas de l'humérus mais c'est incertain. Les mains sont absentes.

Les os coxaux sont très mal conservés mais ils semblent apparaître en vue antérieure, ce qui suggère que le bassin ne s'est pas, ou peu, mis à plat. Les fémurs sont en face antérieure, le droit en connexion étroite avec l'os coxal. La connexion est dans un état indéterminé à gauche. Les jambes et les pieds sont engagés dans la berme orientale du chevet et ne sont pas observables en 2019.

**- Milieu de décomposition.**

La représentation et la conservation du squelette empêchent de proposer des hypothèses quant au contexte de décomposition du corps. Des effets de paroi sont visibles sur les bords latéraux du squelette : le long des humérus, os coxaux et fémurs gauches et droits. Cette observation est cohérente avec la possible position de l'humérus droit en vue latérale et elle suggère l'emploi d'un aménagement en matériaux périssables. Cependant, l'état du squelette ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'un aménagement dur (type coffrage ou cercueil, chevillé puisqu'aucun clou n'a été mis au jour) ou souple (type linceul).

**- Mobilier associé :** fiole en plomb (OI 241), disposée sur les mains qui reposent sur le thorax.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.
- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.
- *Caractères discrets* : néant.

#### 44. Sépulture 94 (fig. 12)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire d'individuelle.
- *Forme et dimensions*.

Le creusement de la structure (1617) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans le contexte 1422 et recoupe la couche 1614. Celle-ci correspond à une nappe longiligne de sédiment brun induré, stratigraphiquement plus haute que le squelette en place d'environ 25 cm. Le comblement de la sépulture (1611) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun sur sa moitié orientale et limoneux noir sur sa moitié occidentale. Par ailleurs, la tombe a été recoupée par le vaste creusement 1585, ce qui explique l'absence d'une large partie de la moitié gauche du défunt (notamment le membre supérieur).

Les membres inférieurs sont engagés dans la berme orientale de l'emprise de fouille 2019, à partir de la moitié des fémurs.

Un clou a été mis au jour dans le comblement supérieur de la tombe.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation osseuse sont mauvaises. Seuls sont observables le neurocrâne, les dernières vertèbres thoraciques, le rachis lombale et le sacrum, la scapula et l'humérus droit, les os coxaux et le fémur droit.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.
- *Sexe* : indéterminé.
- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne repose sur le côté gauche. L'humérus droit repose le long du corps. Le fémur droit est dans l'axe du corps, sa position suggère que le membre est en extension (position -2 du « Code Durand »).

- *Description taphonomique*.

Le crâne apparaît en faces latérale droite et légèrement antérieure. En l'absence de la mandibule et des vertèbres cervicales, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de sa position d'origine ou s'il s'est affaissé vers le nord.

Les dernières vertèbres thoraciques sont orientées selon un axe sud-ouest/nord-est, alors que le rachis lombale suit une direction ouest-est. Cette différence peut indiquer un décrochement entre des

tronçons du rachis et une mise à plat différentielle de ce dernier, attribuables à un fond d'aménagement en matériau périssable (type coffrage ou cercueil).

La scapula droite, partielle, apparaît en face latéro-antérieure. Elle est en connexion étroite avec l'humérus qui lui est en vue antéro-latérale. Cela suggère une contrainte sur l'épaule droite. Le maintien de l'humérus dans une position partiellement latéralisée peut aussi s'expliquer par un effet de paroi.

Les os coxaux sont très partiels. Les faces d'apparition du gauche ne sont pas déterminables. Le droit est en vue antérieure et en connexion étroite à lâche avec le sacrum, étroite avec le fémur. Cela indique que l'os coxal ne s'est pas mis à plat. Le fémur droit apparaît en face antérieure.

**- Milieu de décomposition.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises, ce qui empêche de proposer des hypothèses quant au contexte de décomposition du corps.

Un effet de paroi est visible le long du bord sud du défunt (extrémité distale de l'humérus droit, bord latérale de l'os coxal et du fémur). Sa présence explique le maintien en place de l'humérus et de l'os coxal. Associé à l'hypothèse d'un fond d'aménagement en matériau périssable et à la découverte d'un clou dans le comblement supérieur, il suggère l'emploi d'un contenant rigide, type coffrage ou cercueil trapézoïdal, peut-être cloué. L'effet de contrainte observé sur l'épaule droite ne s'explique pas par l'effet de paroi. Il peut être dû à un vêtement ou à une enveloppe souple, type linceul, sans qu'il soit possible d'être plus précis.

**- Mobilier associé :** fiole en plomb (OI 237) reposant sur l'hémi-thorax droit.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

#### **45. Sépulture 95 (fig. 13)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le creusement de la structure (1619) n'a pas été identifié. Il est aménagé dans le contexte 1422. Son comblement (1620) correspond à un sédiment limono-sableux brun foncé, meuble, similaire à 1422.

De nombreux os surnuméraires, en majorité des os longs, ont été mis au jour sur et autour du défunt en place. Aucun effet de paroi n'a été mis en évidence. En revanche, les os se concentrent dans un espace qui dépasse peu celui du volume du corps et qui pourrait correspondre à celui de la fosse

sépulcrale. Cela supposerait que les inhumations successives se font au sein d'un espace restreint. Les os surnuméraires appartiennent à au moins deux défunts différents.

La conservation osseuse est moyenne mais la quasi-totalité du tronc et des avant-bras est absente. Par ailleurs, il n'y a pas d'os surnuméraires au-dessus de cette zone du corps. Il semble donc que cette dernière ait subi des perturbations, dont l'origine n'a pas été déterminée.

*- Conservation des éléments osseux.*

La représentation du squelette est mauvaise, sa conservation moyenne. Seuls sont présents : la tête, les vertèbres cervicales, les scapulas, humérus et ulnas, l'os coxal gauche, les fémurs, tibias et le talus gauche.

- *Age au décès.* Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet.*

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Les membres supérieurs sont partiels mais ils semblent fléchis à 90°, les mains sur l'abdomen (position 44 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

*- Description taphonomique.*

La tête est très fragmentée. Le crâne apparaît en face antérieure, en connexion lâche avec la mandibule en vue supérieure. L'atlas et l'axis sont en face supérieure et en connexion étroite avec le crâne. La troisième vertèbre cervicale apparaît en vue antéro-supérieure et les quatre autres en face antérieure. Elles sont en connexion étroite entre elles. Il semble que le crâne était initialement légèrement surélevé puisqu'il s'est affaissé vers l'arrière (ouest). Ce mouvement a été suffisamment lent ou tardif pour ne pas entraîner les vertèbres ou engendrer leur décrochement. Ce mouvement peut suggérer un espace vide, au moins réduit, alors que les vertèbres ne se sont pas affaissées. Celles-ci ont pu être maintenues en place (coussin ?).

Les scapulas et l'humérus droit apparaissent en face antérieure. L'humérus gauche et les ulnas sont trop mal conservés pour pouvoir déterminer leurs faces d'apparition. Les connexions des épaules sont étroites, celles des coudes sont indéterminables. Les ulnas sont orientés selon un axe nord-sud, ce qui indique que les membres étaient fléchis, les avant-bras reposant sur l'abdomen.

L'os coxal gauche apparaît en face antéro-médiale et en connexion étroite avec le fémur. Le bassin s'est au moins partiellement mis à plat. L'affaissement de l'os coxal a été stoppé, sans que l'on puisse en identifier l'origine. Les fémurs et les tibias sont en vue antérieure, le talus gauche en vue dorso-médiale. L'ensemble est en connexion étroite. Les genoux semblent légèrement rentrants mais cela peut-être lié à la courbure convexe observée sur les tibias, a priori d'origine pathologique. La position du talus, seule, ne permet pas de déterminer celle du pied avec certitude.



**- Milieu de décomposition.**

La représentation et la conservation du squelette ne permettent pas de déterminer l'espace de décomposition du corps et elles limitent l'identification d'indices taphonomiques de la présence ou de l'absence d'aménagements en matériau périssable. Seule l'hypothèse d'un coussin funéraire peut être proposée, sans pouvoir l'affirmer.

**- Mobilier associé :** néant.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.**

Usure dentaire développée observée sur plusieurs dents (dentine visible).

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques.**

Une ostéomalacie a été envisagée sur les fémurs et les tibias, uniquement à partir d'observations de terrain. Elle se marque notamment par une augmentation du volume des os et une courbure convexe des tibias.

**- Caractères discrets :** néant.

**46. Sépulture 96 (fig. 13)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1622) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422 et à 1594 (comblement de la sépulture 83, sus-jacente).

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1621) qui emploie quatre blocs de granit posés de chant, sur les bords nord et sud de la tombe. Cet aménagement mesure environ 0,56 m de largeur.

La sépulture 83 a été aménagée au-dessus de S.96, dans le même alignement mais légèrement décalée vers l'est. Cela pourrait indiquer que la tombe est encore suffisamment visible au sol pour servir de point de repère et également assez ancienne pour qu'une nouvelle sépulture puisse être aménagée au-dessus. Le creusement de S.83 (1593) recoupe la couche brune indurée 1614 mais cette dernière est stratigraphiquement plus haute que S.96 et lui est postérieure.

Un fragment d'os long est visible à l'extrémité est de la tombe. Il est apparu 10 à 15 cm plus haut que les os du défunt en place à cet endroit. Il peut appartenir au comblement de S.96 et aussi à celui de S.83, sus-jacente et dont la limite de creusement n'a pas été identifiée.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette est très mauvaise. Seuls sont présents le crâne, les humérus, la moitié proximale de l'ulna gauche, les fémurs et la moitié proximale du tibia droit.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure, le membre supérieur gauche est fléchi à un peu plus de 90°, l'humérus droit est disposé le long du corps mais la position de l'avant-bras est inconnue (position 4- du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

- *Description taphonomique*.

Le crâne apparaît en face antérieure. Il semble en connexion étroite avec la mandibule qui est en vue supérieure. Les vertèbres cervicales ne sont pas conservées, ce qui empêche de déterminer si la mandibule s'est affaissée vers l'avant (est) ou si c'est le crâne qui s'est déplacé vers l'arrière (ouest), à partir d'une position en vue supérieure.

Le rachis et le thorax sont absents.

Les humérus semblent latéralisés mais cela peut s'expliquer par un appui contre l'aménagement bâti, le long duquel ils reposent. L'ulna gauche est disposé en diagonal du thorax, en vue latérale. Il est probable que la main reposait en pronation sur le thorax. L'avant-bras droit et les mains sont absents.

Les fémurs et le tibia droit apparaissent en vue antérieure. Il est probable qu'ils n'ont pas, ou peu, subi de déplacements. Leur disposition suggère que les pieds devaient être rapprochés l'un de l'autre, voire accolés. Ils ne sont pas conservés.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé* : fiole en plomb (OI 240) disposée sur le thorax.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

#### 47. Sépulture 97 (fig. 13)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

Le creusement de la structure (1623) n'a pas été identifié, hormis sur son extrémité ouest où il a une forme quadrangulaire. Il est aménagé dans le contexte 1422 et recoupe la couche 1614. Celle-ci correspond à une nappe longiligne de sédiment brun induré, stratigraphiquement plus haute que le

squelette en place d'entre 20 et 30 cm. Le comblement de la sépulture (1624) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun clair et compact, similaire à 1422 à cet endroit.

La partie inférieure du corps est engagée dans la berme orientale de l'emprise de fouille de 2019, à partir du tiers distal du fémur gauche et du bord inférieur de l'os coxal droit.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont mauvaises. Seuls sont observables, sous la forme de fragments : le neurocrâne, la clavicule, l'humérus et l'avant-bras droit, les os coxaux et le fémur gauche.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en face antérieure. Le membre supérieur droit est fléchi à 135°, le gauche est absent (position -5 du « Code Durand »). Le membre inférieur gauche est en extension (position 2-).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure. En l'absence de la mandibule et des vertèbres cervicales, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit ou non de sa position initiale.

Le rachis et le thorax sont absents.

Des fragments de la clavicule, de l'humérus et de l'avant-bras sont observables mais leur état de conservation ne permet pas de déterminer leurs faces d'apparition. La clavicule est au moins partiellement verticalisée. Cela peut indiquer une contrainte sur l'épaule mais ce seul argument ne permet pas de l'affirmer.

Les os coxaux ne sont présents que sous la forme de traces. Le fémur est aussi en mauvais état de conservation. Leurs faces d'apparition et l'état des connexions coxo-fémorales sont indéterminables.

**- Milieu de décomposition :** indéterminé.

**- Mobilier associé.**

Fiolle en plomb (OI 238) disposée au niveau du tiers inférieur de l'hémi-thorax droit.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

**48. Sépulture 98 (fig. 14)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

Le contour du creusement de la structure (1625) n'est pas visible dans l'encaissant 1422. Le comblement (1626) correspond à un sédiment limono-sableux brun, meuble, identique à la couche 1422.

Les membres inférieurs sont engagés dans la berme orientale de l'emprise du chevet 2019, à partir du tiers distal des fémurs.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont moyennes. Les héli-thorax, les ceintures scapulaires et les mains sont absentes, pour la partie observable.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Le membre supérieur gauche est fléchi à 135°, la main en pronation sur le thorax. Le membre droit est fléchi à 90°, la main en pronation sur l'abdomen (position 54 du « Code Durand »). Les coudes sont écartés du corps. Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure et en connexion étroite avec la mandibule en vue supérieure. Les vertèbres cervicales sont présentes mais trop mal conservées pour que leurs faces d'apparition ou l'état de leur connexion soient identifiables. Il n'est donc pas possible de déterminer si le crâne est dans sa position d'origine ou s'il s'est affaissé vers l'arrière.

Les rachis thoraciques et lombales apparaissent en vue antérieure et en connexion étroite. Seuls les arcs vertébraux sont conservés. Le sacrum est absent.

L'humérus gauche est en face postérieure, ce qui suggère qu'il a connu une rotation vers l'intérieur du corps. Le coude, légèrement surélevé, est en connexion lâche. Le radius et l'ulna apparaissent en vue postérieure et leurs extrémités distales se sont déconnectées. La main reposait en pronation sur le thorax et les os de l'avant-bras se sont déplacés. L'humérus droit est latéralisé (effet de paroi ?). Il est en connexion étroite avec l'ulna en face latérale et le radius en vue postérieure. La main devait reposer en pronation sur l'abdomen et l'avant-bras n'a pas, ou peu, connu de mouvement.

Les os coxaux et les fémurs apparaissent en vue antérieure et en connexion étroite. Le bassin ne s'est pas mis à plat, peut-être en raison de contraintes latérales.

**- Milieu de décomposition.**

L'aspect partiel du squelette et son état de conservation ne permettent pas de déterminer avec certitude l'espace de décomposition du corps. Plusieurs mouvements osseux sont observables, ce qui

indique des espaces vides, mais l'absence de déplacement de l'humérus, des os de l'avant-bras droit ou du bassin peut être due à un colmatage précoce.

Les deux coudes sont écartés du corps et légèrement surélevés. L'humérus droit est latéralisé et la gauche a connu une rotation vers l'intérieur du corps, ce qui peut indiquer une position initiale surélevée et/ou latéralisée. Le coude droit s'aligne avec le bord latéral du fémur. Ces éléments suggèrent la présence d'effets de paroi. Toutefois, les indices sont trop ténus pour déterminer si ceux-ci sont dus à un contenant rigide, type coffrage ou cercueil, ou à une enveloppe souple, type linceul.

- *Mobilier associé* : néant.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

#### **49. Sépulture 99 (fig. 14)**

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1628) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1627) qui emploie quatre blocs de granit posés de chant, sur les bords nord et sud de la tombe. Plusieurs fragments de TCA ont été observés à l'extrémité est de l'aménagement. Celui-ci mesure environ 0,47 m de largeur pour au moins 1,80 m de longueur.

L'extrémité est de la sépulture est recouverte par la couche brune indurée 1614.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation osseuses sont mauvaises. Seuls la tête, les fémurs, les jambes et une partie des os des pieds sont observables.

- *Age au décès* : adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête repose sur le côté gauche. Les membres inférieurs sont en extension, les pieds tournés vers l'intérieur du corps (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face latérale droite et antérieure, la mandibule en vue latérale droite et supérieure. Ils sont en connexion étroite. La mandibule a connu un affaissement vers l'avant. Son maintien en connexion avec le crâne peut indiquer que la tête a subi un affaissement vers le nord précoce, après la béance mandibulaire mais avant que les connexions ligamentaires et musculaires aient disparu. La tête repose légèrement plus que haut (5 cm) que le reste du squelette, ce qui suggère qu'elle était légèrement surélevée (coussin funéraire ?).

Le rachis, le thorax et les membres supérieurs ne sont pas observables.

Les os coxaux sont absents. Les fémurs apparaissent en vue antérieure, en connexion étroite avec les tibias en face antéro-médiale. Les fibulas apparaissent en vue médiale mais elles sont restées en connexion étroite avec les tibias. Les jambes ont connu une faible rotation vers l'extérieur du corps. Elles sont « rentrantes » par rapport aux fémurs et disposées parallèlement, ce qui pourrait indiquer de faibles contraintes latérales. Celles-ci ne sont pas attribuables à l'aménagement bâti. Les talus et calcaneus gauches et droits sont en connexion étroite avec les jambes et apparaissent en vue distale. Le reste du tarse gauche est en face dorsale, les métatarsiens 2 à 4 en vue dorso-médiale et le métatarsien 1 en face médiale. A droite, le reste du tarse est absent, le métatarsien 5 est en vue dorsale, les 3 et 4 en face dorso-médiale. L'ensemble des os des pieds est resté en connexion étroite et les métatarsiens apparaissent légèrement plus haut que les torses. Les pieds ont connu une rotation vers l'extérieur du corps, de faible ampleur, peut-être en raison de contraintes latérales. Ils présentent un pendage de l'ouest vers l'est qui peut s'expliquer par un appui contre une paroi, placée au niveau l'extrémité orientale de la tombe. Le maintien en connexion des os des pieds malgré le pendage, les rotations et les positions instables de certains os suggèrent des contraintes ponctuelles attribuables à des effets de chaussure.

**- Milieu de décomposition.**

La mauvaise représentation et conservation du squelette empêche de proposer des hypothèses sur le milieu de décomposition du corps. Les mouvements observés sont de faible ampleur et souvent précoce, ils pourraient donc même se produire dans un milieu colmaté. A l'inverse, la petitesse des mouvements ou le maintien des connexions peuvent s'expliquer par des effets de paroi ou des contraintes, qui se seraient appliqués dans des contextes de colmatage différé, voire d'espace vide.

Les contraintes latérales envisagées pour les membres inférieurs ainsi que l'effet de paroi sur les pieds et les effets de chaussure indiquent l'emploi d'éléments en matériau périssable, en plus de l'aménagement bâti. Cependant, ils peuvent être attribués, soit à des éléments durs, type coffrage ou cercueil, associés à des chaussettes/chaussures, soit à une enveloppe souple, type linceul. L'absence d'une large partie du squelette empêche d'affirmer l'une des hypothèses.

**- Mobilier associé.**

FiOLE en plomb (OI 248) reposant au niveau de l'hémi-thorax gauche, plus haut que l'extrémité proximale des fémurs et à la même hauteur que la base de la tête, légèrement surélevée. Cela indique que la fiole reposait sur le corps.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

**50. Sépulture 100 (fig. 14)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1630) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1629) qui emploie quatre blocs de granit posés de chant, sur les bords nord et sud de la tombe. Les blocs constituant la paroi sud servent aussi à la paroi nord de la tombe 96. Plusieurs fragments de TCA ont été observés à l'extrémité est de l'aménagement. Celui-ci mesure environ 0,74 m de largeur pour au moins 1,80 m de longueur.

L'extrémité orientale de la sépulture est recouverte par la couche brune indurée 1614, la tombe lui est donc antérieure.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation osseuse sont très mauvaises. Seuls la tête, les fémurs et les tibias sont observables.

**- Age au décès :** adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Les membres inférieurs sont en extension (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure et la mandibule en vue antérieure, ils sont en connexion lâche. Une partie de la face s'est écrasée sur elle-même et légèrement déplacée vers le nord. En l'absence des vertèbres cervicales, il n'est pas possible de déterminer sur la mandibule s'est affaissée vers l'avant ou si le crâne a basculé vers l'arrière.

Le rachis, le thorax, les membres supérieurs et le bassin sont absents.

Les fémurs et les tibias sont alignés, leur disposition suggère que les pieds étaient proches l'un de l'autre, voire accolés. Les connexions des genoux sont étroites. L'état de conservation des os ne permet pas de déterminer leurs faces d'apparition.

- *Milieu de décomposition* : indéterminé.

- *Mobilier associé*.

Fiole en plomb (OI 242) située au niveau de l'hémi-thorax gauche. Elle repose plus haut que la base du crâne ou les fémurs, ce qui suggère qu'elle était posée sur le corps.

- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.

- *Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.

- *Caractères discrets* : néant.

### 51. Sépulture 101 (fig. 14)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1632) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1631) qui emploie quatre blocs de granit posés de chant, sur les bords nord et sud de la tombe. Cet aménagement mesure environ 0,73 m de largeur et au moins 1,70 m de longueur.

L'extrémité orientale de la tombe est recouverte par la couche brune indurée 1614. La sépulture 91 est installée au-dessus de S.101 mais elle ne semble pas l'avoir perturbée. La couche 1614 est postérieure à S.101 mais elle a été recoupée par S.91.

Un clou a été mis au jour à l'arrière du crâne, la pointe dirigée vers le sol. Cela permet d'envisager l'emploi d'un contenant en matériau périssable, type coffrage ou cercueil cloué.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation du squelette est moyenne, sa conservation moyenne à mauvaise. Le rachis, les hémi-thorax et les membres supérieurs sont partiels et conservés sous la forme de traces.

- *Age au décès* : adulte (troisièmes molaires inférieures observables et usées en surface).

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête repose sur le côté droit. Le membre supérieur gauche est fléchi à 90°, la main en pronation sur l'abdomen et le membre



droit est fléchi à  $135^\circ$ , la main en pronation sur le thorax (position 45 du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension, le pied gauche légèrement en appui contre le droit (position 22).

*- Description taphonomique.*

Le crâne apparaît en face latérale gauche, la mandibule en vue latérale gauche et supérieure, les trois premières vertèbres cervicales en face supérieure et les quatre dernières en vue supéro-antérieure. L'ensemble des os est en connexion étroite. La tête a connu une rotation vers le sud, semble-t-il à partir d'une position légèrement surélevée. La mandibule a suivi cette rotation malgré son affaissement vers l'avant. En revanche, les vertèbres se sont maintenues en place. La surélévation de la tête peut être liée à un appui contre une paroi, ce qui serait cohérent avec le clou découvert à l'arrière du crâne. Le déplacement de la tête indique un espace vide mais le maintien en place des vertèbres laisse supposer, soit un comblement précoce sous le cou, soit une contrainte qui a limité leurs déplacements (coussin ?).

Le rachis est globalement mal conservé mais les vertèbres semblent en vue plus ou moins antérieure et en connexion étroite entre elles. Les premières côtes sont observables à gauche et à droite ; elles apparaissent en face supérieure, ce qui indique une mise à plat au moins partielle des hémithorax.

Les clavicules sont en vue supérieure et verticalisée (plus marqué à gauche qu'à droite). Les scapulas apparaissent en face antérieure, en connexion lâche avec les clavicules et étroite avec les humérus. Ceux-ci sont latéralisés, leur extrémité proximale légèrement plus haute que les distales. Ces éléments indiquent des contraintes sur les épaules qui se sont, malgré tout, mises à plat. Les humérus ont subi des effets de paroi qui peuvent s'expliquer par un aménagement périssable ou par les blocs en granit posés de chant. L'avant-bras est en connexion lâche avec l'humérus et forme un angle de  $90^\circ$  avec ce dernier. Les faces d'apparition du radius sont indéterminables, il est en connexion lâche avec l'ulna en vue latérale. La main gauche est représentée par deux phalanges proximales et une distale, elles apparaissent en vue dorsale. La main reposait en pronation sur l'abdomen. Les os de l'avant-bras droit sont en connexion étroite entre eux, lâche avec l'humérus et forment un angle de  $45^\circ$  avec ce dernier. L'ulna est en vue latérale, le radius en face postérieure. La main, absente, devait reposer en pronation sur le bassin et l'avant-bras n'a pas, ou peu, connu de déplacement. Le coude droit est écarté du corps mais cela ne semble pas lié à un appui contre une paroi puisqu'il est plus bas que l'épaule et le poignet.

Les os coxaux apparaissent en face antéro-médiale et en connexion étroite avec les fémurs. Le bassin ne s'est que partiellement mis à plat (colmatage précoce ou contraintes autour du bassin ?). Les fémurs sont en face antérieure. Les tibias apparaissent en vue antéro-médiale, en connexion étroite avec les fémurs, les fibulas en face médiale et les tarses. Les jambes ont connu une faible rotation vers

l'extérieur du corps. Le calcaneus, le talus et le naviculaire gauche apparaissent en face médio-dorsale, les métatarsiens en vue dorso-distale et les phalanges proximales en face distale légèrement dorsale. L'ensemble des os est en connexion étroite. Le pied gauche a connu une rotation vers le sud et s'est probablement appuyé contre le droit. Les métatarsiens se sont ensuite mis à plat vers le nord et les phalanges semblent être en appui contre une paroi. L'absence de déconnexions, malgré les mouvements osseux, suggère, soit un effet de chaussure, soit un comblement précoce de cette partie de la tombe. Le talus et le calcaneus droit apparaissent en face médiale. Les métatarsiens 1 et 2 sont en vue dorso-distale, les 3 à 5 en vue médio-dorsale. L'ensemble est en connexion étroite. Le pied droit a aussi connu une rotation vers le sud, peut-être du fait de l'appui du gauche. Les métatarsiens se sont mis à plat en suivant cette disposition et avec un appui contre une paroi à l'est. L'absence de déconnexions suggère les mêmes hypothèses que pour le pied gauche.

**- Milieu de décomposition.**

La mise à plat au moins partielle des hémithorax et du bassin, le déplacement de la tête, la légère déconnexion du coude droit et les mouvements limités du membre inférieur indiquent des espaces vides secondaires. Cependant, l'absence de mobilisation des vertèbres cervicales et la faiblesse des mouvements osseux en général suggèrent une décomposition dans un espace colmaté précocement.

La légère surélévation du crâne indique un effet de paroi, tout comme la position des phalanges et des métatarsiens des pieds. Ces effets de paroi sont cohérents avec l'hypothèse d'un contenant en matériaux périssable, type coffrage ou cercueil, proposé à partir de la présence d'un clou à l'arrière de la tête. La latéralisation des humérus est également cohérente avec cette proposition, même si elle pourrait aussi s'expliquer par un appui contre les blocs posés de chant. Les contraintes observées sur les épaules et possiblement sur le bassin peuvent être liées à des vêtements serrés ou à une enveloppe souple, type lincoln. Le fait que le coude droit soit écarté du corps tend à favoriser la première solution, qui permet des contraintes plus ponctuelles. Par ailleurs, la présence de vêtements a pu limiter les déplacements osseux des membres supérieurs et inférieurs.

Un coussin funéraire a été envisagé pour expliquer l'absence de déplacement des vertèbres cervicales mais celle-ci peut aussi être due à un colmatage précoce. Ce dernier étant suggéré par d'autres indices, c'est lui qui a été favorisé.

**- Mobilier associé :** fiole en plomb (OI 250) disposée sur le bord droit de l'abdomen.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.**

Plusieurs dents montrent un état d'usure développé (dentine apparente).

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

## 52. Sépulture 102 (fig. 15)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.

- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1634) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

Le creusement de la sépulture (1633) recoupe la couche 1614. Celle-ci correspond à une nappe longiligne de sédiment brun induré, stratigraphiquement plus haute que le squelette en place d'une trentaine de centimètres. Le fond de la tombe 91 est une vingtaine de centimètres plus haut que le niveau d'apparition des os de S.102. La première recoupe aussi le contexte 1614 et il semble que son extrémité orientale recouvre le bord occidental de S.102 ; elle lui est donc postérieure.

La partie orientale de S.102 est engagée dans la berme orientale du chevet. Les jambes et les pieds sont en dehors de l'emprise de fouille de 2019.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation du squelette est mauvaise, sa conservation moyenne. Seuls sont présents : la tête, les deux premières côtes gauches, le rachis, la scapula, l'humérus et l'extrémité proximale de l'ulna gauche, une partie des os coxaux et les fémurs. Les jambes et les pieds ne sont pas observables.

- *Age au décès*. Le gabarit des os est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé.

- *Position du sujet*.

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. L'humérus gauche repose le long du corps et seule l'extrémité proximale de l'ulna gauche est conservée pour les avant-bras, ce qui ne permet pas de définir la position des membres supérieurs. Les fémurs sont disposés de façon symétrique, leurs extrémités distales dirigées vers l'intérieur de la tombe. Cela indique que les membres sont en extension (position 22 du « Code Durand »), les pieds possiblement rapprochés.

- *Description taphonomique*.

Le crâne apparaît en face antérieure, la mandibule est en vue supérieure, en avant du précédent. Les trois premières vertèbres sont en face supérieure, les deux suivantes en face supérieure légèrement antérieure et les deux dernières en face supéro-antérieure. La tête est en connexion étroite, tout comme les vertèbres, mais la connexion entre les deux n'a pas pu être observée. La disposition des os indique que le crâne était initialement en vue supérieure, puis il s'est affaissé vers l'arrière (ouest). Cela suppose un espace vide autour de la tête et une possible contrainte à l'arrière de celle-ci. Le maintien en place des vertèbres pourrait être lié à un coussin funéraire.

Les vertèbres thoraciques et lombales sont conservées sous la forme de traces. Elles semblent en vue globalement antérieure et en connexion étroite entre elles. Le sacrum est absent. Seules les deux première côtes gauches sont observables, elles apparaissent en face supérieure.

La scapula gauche apparaît en face latérale et en connexion étroite avec l'humérus en vue antéro-médiale. Cela suggère une contrainte sur l'épaule gauche. L'extrémité proximale de l'ulna est en connexion étroite avec l'humérus et apparaît en face latérale. Le membre droit n'est pas observable.

Les os coxaux, très partiels, sont en face antéro-médiale et en connexion étroite avec les fémurs en vue antérieure. Le bassin s'est partiellement mis à plat. Les fémurs n'ont pas, ou peu, connu de mouvements.

**- Milieu de décomposition.**

Le déplacement du crâne et la mise à plat au moins partielle du bassin suggèrent la présence d'espaces vides. Bien que ces indices soient ténus, en raison de l'état de représentation et de conservation du squelette, il semble que la décomposition du corps ait eu lieu dans un espace vide ou au colmatage différé.

La position de la tête en vue supérieure, la latéralisation de l'épaule gauche et la mise à plat incomplète du bassin permettent de proposer la présence de contraintes, attribuables à un aménagement non pérenne. Le petit nombre d'éléments observables ne permet pas de déterminer s'il s'agit d'une structure dure, type coffrage ou cercueil, ou d'une enveloppe souple, type linceul. Par ailleurs, le maintien en place des premières vertèbres cervicales, malgré l'espace vide et le basculement du crâne, est cohérent avec la présence d'un coussin funéraire.

**- Mobilier associé.**

Fiole en plomb (OI 247) disposée au niveau de l'abdomen. Elle repose légèrement plus haut que le niveau de dépôt des vertèbres thoraciques et lombales, ce qui suggère qu'elle a été placée sur le corps.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

**53. Sépulture 103 (fig. 15)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1636) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422, ce qui empêche d'identifier le creusement (1635).

Le fond de la tombe 93, localisé immédiatement au nord, est une vingtaine de centimètres plus haut que le niveau d'apparition des os de S.103. Le bord sud de la première recouvre légèrement la seconde, ce qui indique qu'elle lui est postérieure.

La partie orientale de S.103 est engagée dans la berme est du chevet. Les jambes et les pieds sont en dehors de l'emprise de fouille de 2019.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation du squelette est très mauvaise, la conservation osseuse mauvaise. Seuls ont pu être observés une partie du neurocrâne et les fûts diaphysaires des fémurs. Les jambes et les pieds sont engagés dans la berme est du chevet.

**- Age au décès.** Le gabarit des os est cohérent avec un défunt de taille adulte.

**- Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en face antérieure. Les fémurs sont disposés de façon symétrique, leurs extrémités distales dirigées vers l'intérieur de la tombe. Cela indique que les membres sont en extension (position 22 du « Code Durand »), les pieds possiblement rapprochés.

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure. L'absence de la mandibule et des vertèbres cervicales empêche de déterminer s'il s'agit de sa position d'origine.

Les fémurs sont en vue antérieure, disposés symétriquement par rapport à l'axe du corps.

**- Milieu de décomposition :** indéterminé.

**- Mobilier associé.**

Fiolle en plomb (OI 252) disposée au niveau de l'abdomen. Elle repose légèrement plus haut que le niveau de dépôt des fémurs, ce qui suggère qu'elle a été placée sur le corps.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress :** néant.

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

**54. Sépulture 104 (fig. 15)**

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1638) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422, ce qui empêche d'identifier le creusement de la sépulture (1637).

La partie orientale de S.104 est engagée dans la berme est du chevet. Les tiers distaux des fémurs, les jambes et les pieds sont en dehors de l'emprise de fouille de 2019.

D'après le plan de masse, le contexte 1614 (nappe longiligne de sédiment brun induré) recouvre l'extrémité ouest de la tombe 104. Cependant, toutes les autres sépultures de cette rangée d'inhumations (93, 94, 97, 102 et 103) sont postérieures à cette couche. Étant donné que la couche 1614 avait déjà été enlevée lors de la fouille de S.104, leur relation stratigraphique est incertaine : soit la sépulture est antérieure à 1614 et à toutes les autres tombes de la rangée, soit il s'agit d'un effet de fouille et la S.104 est bien postérieure à 1614.

Des traces de bois ont été observées, ce qui indique l'emploi d'un aménagement en matériau périssable dur, type coffrage ou cercueil. L'absence de clous peut indiquer qu'il était chevillé.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls sont présents, sous la forme de fragments : la tête, la scapula, l'humérus et le radius gauche, les os coxaux, les fémurs.

- **Age au décès.** Le gabarit des os conservés est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- **Sexe :** indéterminé.

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. Le crâne est en vue antérieure. Le membre supérieur gauche semble fléchi à 135°, la main (absente) reposant en pronation sur le thorax. Le droit est absent (position 5- du « Code Durand »). Les membres inférieurs sont en extension (position 22).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure, la mandibule en vue postérieure. Ils sont en connexion étroite. L'absence des vertèbres cervicales empêche de déterminer s'il s'agit de la position initiale du crâne ou si celui-ci s'est affaissé vers l'arrière (ouest).

La scapula gauche apparaît en face antérieure, en connexion étroite avec l'humérus en face latérale. Le coude est très légèrement écarté du corps et il repose plus bas que l'épaule. Cette disposition peut indiquer un effet de paroi latéral ayant maintenu l'humérus latéralisé et son extrémité proximale légèrement surélevée. Le radius repose en travers du corps, en face postérieure. Cela suggère que la main était en pronation sur le thorax.

L'état de conservation des os coxaux ne permet pas de déterminer leurs faces d'apparition. Ils sont en connexion étroite avec les fémurs. Ces derniers reposent en vue antérieure.

**- Milieu de décomposition.**

Indéterminé. La présence d'un possible effet de paroi sur l'humérus gauche est cohérente avec l'utilisation d'un coffrage ou cercueil en matériau périssable, supposé à partir des traces de bois.

**- Mobilier associé.**

Fiolle en plomb (OI 249) située au niveau de l'abdomen. Elle reposait entre 2 et 6 cm plus haut que le reste du squelette post-crânien, ce qui indique qu'elle avait été déposée sur le corps.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.**

Plusieurs dents montrent un état d'usure développé (dentine apparente).

**- Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques : néant.**

**- Caractères discrets : néant.**

**55. Sépulture 105 (fig. 15)**

**- Type de sépulture : inhumation primaire individuelle.**

**- Forme et dimensions.**

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1640) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun, meuble, similaire à 1422.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1639) qui emploie trois blocs de granit posés de chant, sur les bords nord et sud de la tombe. Cet aménagement mesure environ 0,60 m de largeur et au moins 1,66 m de longueur. Les autres tombes de la même rangée (96, 99, 100 et 101) comportent quatre blocs. L'absence d'une pierre au niveau de l'angle sud-est pourrait être due à l'installation sus-jacente de S.91 mais cette dernière a aussi été aménagée au-dessus de S.101 et ne semble pas l'avoir perturbée.

L'extrémité orientale de la tombe était recouverte par la couche brune indurée 1614, qui lui est donc postérieure.

Des clous et des traces de bois ont été mis au jour à l'intérieur de l'aménagement bâti, ce qui indique l'emploi d'un contenant en matériau périssable, type coffrage ou cercueil cloué.

**- Conservation des éléments osseux.**

La représentation et la conservation osseuse sont très mauvaises. Seuls sont présents : la tête (partiellement), deux vertèbres thoraciques, les os coxaux (partiellement), les fémurs, le tibia gauche, la jambe droite et une partie des tarses et des métatarsiens.

**- Age au décès : adulte.**

**- Sexe : indéterminé.**

**- Position du sujet.**

Il est disposé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La tête est partiellement sur le côté gauche. Les membres inférieurs ne sont pas conservés. Les membres inférieurs sont en extension, les pieds à plat l'un à côté de l'autre (position 22 du « Code Durand »).

**- Description taphonomique.**

Le crâne apparaît en face antérieure et latérale droite. La mandibule est en vue supérieure, latérale droite et légèrement postérieure. Elle est en connexion lâche avec le crâne. Cette disposition suggère que la rotation de la tête vers le nord a eu lieu après l'affaissement de la mandibule. De ce fait, cette dernière n'a que partiellement suivi la rotation du crâne et s'en est détachée.

Deux vertèbres thoraciques (possibles 5 et 6) apparaissent en vue antérieure, les héli-thorax et les membres supérieurs ne sont pas conservés.

Les os coxaux apparaissent en vue antérieure, en connexion étroite avec les fémurs, ce qui indique qu'ils n'ont pas, ou peu, bougé. Les fémurs et les tibias sont en vue antérieure, la fibula droite est en face médiale. L'ensemble est en connexion étroite. Hormis, la rotation de la fibula vers l'extérieur du corps (sud), les membres n'ont pas, ou peu, connu de mouvement. Les genoux sont « rentrants » et les tibias sont disposés de façon parallèle, ce qui peut indiquer des contraintes latérales. Les pieds se sont mis à plat vers l'est, les os apparaissant en face dorsale. Ces derniers se sont maintenus en connexion étroite à lâche. Ils sont trop mal conservés pour confirmer ou non la présence d'effets de chaussure ou de contraintes. L'extrémité distale des métatarsiens repose 2 à 3 cm plus haut que les chevilles mais cela peut être dû à une remontée du fond de la fosse.

**- Milieu de décomposition.**

La rotation de la tête indique un espace vide, même réduit. A l'inverse, la quasi absence de mouvement observable sur les membres inférieurs peut être liée à un comblement précoce. D'une façon générale, la représentation et la conservation osseuses ne permettent pas de déterminer avec certitude l'espace de décomposition du corps.

Aucun élément ne contredit l'hypothèse d'une utilisation d'un coffrage ou cercueil cloué, proposée à partir de la présence de traces de bois et de clous. L'étude taphonomique suggère aussi des contraintes sur les genoux et les tibias qui ne s'expliquent que par un aménagement dur rectiligne. L'emploi d'une enveloppe souple de type linceul est possible mais cette seule observation ne permet pas de l'affirmer.

**- Mobilier associé.**

- Fiole en plomb (OI 248) placée au niveau de l'héli-thorax droit. Elle repose entre 4 et 10 cm plus haut que le squelette post-crânien, ce qui indique qu'elle était placée sur le défunt.

- Tessons de céramique.



- *Etat sanitaire et marqueurs de stress* : néant.
- *Éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques* : néant.
- *Caractères discrets* : néant.

#### 56. Sépulture 106 (fig. 16)

- *Type de sépulture* : inhumation primaire individuelle.
- *Forme et dimensions*.

La fosse d'installation de la tombe n'a pas été identifiée. Celle-ci est aménagée dans la couche 1422. Son comblement (1645) est constitué d'un sédiment limono-sableux brun clair, peu compact et proche de 1422. Au moins un os surnuméraire (humérus) a pu être identifié dans la tombe, il était localisé au-dessus du membre inférieur droit, sous un bloc.

La sépulture correspond à une tombe bâtie (1644) qui emploie des blocs de granit posés de chant, ainsi que plusieurs fragments de TCA pour sa paroi ouest. Cet aménagement mesure environ 0,47 m de largeur et est observable sur environ 1,50 m de longueur. Un bloc s'est affaissé dans le volume interne de la tombe et recouvrait une partie du membre inférieur droit. La présence de plusieurs blocs disposés de chant à l'ouest, au sud et à l'est de la tombe bâtie, pourrait indiquer que celle-ci s'appuie, voire recoupe, une ancienne tombe bâtie installée au sud. Aucun os dans ce dernier aménagement ne permet de le confirmer mais cela peut s'expliquer par les phénomènes taphonomiques et peut-être la présence de S.106.

- *Conservation des éléments osseux*.

La représentation et la conservation du squelette sont très mauvaises. Seuls des fragments du crâne et du fémur et du tibia droits sont présents.

- *Age au décès*. Le gabarit des os conservés est cohérent avec un sujet de taille adulte.

- *Sexe* : indéterminé

- *Position du sujet*.

Il est orienté selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. La disposition du membre inférieur droit, dans l'axe du corps et en vue antérieure, indique une position du défunt en décubitus dorsal, le membre inférieur en extension (position 22 du « Code Durand »).

- *Description taphonomique*.

Le crâne apparaît en vue latérale gauche, à l'extrémité ouest de la sépulture. L'absence de la mandibule et des premières vertèbres empêche de déterminer s'il s'agit de sa position initiale ou s'il s'est affaissé.

Le fémur et le tibia droit apparaissent en vue antérieure et en connexion étroite, dans l'axe du corps.

**- Milieu de décomposition.**

La représentation et la conservation du squelette ne permettent pas de proposer des hypothèses sur l'espace de décomposition du défunt. L'affaissement d'un bloc dans l'espace interne de la tombe, sur le membre inférieur droit, démontre la présence d'un espace vide. Cependant, la présence d'un humérus surnuméraire entre le bloc et les os du défunt en place suggère que du sédiment est également rentré dans l'espace interne de la tombe, avant le bloc.

**- Mobilier associé :** fiole en plomb (OI 184) située au niveau de l'hémi-thorax gauche.

**- Etat sanitaire et marqueurs de stress.**

Plusieurs dents montrent un état d'usure développé (dentine apparente).

**- Eléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques :** néant.

**- Caractères discrets :** néant.

### 57. Sépulture 107-52 (fig. 17)

**- Type de sépulture :** inhumation primaire individuelle.

**- Forme et dimensions.**

La sépulture 52 a été fouillée lors de la campagne 2018. Lors du prélèvement des os du défunt en place, des os de pied d'une deuxième sépulture ont été identifiés mais non fouillés. Ils semblaient prendre place dans un large creusement orienté selon un axe ouest-est, sous-jacent à S.52.

En 2019, ce creusement a été fouillé et le pied a été attribué à la sépulture 55. La fosse, aménagée dans le substrat d'arène granitique, mesure 1,96 m de longueur sur 0,80 m de largeur et une profondeur de 0,91 m par rapport au niveau de circulation, indiqué par le dallage du cloître. Cependant, deux fonds d'aménagement en bois, distincts, ont été mis au jour. Celui le plus au sud a été associé à la tombe 55 ; le second, qui semblait passer sous le précédent, a été identifié comme la sépulture 107. Les fosses sépulcrales de S.55 et S.107 (respectivement 1522 et 1646) ne se différencient pas car leurs comblements (1523 et 1647) correspondent à un sédiment sableux jaune clair, meuble, similaire à l'encaissant, et il n'a pas été possible de déterminer si le large creusement, identifié en 2018 et fouillé en 2019, correspondait au regroupement des deux fosses sépulcrales ou à 1646, a priori plus ancien. Il est également possible que le creusement ait été prévu, dès le départ, pour accueillir les deux défunts.

Une reprise de la stratigraphie des tombes, dans le cadre de la rédaction du rapport 2019, conduit à être moins affirmatif quant à la chronologie et à l'identification des sépultures. En effet, des arguments

peuvent être avancés pour deux hypothèses opposées : celle initiale d'une antériorité de S.107 sur S.55 et celle d'une équivalence entre S.52 (fouillée en 2018) et S.107, cette dernière correspondant en fait au fond de l'aménagement en bois de S.52. Dans cette seconde hypothèse, S.55 serait antérieure à S.52-107.

**- Conservation des éléments osseux.**

Aucun os n'a pu être attribué à cette tombe lors de la campagne 2019. Il est possible que le défunt corresponde en fait à celui de la sépulture 52.

**- Mobilier associé : néant.**

## **B. Synthèse des données 2019**

### **1. Méthodologie**

Les ossements découverts en fouille sont le témoin indirect de l'état initial de la sépulture, du défunt et des évolutions subies par ce dernier par l'action du temps, des phénomènes sédimentaires et hydrologiques, des végétaux, d'animaux et de l'homme. La disparition des parties molles, des connexions ligamentaires et musculaires dites « labiles » (disparition après plusieurs semaines) ou « persistantes » (disparition après parfois plusieurs mois), la présence d'un contenant dur ou souple, en matériaux durables ou périssables, de vêtements, d'éléments de parure, de mobilier d'accompagnement, l'introduction progressive (rapide ou lente) de sédiment à l'intérieur de la sépulture, vont être autant d'éléments influençant l'affaissement général des ossements, induit par la gravité au moment de la décomposition du corps. Lors de la fouille, la sépulture est un milieu devenu inerte, fruit de l'activité conjointe de l'ensemble de ces paramètres. Il va donc être nécessaire d'enregistrer la position des os individuellement, les uns par rapport aux autres et vis-à-vis des éléments de l'architecture funéraire encore visibles, et de comparer ces informations au schéma anatomique de référence. Le but est d'estimer l'influence des différents paramètres sur l'état actuel de la sépulture, afin d'en déduire sa forme originelle et les évolutions qu'elle a pu connaître.

Pour ce faire, sur le terrain, les os ont été cotés en altitude à l'aide d'un tachéomètre, puis d'un niveau à eau, réglé sur des points à l'altitude NGF connue. Une partie des informations ont été enregistrées par les fouilleurs, sur des fiches propres au site de Grandmont, répertoriant les contextes identifiés, la présence ou non d'aménagements autour du défunt et la forme de ceux-ci, l'état des connexions anatomiques, les perturbations connues par l'individu en place et leur forme, la codification de la position générale des membres supérieurs et inférieurs d'après le « Code Durand » et les os présents.

La position des os et l'état des connexions anatomiques ont fait l'objet d'un second enregistrement, plus détaillé, réalisé par un anthropologue formé à l'étude taphonomique des sépultures. Il a été effectué à l'aide des fiches réalisées par V. Hincker, G. Marie et A. Poirier (Service d'Archéologie du Conseil général du Calvados) et celles proposées par P. Courtaud, H. Duday et M. Guillon (UMR 5199-PACEA, Université de Bordeaux I) modifiées par C. Chapelain de Seréville-Niel (UMR 6273-CRAHAM, Université de Caen Basse-Normandie).

Cet enregistrement a permis, dans un premier temps, de définir l'espace de décomposition des cadavres, c'est-à-dire à quel moment le sédiment a commencé à s'introduire dans la tombe et à combler les espaces laissés vides par la disparition des chairs. Il est dit colmaté si le sédiment a été présent dès la mise en terre, ce qui se marque par une mobilisation modérée des ossements. Si ceux-ci connaissent des mouvements de plus grande ampleur, qui suggèrent un comblement différé de la tombe, on parlera d'espace de décomposition semi-colmaté. Enfin, il est dit vide si les os ont subi l'ensemble des déplacements induits par la gravité (Duday, 2005). Dans un second temps, l'enregistrement de la position des os a servi à mettre en évidence d'éventuels effets de contraintes ou de parois sur le corps, qui ont permis d'argumenter sur l'aménagement de la tombe à l'aide d'éléments en matériaux souples (linceul) ou durs (coffrage ou cercueil, cloué ou chevillé).

Dans le cas des contenants rigides en matériau périssable, il a souvent été difficile de différencier le coffrage, construit dans la fosse, du cercueil, mobile et qui doit permettre de déplacer le mort jusqu'à son lieu d'inhumation. De ce fait, les aménagements identifiés à Grandmont sont pour l'essentiel classés en « coffrage ou cercueil », sans différenciation.

A partir de la campagne de 2017, face à l'état de conservation des aménagements de tombes en bois dans la galerie nord du cloître, le protocole employé depuis 2015 a été complété par des relevés en coupe et en plan des éléments observables (fonds et parois des contenants, parfois éléments de couverture). Lors de la campagne de 2019, cette démarche a concerné les sépultures 55 et 107 dans la galerie nord du cloître, 34, 51 et 65 dans la nef de l'église abbatiale.

Les données biologiques individuelles des défunts n'ont fait l'objet que d'observations succinctes, réalisées lors du prélèvement des ossements. Bien qu'elles soient rapidement présentées ici, il sera nécessaire d'effectuer une étude de laboratoire pour pouvoir réfléchir plus avant sur le recrutement des défunts au sein des différents espaces funéraires et sur l'état sanitaire de la population de Grandmont.

Des observations ont pu être faites sur l'état sanitaire des individus, la présence d'éléments morphologiques particuliers ou paléopathologiques. A nouveau, il ne s'agit que de remarques succinctes qui demanderont à être complétées par une étude biologique des individus.

## 2. Données générales

Lors de la campagne 2019, l'essentiel du travail de suivi de la fouille des tombes, d'encadrement des fouilleurs bénévoles et d'enregistrement taphonomique des ossements a été réalisé par L. Boquet, (doctorant de l'Université de Picardie Jules Verne, EA 4284-TrAme). Pour le domaine funéraire, l'opération de 2019 a été beaucoup plus riche que les années précédentes, avec un ensemble de cinquante-sept structures identifiées et/ou fouillées, doublant ainsi le nombre de sépultures précédemment étudiées. Cela s'explique essentiellement par l'ouverture du cimetière au chevet et par le mauvais état de conservation des os des défunts de cet espace funéraire. En effet, si ce dernier a limité les observations archéologiques, il a aussi permis d'étudier plus rapidement un plus grand nombre de structures.

Parmi les structures étudiées en 2019, les sépultures 34 dans la nef et 52 dans la galerie de cloître avaient déjà été identifiées lors des campagnes précédentes (respectivement en 2017 et 2018) mais n'avaient pas été fouillées. Pour la tombe 48, au chevet, la moitié nord de la structure avait été dégagée dès 2018, puis protégée. En 2019, la berme dans laquelle le reste de la tombe était engagée a été détruite et la structure a pu être étudiée entièrement. A l'inverse, la tombe 90 a été identifiée dans le cimetière au chevet mais n'a pas été fouillée. Par ailleurs, plusieurs sépultures de cet espace funéraire sont partiellement engagées dans les bermes entourant l'emprise de fouille de 2019 et l'état de leur dégagement varie fortement selon les côtés concernés. A l'est, seule une partie des membres inférieurs n'est pas observable (S. 81, S.89, S.93, S.94, S.97, S.98, S.102, S.103 et S.104). De même, au sud, la moitié droite du corps est partiellement invisible (S.71). En revanche, à l'ouest, les membres inférieurs, voire les pieds sont les seuls éléments fouillés (S.72 et S.73) et deux possibles sépultures (non numérotées) n'ont été reconnues que par leur creusement, visible dans la berme.

Pour l'essentiel, les structures funéraires mises au jour lors de la nouvelle campagne correspondent à des inhumations primaires individuelles. Seules deux d'entre elles ont été interprétées comme des réductions (S.59 et S.82), dans le cimetière du chevet. Une réduction correspond à un lot d'os d'un ou de plusieurs défunts perturbé par l'installation d'une nouvelle tombe et associé à cette dernière. Elle se distingue, visuellement, des os épars par le groupement des restes et, en termes de pratiques, par le soin apporté par le fossoyeur, voire une volonté supposée d'associer les défunts. Elle se distingue aussi d'une sépulture secondaire dans le sens où les restes du défunt ne sont pas forcément individualisés et que cela suppose une translation volontaire des os, ce qui, dans le cas de Grandmont, n'est pas démontrable. En 2015, un numéro de sépulture a été donné à la réduction 05, dans la nef, afin de l'individualiser. La même logique a donc été utilisée pour S.59 qui correspond à des os posés sur

les membres inférieurs de S.58. Les réductions S.05 et S.59 ont le même aspect : un fagot d'os longs sur lequel a été posé un crâne. Pour S.82, l'identification uniquement d'un crâne dans l'angle nord-ouest de la tombe bâtie 43 pose la question de son interprétation : réduction, os surnuméraire simplement présent dans le comblement ou vestige d'une sépulture antérieure ? La volonté d'associer les défunts en place et les réductions est complexe à démontrer, sans l'aide d'arguments biologiques attestant d'une filiation entre les sujets. Or, à Grandmont, le mauvais état de conservation des os des structures concernées ne permet pas ce type d'approche.

D'une façon générale, les squelettes des défunts mis au jour en 2019 sont incomplets et/ou mal conservés, ce qui a fortement limité les observations biologiques. L'ensemble des défunts étudiés lors de la campagne correspond à des sujets de taille adulte (grand adolescent ou adulte) ou à des adultes. Cela rejoint les observations faites les années précédentes, avec une unique inhumation d'enfant découverte dans l'axe central de la nef (S.30). Le sexe des individus est indéterminé.

Plusieurs défunts présentent une usure développée de la denture et des remodelages osseux sur les vertèbres, notamment cervicales (lésions type arthrose). Cependant, ces observations peuvent être attribuées à des phénomènes de sénescence et être liées à l'âge des individus. Un inhumé du cimetière au chevet connaît un possible grossissement du tibia gauche et un second présente des courbures convexes des tibias. Bien que l'état de conservation des os invite à la prudence et qu'une implication de phénomènes taphonomiques ne puisse pas être écartée, une origine pathologique a aussi été envisagée. Les observations sont cohérentes avec une ostéomyélite pour le premier et une ostéomalacie pour le second. Dans tous les cas, ces hypothèses devront être vérifiées par une étude des os en laboratoire et l'avis d'un paléopathologiste.

### **3. La nef médiévale (fig. 1 et 18)**

#### **3.1. Rappel**

Entre 2014 et 2017, dix sépultures ont été fouillées au sein de la nef de l'église abbatiale médiévale. Sept d'entre elles appartiennent à la période d'utilisation de l'église et sont orientées selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest. Elles sont localisées dans l'espace central de la nef, entre les stalles des frères. Les trois restantes ont été identifiées dans l'église mais appartiennent en réalité à la galerie d'un monument du XVIII<sup>e</sup> siècle qui la recoupe. Elles sont disposées selon un axe sud-nord, la tête au sud. Les sépultures contemporaines de la nef semblent appartenir à un secteur d'inhumation privilégié, marqué par un faible nombre d'inhumations, deux exemples de crânes sciés (S.05 et S.24), pratique

peu fréquente et plutôt associée à un haut niveau social, et la seule inhumation d'enfant mise au jour actuellement sur le site<sup>1</sup>.

L'aménagement des tombes de cet espace funéraire est varié puisqu'il comporte un sarcophage (S.07), une tombe bâtie (S.02) et des sépultures en terre libre avec contenant en bois type cercueil ou coffrage, éventuellement cloué. L'utilisation d'un linceul, de vêtements et/ou de chaussures a aussi été proposée selon les tombes.

Plusieurs recoupements ont été identifiés ainsi qu'une réduction (S.25). Ils indiquent la présence d'au moins deux niveaux d'inhumation. La tombe de l'immatrice 30 détruite par l'implantation du sarcophage 07 et S.25 recoupée par S.07 et S.24 pourraient correspondre aux plus anciennes sépultures de cet espace. Des datations par radiocarbone réalisées en 2018 les attribuent à une période courant du début du XV<sup>e</sup> au premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. La ressemblance de forme entre le sarcophage 07 et la tombe bâtie 02 avait conduit à envisager une contemporanéité entre les deux tombes et une éventuelle inspiration du premier pour la création du second, ce type de sarcophage trouvant des exemples dans la région entre le V<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle (Étude anthropologique, 2016 ; Roger, 2015, p. 45). Cependant, les éléments mis au jour dans S.02 (une pointe métallique de crosse, une plaque métallique émaillée et une bague) ont permis de supposer qu'il s'agissait de l'inhumation d'un prélat et seuls deux d'entre eux sont mentionnés dans les textes comme enterrés dans la nef : l'évêque de Cahors (1209) et l'archevêque de Lyon (1257). Ainsi, dans l'hypothèse où il s'agit bien de l'un de ces défunts, S.02 serait antérieure au sarcophage 07, lui-même postérieur à S.30. Toutefois, cela ne remet pas totalement en cause l'hypothèse d'un phénomène d'inspiration entre le sarcophage et la tombe bâtie puisque, déjà en 2017, il avait été envisagé que le sarcophage ait pu être déplacé. Sa première utilisation pourrait être bien antérieure au recoupement de S.30.

En 2017, lors de la fouille d'un seuil, localisé dans la nef et lié à un passage entre celle-ci et la galerie nord du cloître, des traces de bois avaient été mises au jour et interprétées comme les vestiges d'une inhumation (S.34). Le démontage dudit seuil en 2018 avait permis de confirmer cette hypothèse. Par ailleurs, une seconde inhumation avait été repérée plus au nord (S.51), lors de l'agrandissement de l'emprise de fouille. Ce nouvel ensemble de sépultures a été étudié en 2019.

### **3.2. Découvertes 2019**

Contrairement aux tombes mises au jour entre 2014 et 2017, celles fouillées en 2019 ne sont pas implantées dans l'axe central de la nef mais le long du mur gouttereau sud, en partie sous le seuil d'un accès à la galerie du cloître. Toutefois, de par son statut de lieu de passage, cet espace a également pu

---

<sup>1</sup> Peut-être s'agit-il de Mercure de Neufville, seul enfant évoqué dans les sources mais inhumé d'après celles-ci dans le chœur, près de Lancelot de Bourneil.

servir de lieu d'inhumation privilégié. Trois sépultures ont été mises au jour : S.51, la plus au nord, puis S.65 qui recoupe S.34, la plus au sud. La partie supérieure de leur comblement est identique et semble correspondre au niveau de pose du dallage de la nef (1399). Il n'a donc pas été possible de déterminer la relation d'antériorité/postériorité entre S.51 et le groupe S.34-S.65. L'inhumation 51 est localisée à l'aplomb de la berme nord de l'emprise de fouille et il est possible que d'autres sépultures soient implantées dans cette direction. En revanche, aucune autre tombe n'est installée à l'ouest ou à l'est du groupe mis au jour. Etant donné que ce dernier ne se trouve pas dans l'alignement des sépultures découvertes au niveau des stalles et que les deux espaces sont séparés par une zone non fouillée, il n'est pas possible de déterminer s'il existe un lien entre ces deux groupes de tombes (statut des défunts, période d'inhumation).

Les trois sépultures étudiées en 2019 sont orientées selon un axe ouest-est et disposées la tête à l'ouest, à l'instar des autres inhumations de la nef. Le défunt de S.34 reposait initialement en décubitus latéral et s'est partiellement affaissé vers le nord. Cette position est peu fréquente sur les sites médiévaux ou modernes, elle est unique actuellement à Grandmont. Les deux autres individus sont en décubitus dorsal, comme le reste des inhumations du site pour lesquelles c'est déterminable. Cette position de S.34 est peut-être liée à son installation à l'aplomb du seuil, dans une fosse et un aménagement étroits. Cependant, l'implantation postérieure de S.65 pose la question de la nécessité initiale d'une fosse si étroite. Les défunts 34 et 65 reposent les membres supérieurs fléchis, de façon asymétrique et les mains en pronation sur l'abdomen, le thorax ou vers le visage<sup>2</sup>. Ceux de S.51 n'étaient pas conservés. Les membres inférieurs des trois défunts sont en extension. Les inhumations de la nef fouillées les années précédentes étaient généralement mal conservées et/ou partiellement recoupées par le mur de façade de la galerie du bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui empêche les comparaisons pour la position des membres supérieurs. En revanche, ces dispositions se retrouvent dans des inhumations de la galerie nord du cloître. Celles-ci sont assez variées mais il avait été noté, en 2018, que les défunts les plus récents de cet espace, associés aux plate-tombes du XVIII<sup>e</sup> siècle, présentaient une position des membres supérieurs relativement standardisée : fléchis entre 45° et 90°, les mains en pronation sur le bassin, l'abdomen ou les coudes opposés<sup>3</sup>. Pour les inhumations de la nef de 2019, cela permet de proposer qu'elles soient antérieures au premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette hypothèse est cohérente avec la présence d'une bulle pontificale en plomb, de Clément VII pape d'Avignon (1378-1394), sur le thorax du défunt 65<sup>4</sup>. Les membres inférieurs des trois défunts mis au jour en 2019 reposaient en extension, ce qui correspond à une disposition très majoritairement

<sup>2</sup> Position 64 (S.34) et 56 (S.65) du « Code Durand » (Durand, 1988).

<sup>3</sup> Position 33 ou 44 du « Code Durand » (Durand, 1988).

<sup>4</sup> En se fondant sur la date d'émission possible de cette bulle en plomb et par élimination à partir de la liste des individus inhumés dans l'église abbatiale, le défunt 65 pourrait correspondre à Pierre Redondeau (1388-1437), abbé de Grandmont.



observée dans les tombes de la galerie de cloître ou celles du cimetière du chevet, toutes périodes confondues.

Les trois sépultures comportaient un aménagement en bois de type coffrage ou cercueil cloué. La présence d'un fond, pour les trois tombes, et d'un couvercle, pour S.34 et S.51 suggère qu'il s'agit d'un cercueil. Pour S.34 et S.65, la forme est trapézoïdale, avec une plus grande largeur au niveau de la tête. Pour S.51, les contours observés à la fouille révèlent plutôt une forme rectangulaire. L'étude taphonomique indique que le défunt 51 était aussi entouré d'une enveloppe souple de type linceul (interprétation corroborée par la présence de deux épingles autour du crâne) et que l'individu 34 portait des vêtements et des chaussures ou chaussettes. Pour le sujet 65, des éléments souples ont été utilisés mais il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'un linceul, de vêtements ou des deux utilisés simultanément. En dehors de la bulle pontificale déposée avec l'individu 65, la tombe 34 comportait deux éléments en fer indéterminés et la sépulture 51 renfermait un objet en alliage cuivreux, posé sous le crâne et à l'origine de la conservation de cheveux (élément de parure ?).

Le défunt 34 est de taille adulte (grand adolescent ou adulte), le sujet 51 est adulte et l'individu 65 est adulte, possiblement mature à âgé du fait de la présence d'indices de sénescence. Leur sexe est indéterminé. L'estimation de l'âge au décès et la détermination du sexe sont imprécises, voire indéterminables, du fait de la mauvaise conservation des os et par manque d'observations détaillées sur le terrain, faute de temps.

#### **4. La galerie nord du cloître (fig. 1 et 18)**

##### **4.1. Rappel**

Entre 2015 et 2018, trente structures funéraires ont été mises au jour dans la galerie nord du cloître, dont deux ossuaires (S.12 et S.19) et vingt-huit inhumations primaires individuelles. Elles sont localisées le long des murs gouttereau de la nef et bahut de la galerie ou groupées à l'emplacement des lieux de passage entre le cloître et la nef. De nombreux os surnuméraires ont été mis au jour dans le comblement des fosses sépulcrales (jusqu'à sept défunts différents dans une même tombe, en plus du sujet en place), ce qui indique que de nouvelles inhumations sont régulièrement installées, au même endroit que les précédentes ou avec de légers décalages.

Tous les défunts sont orientés selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest pour onze d'entre eux et à l'est pour treize. Ces deux modes d'orientation s'observent dans des tombes qui se recoupent. Par ailleurs, plusieurs sépultures ont été recoupées par des maçonneries et d'autres, alignées le long du mur bahut nord du cloître, correspondent à des individus pathologiques. A partir de ces différents

constats, plusieurs groupes avaient été définis (tombes recoupées par des maçonneries, sujets tête à l'est, défunts pathologiques) et interprétés comme des phases successives d'inhumation. Cependant, la campagne de 2018 a permis de montrer que si ces groupes existent, ils ne s'échelonnent pas dans le temps mais correspondent plutôt à des pratiques différentes, peut-être liées aux statuts des défunts.

Afin de confirmer cela et d'affiner la compréhension de ce secteur, plusieurs datations radiocarbone ont été réalisées au cours de l'année 2018 :

- Structures funéraires recoupées par des maçonneries : ossuaire S.12, os d'un individu en place, pris dans la maçonnerie du chaînage (1179) du seuil de la chapelle latérale au chevet : 1039-1210 ; inhumation S.14 recoupée par le mur sud de la chapelle latérale du chevet : 1439-1628 (max. 1439-1523 à 73% et 1573-1626 à 22,4%).
- Inhumations tête à l'est : inhumation 16, datation des éléments de bois : 1315-1616 (max. 1388-1499 à 84,9% et 1315-1356 à 8,3%) ; inhumation 03, datation d'un os : 1666-1950 (max. 1717-1785 à 33,7% ; 1795-1889 à 27% ; 1910-1950 à 18,2% ; 1666-1709 à 16,5%) ; il est peu probable que cette tombe soit postérieure à 1740 puisque la galerie semble abandonnée à la suite des grands travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Inhumation 31, disposée la tête à l'ouest et recoupée par deux sépultures dont les défunts reposent la tête à l'est : 1520-1950 (max. 1619-1670 à 53,1% ; 1520-1593 à 28,3%) ; à nouveau il est peu probable que la tombe soit postérieure à 1740.

Ces datations indiquent la précocité de ce secteur d'inhumation dans l'histoire de l'abbaye, au plus tard au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle. A l'inverse, elles suggèrent que la plupart des défunts en place sont relativement récents, avec des inhumations au plus tôt<sup>5</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cela suppose que l'essentiel des sépultures fouillées s'échelonne sur une période assez courte de un à deux siècles et confirme la densité d'occupation de ce secteur, déjà envisagée d'après les nombreux os surnuméraires présents dans les tombes. Les datations indiquent aussi que les recouvrements par des maçonneries pourraient être liés à une phase de construction intervenue à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, pour décaler les bâtiments monastiques légèrement vers le nord.

L'ensemble des tombes mises au jour dans la galerie de cloître comportait un aménagement en bois type coffrage ou cercueil, cloué ou chevillé. Celui-ci est associé à des linceuls, des vêtements et/ou des chaussures, selon les tombes. Aucune association de ces divers éléments n'a pu être attribuée à l'un des groupes évoqués plus haut ou ne semble correspondre à une période chronologique précise. Seul le port de chaussures semble se systématiser à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et se retrouve dans les

---

<sup>5</sup> La sépulture 16 a un âge calibré qui comprend aussi le XIV<sup>e</sup> siècle mais, pour cette tombe, c'est le bois qui a été daté et non les os du défunt, ce qui peut vieillir artificiellement l'inhumation.

tombes de la galerie de façade du bâtiment du XVIII<sup>e</sup> siècle. De même, cela a été dit auparavant, les positions des membres supérieurs des défunts sont variées, même si elles se standardisent au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des mains posées en pronation sur le bassin, l'abdomen ou les coudes opposés. Pour les membres inférieurs, ils reposent en extension pour la grande majorité des défunts mais plusieurs présentent une légère flexion, associée à une surélévation du genou.

Les défunts en place et les os épars mis au jour dans le comblement des tombes correspondent à des sujets de taille adulte ou adultes. Leur sexe a rarement pu être déterminé mais, lorsque c'est le cas, il s'agit d'hommes.

#### **4.2. Découvertes 2019**

En 2018, lors du prélèvement des os du défunt 52, des os de pied d'une deuxième sépulture ont été identifiés mais ils n'ont pas été fouillés, faute de temps. Ils semblaient prendre place dans un large creusement plus ou moins rectangulaire, orienté selon un axe ouest-est et sous-jacent à S.52. En 2019, ce creusement a été fouillé et le pied a été attribué à la sépulture 55. Cependant, deux fonds d'aménagements en bois, distincts, ont été mis au jour. Celui le plus au sud a été associé à la tombe 55, le second, qui semble passer sous le précédent, a été attribué à la sépulture 107. Les complements de S.55 et de S.107 ne se différencient pas et aucune limite de creusement n'a été identifiée entre elles. Il n'a pas été possible de déterminer si le large creusement, observé en 2018 et fouillé en 2019, correspondait au regroupement des deux fosses sépulcrales ou à S.107, a priori plus ancien. Il est également possible que le creusement ait été prévu dès le départ pour accueillir les deux défunts.

L'identification du pied de S.55, lors du prélèvement de S.52 en 2018, et le fait que les restes de bois de S.107 passent sous ceux de S.55, ont conduit à supposer une suite chronologique simple entre ces trois tombes, avec S.107 en plus ancienne et S.52 en plus récente. La tombe 107 ne comportait aucun os, ce qui peut être dû aux installations successives de S.55, légèrement décalée vers le sud, puis de S.52, directement au-dessus de S.107.

Les aménagements en bois correspondent à des coffrages ou à des cercueils. Celui de S.55 était cloué. Pour S.107, aucun clou n'a été mis au jour mais les recouvrements successifs subis par la structure peuvent en être responsables. Il n'est donc pas possible de déterminer s'il s'agissait d'un aménagement cloué ou chevillé. La présence d'une épingle en alliage cuivreux au-dessus des restes de bois de S.55 indique l'utilisation d'un linceul ou d'un vêtement. Seule S.55 comportait des os (jambes et pieds). Les membres inférieurs sont en extension. Les os appartiennent à un défunt de taille adulte.

A l'issue de la campagne 2019, l'ensemble de la galerie nord du cloître a été fouillée, pour sa partie accessible. Un creusement apparaît en coupe, dans le substrat géologique, à l'ouest de S.52-55-107 et le

dallage du cloître se poursuit vers l'ouest. Cependant, ces éléments sortent de l'emprise de la fouille et passent sous la route actuelle, ce qui les rend inaccessibles.

## 5. Le cimetière oriental

### 5.1. Rappel (fig. 19 et 20)

Un sondage avait été ouvert en 2016 à l'aplomb du chevet et avait permis la découverte de trois tombes bâties : une avérée (S.22) et deux supposées (S.21 et S.23), dans un espace funéraire qui semblait de ce fait peu densément occupé. Elles se présentaient alignées entre elles mais avec un axe légèrement décalé par rapport à celui du chevet et de la chapelle latérale. Leur construction, qui associe pierres de granite et tuiles, l'ensemble posé de chant, trouvait des équivalents sur d'autres sites régionaux : La Courtine à Limoges (Lhermite, 2015), l'église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille (Roger, 2014) mais pour les phases du haut Moyen Age. Ce type d'aménagement semble, par ailleurs, assez spécifique au Limousin (Verliac, 2015, p. 58). Toutefois, pour ces exemples, il s'agit plutôt de constructions opportunistes, installées entre des tombes antérieures ou des maçonneries et qui comportent des fonds de TCA, plus rarement des couvertures. Ces éléments divergent de ce qui a été observé pour Grandmont.

Les sépultures 21, 22 et 23 ne présentaient pas de système de couverture pérenne. Toutefois, la mise au jour d'une plate-tombe dans les niveaux supérieurs du comblement de ce secteur, déplacée, avait conduit à envisager que ce type de dalles ait pu servir à les couvrir et/ou à les identifier au sol. Des systèmes en matériaux périssables ont également pu être utilisés.

S.21 présentait sur son fond une couche charbonneuse d'environ 2 cm qui a conduit à l'associer aux sépultures dites « sur lit de charbon », dont d'autres exemples sont connus en Limousin : par exemple sur le site de La Courtine à Limoges (Verliac, 2015, p. 28) ou de la collégiale de Saint-Junien (Martineau, 2014, p. 471). Pour ces deux gisements, les auteurs ont proposé de voir dans plusieurs cas les vestiges d'un plancher de fond, brûlé. La sépulture sur « lit de charbon » du site de La Courtine est attribuée à la phase XI<sup>e</sup>-milieu XII<sup>e</sup> siècle (Verliac, 2015, p. 28) et celles de Saint-Junien sont datées entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle (Martineau, 2014, p. 472). D'une façon générale, en Limousin, ce type de dépôt connaît des exemples entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle (Roger, dans Conte 1997, cité par Martineau, 2014, p. 472).

En 2016, S.22 a été identifiée plus bas que les deux autres. Elle était installée dans le contexte 1307 et en partie recouverte par la couche 1304, dans laquelle avaient été aménagées S.21 et S.23. Deux niveaux d'inhumations avaient donc été proposés, sans doute intervenus sur une courte durée

d'occupation attribuable à une période entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, d'après les attributions chronologiques envisagées pour les sépultures à lit de charbons. A la suite des découvertes de 2018 et 2019, il semble probable que 1307 et 1304 soient équivalentes à une unique couche hétérogène, enregistrée en 1431 en 2018. Plusieurs autres tombes bâties sont installées sur cette dernière. Dans cette hypothèse, les trois sépultures découvertes en 2016 seraient en fait aménagées sur la même couche et pourraient donc être contemporaines.

En 2018, l'ouverture d'un nouveau sondage à l'aplomb du chevet et du mur ouest de la chapelle latérale sud a permis de mettre au jour quatre nouvelles structures identifiées comme des tombes bâties, aménagées à l'aide de pierres en granite disposées de chant (sépultures 35, 36, 43 et 44). Similaires à celles découvertes en 2016, elles ne comportaient pas de tuiles à leurs extrémités. Elles étaient également enfouies moins profondément (entre 560,82 et 560,96 m NGF en 2018, contre 560,14 à 560,41 m NGF en 2016).

Les sépultures semblaient s'organiser par groupe de deux : S.44 paraissant venir s'accoler à S.36 (sans que la fouille ait pu confirmer cette impression). Les deux tombes ne présentaient pas de partie bâtie sur leur moitié orientale, peut-être en raison de perturbations postérieures. Un espace les sépare au sud de S.35 et de S.43. Pour celles-ci, l'un des côtés longitudinaux des aménagements en pierre est commun aux deux tombes. Enfin, une cinquième sépulture pourrait être présente au sud. Elle se marque par une pierre en granite posée de chant, associée à un os disposé le long de son bord nord.

Chaque tombe contenait les ossements d'un sujet de taille adulte, de sexe indéterminé, disposé la tête à l'ouest et les pieds à l'est, les humérus alignés le long du corps (lorsqu'ils sont observables) et les membres inférieurs en extension. L'état de conservation des défunts est très mauvais, ce qui limite les observations. Les sépultures 36, 43 et 44 comportent une fiole en plomb, disposée au niveau du thorax. Pour S.35, un objet similaire mais en verre a été identifié dans la même zone anatomique. Une quatrième fiole en plomb a été mise au jour plus au sud, elle pourrait appartenir à la possible sépulture bâtie. De tels objets n'avaient pas été découverts en 2016. La fonction de ces derniers n'a pas été déterminée avec certitude. La tombe S.35 contenait également une petite croix en plomb sur laquelle reposait une fiole en verre, comparable à celle de S.35. L'ensemble a été mis au jour sous la tête du défunt.

Le sondage de 2018 a aussi permis la découverte d'au moins quatre sépultures supplémentaires, à l'est des précédentes. Les tombes 40, 41 et 49 ont été localisées à l'aplomb de la berme est du sondage, seuls leurs membres inférieurs sont conservés, le reste des structures semble avoir été perturbé par un large creusement dont les limites n'ont pas été repérées dans la couche 1422, qui scelle l'ensemble de l'espace cimétériel. La sépulture 48 était, quant à elle, en grande partie engagée dans la berme sud.

Ces tombes ne présentent pas d'aménagement bâti. En revanche, des traces de bois suggèrent l'emploi de contenants rigides de type coffrage ou cercueil. L'aspect partiel des sépultures a limité les observations taphonomiques mais on peut noter que les défunts portent des chaussures. Le gabarit des os mis au jour est cohérent avec des sujets de taille adulte. Leur sexe n'a pas pu être déterminé, en l'absence des éléments nécessaires.

S.40 et S.41 sont apparues à la même profondeur (respectivement 560,46 et 560,52 m NGF) et peuvent correspondre au niveau d'inhumation le plus récent. La tombe 49 est située sous S.41 mais le défunt est légèrement décalé vers l'ouest. Elle est apparue à une altitude similaire à celles de S.48 (respectivement 560,19 et 560,14 m NGF). Ces deux sépultures appartiendraient donc à un deuxième niveau d'inhumation. La relation chronologique entre ces derniers et les tombes bâties reste indéterminée. Les défunts de ces quatre sépultures correspondent à des sujets de taille adulte, de sexe indéterminé. Ils reposaient selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. L'ensemble des tombes mises au jour en 2018 suivait la même orientation, légèrement décalée par rapport à la tangente au chevet.

## **5.2. Découvertes 2019, remarques générales (fig. 19 et 21)**

A la suite de l'opération de 2018, les inhumations observées à l'est du chevet ont été interprétées comme un ensemble cimétériale et non plus comme des tombes plus ou moins isolées. En 2019, l'espace de fouille a été étendu vers l'est et le sud, à l'aide de deux décapages mécaniques successifs. Ses limites ont été définies de façon en partie arbitraire, en fonction de la circulation de la pelle mécanique, de l'évacuation/stockage du sédiment et, à l'est, pour éviter de surcharger le mur de terrasse alors que, vers l'ouest, l'agrandissement de l'espace fouillé décompressait les terres. Lors du premier décapage mécanique, peu de tombes sont apparues mais le nettoyage puis la fouille progressive de la zone ouverte ont révélé un grand nombre de structures à traiter (tombes bâties, murets soutenant le sédiment, maçonnerie **1519** interprétée comme une possible lanterne des morts). Cela a conduit à agrandir l'espace de fouille par un second décapage, pour mieux comprendre les éléments mis au jour. L'un des objectifs était d'étudier au maximum l'espace ouvert, afin de pouvoir le refermer au moins partiellement en fin de campagne, ce qui a logiquement limité l'agrandissement de l'emprise. Cet objectif a été au moins en partie atteint puisque la zone à l'est du chevet de la chapelle sud (chapelle Saint-Etienne) a pu être entièrement étudiée.

Cinquante structures funéraires ont été étudiées dans le cimetière du chevet, dont la sépulture 48 déjà partiellement fouillée en 2018. A l'inverse, S.90 a été repérée au sol mais non dégagée, faute de temps. Quarante-huit inhumations ont ainsi été dégagées, auxquelles s'ajoutent la réduction 59 et la

structure 82, dont l'interprétation reste incertaine. Une partie d'entre elles sont engagées dans les bermes ouest, sud et est de l'emprise de fouille, à des degrés divers (cf. *supra* 2.) : à l'ouest et au sud, les tombes n'ont pu être que partiellement, voire très partiellement observées, mais elles sont peu nombreuses. A l'est, seules des parties des membres inférieurs sont engagées dans la berme mais cela concerne neuf tombes.

Actuellement, les limites du cimetière du chevet ne sont pas connues : au nord, la fouille ne s'est pas étendue au-delà des tombes découvertes en 2016 et rien ne permet d'affirmer que l'espace funéraire ne se prolonge pas dans cette direction. Au sud et à l'est, les tombes s'engagent dans les bermes et l'extension du cimetière ne peut pas être déterminée avec précision. Des creusements de tombes et des os en place ont été observés dans la berme au sud de la chapelle Saint-Etienne, le cimetière s'est donc aussi développé dans cette direction. Là encore, son extension est indéterminable, d'autant que l'espace funéraire a été recoupé par la tranchée de fondation du mur sud de la chapelle et ses reprises, et qu'il a pu être partiellement détruit par la construction du bâtiment XVIII<sup>e</sup> siècle et le creusement de ses caves.

Les tombes mises au jour en 2019 s'installent en partie sur la couche 1431 pour deux d'entre elles (S.56 et S.58), situées le plus à l'ouest du cimetière, à proximité du chevet. Au sud, d'autres sont installées dans le substrat d'arène granitique 1054 (S.70, 72, 73, 86, 87, 88), du fait de sa remontée dans cette partie du site. Ces différentes sépultures sont recouvertes par le niveau de cimetière 1422 et sans doute partiellement aménagées dedans, à l'instar de toutes les autres inhumations. L'US 1422 est une couche sableuse à limono-sableuse, globalement brune et homogène, dont l'aspect varie légèrement selon les endroits. Il est probable qu'elle se soit constituée à partir d'apports de terre successifs, dus à l'aménagement initial du cimetière puis à son utilisation. Il s'agit donc d'une couche régulièrement brassée. Outre sa relative homogénéité, cela a pour conséquence que les creusements des tombes ne sont pas visibles à l'intérieur de cette couche, l'encaissant et le comblement étant similaires.

L'orientation des sépultures mises au jour en 2016, 2018 et 2019 est globalement identique. Elle suit un axe ouest-est, décalé d'environ 12° vers le sud par rapport à celui du chevet. Cette différence avait conduit, en 2018, à envisager des limites non pérennes de l'espace funéraire qui auraient induit ce changement d'axe. L'agrandissement de l'emprise de fouille n'a pas permis de trouver des éléments corroborant cette hypothèse (tranchée de palissade, trou de poteau...). En revanche, la maçonnerie 1519, envisagée comme une lanterne des morts, suit la même orientation que les tombes. Ph. Racinet propose que cette construction soit antérieure ou contemporaine des premières tombes et qu'elle soit à l'origine de cette orientation. Par ailleurs, l'organisation de l'espace funéraire suggère que, malgré de multiples phases d'inhumation successives, il y a eu une volonté de maintenir des alignements de tombes préexistants et peut-être des éléments de circulation (cf. *infra* 5.5.). Cela a pu favoriser la

perdurance de l'orientation des tombes au cours de l'agrandissement progressif de l'espace funéraire et de son occupation.

Des os sont visibles ponctuellement au sein de 1422, du fait des recoupements de tombes intervenus pendant la période d'utilisation du cimetière, à l'instar de quelques tessons de céramique, d'os de faune ou de fragments de verre à vitraux. De même, lors du décapage, des os humains ont été mis au jour de façon épars dans les US 1533 et 1542 qui correspondent à des remblais récents, postérieurs à l'occupation de cette partie du site. Ces os proviennent a priori de sépultures détruites, dont sans doute S.69 et S.79 représentées chacune par quelques os plus ou moins en position anatomique. Ces destructions semblent liées à un important nivellement, ensuite recouvert par 1533 et 1542. En revanche, seules les sépultures 80, 81 et 95 comportent de nombreux os surnuméraires (en majorité des os longs) dans leur comblement. Ceux-ci correspondent à plusieurs individus à chaque fois. Ces trois tombes sont proches les unes des autres et localisées dans l'angle sud-est de l'emprise de la fouille. Par ailleurs, elles pourraient appartenir à l'une des dernières phases d'inhumation identifiées au sein du cimetière (*cf. infra 5.5.*). Les os surnuméraires s'étendent peu au-delà du défunt en place, ils se regroupent essentiellement sur ou immédiatement autour de celui-ci. De plus, bien que ces sépultures soient proches, d'autres tombes sont situées à proximité et ne comportent pas d'os surnuméraires. Plutôt qu'une zone du cimetière ayant fait l'objet d'une plus grande densité d'occupation, cette configuration suggère une pratique ponctuelle : ré-inhumations au sein d'une même sépulture ou plusieurs tombes installées successivement plus ou moins au même endroit, comme cela a pu être observé dans la galerie nord du cloître. Etant donné que cela ne concerne que quelques inhumations, on peut envisager une volonté d'association entre les défunts mais aucun soin n'a été apporté à l'ordonnement des os, comme on pourrait s'y attendre dans cette hypothèse ; il ne s'agit pas de réductions. L'extension de l'emprise de fouille vers le sud-est en 2020 permettra peut-être de mettre en jour de nouvelles tombes présentant ce schéma et ainsi de mieux appréhender ce groupe de sépultures.

Dans le cadre du programme Artémis, l'un des os de la sépulture 36 (découverte en 2018) a pu être daté par radiocarbone : âge calibré 1026-1162. Par ailleurs, un denier d'Anjou au nom de Foulques (1140-1204) avait été mis au jour en 2016 dans le contexte 1307 (équivalence avec 1431 ?), sous-jacent au niveau de cimetière 1422. Enfin, en 2019, c'est un denier barbare de Saint-Martial de Limoges (circulation de 1110 à 1250) qui a été retrouvé plié en deux dans la couche 1422. Ces différents éléments sont cohérents avec l'hypothèse d'une création très précoce de cet espace funéraire, dont certaines tombes pourraient correspondre aux premières inhumations de l'occupation monastique. Le fait que plusieurs des tombes bâties implantées le plus à l'ouest apparaissent à la même hauteur que la



fondation débordante du chevet et/ou son premier état suggère que celui-ci était présent lors de l'aménagement des premières tombes ou que leur construction est concomitante.

### 5.3. Aménagement des sépultures

Comme indiqué plus haut, les creusements des sépultures aménagées dans la couche 1422 ne sont pas visibles, ce qui correspond à la grande majorité des tombes mises au jour depuis 2016. Seuls ceux des inhumations 70, 73 et 87 ont pu être en partie identifiés, parce qu'ils incisent le substrat granitique. Ils mesurent entre 0,72 m (S.73) et 0,56 m (S.87) de largeur. Leur longueur est indéterminable car S.87 est engagée dans la berme ouest du chevet et les sépultures 70 et 87 se recourent. De même, seule la partie inférieure des creusements incisent le substrat ; le reste a été aménagé dans la couche 1422, ce qui empêche d'estimer leur profondeur.

Dans la partie orientale du cimetière, une couche brune indurée (1614) a été interprétée comme un possible niveau de circulation, associé aux premières phases d'inhumation (*cf. infra 5.5.*). Elle recouvre les extrémités orientales de S.99, 100, 101 et 105. Dans l'hypothèse où cette couche fonctionne avec ces tombes, elle permet d'estimer leur profondeur minimale, puisque des pierres servant à leur aménagement reposent entre 0,27 m et 0,49 m plus bas que 1614.

Entre 2016 et 2019, vingt-trois sépultures bâties ont été mises au jour. Elles sont regroupées en plusieurs rangées alignées selon un axe globalement nord-sud. Seize d'entre elles sont constituées de pierres en granit, posées de chant. Pour deux d'entre elles (S.61 et 66), l'identification de l'aménagement bâti, voire le statut de sépulture, n'est qu'une hypothèse, formulée à partir de la présence d'une ou de plusieurs grande pierres disposées au niveau de leur extrémité ouest. Dans plusieurs cas, les structures bâties semblent s'appuyer les unes sur les autres, peut-être pour un gain de temps, de matériaux ou pour associer deux défunts. Cela a permis de définir des relations d'antériorité/postériorité. De plus, cela suggère que les aménagements sont visibles au sol ou, du moins, que les tombes sont suffisamment bien localisées pour que les fossoyeurs puissent y accoler de nouvelles sépultures. Cet appui se marque par la réutilisation d'une paroi latérale avec un léger décalage : S.44 sur S.36, S.54 sur S.60, S.76 sur S.75 et S.92 sur S.76. Dans plusieurs cas, il n'y a pas de décalage visible et il n'a pas été possible de déterminer quelle tombe était la plus ancienne : S.44 et S.56, S.35 et S.43, S.96 et S.100. Il est possible que ces inhumations soient concomitantes.

Sept tombes bâties comportent des pierres, auxquelles sont ajoutées des fragments de tuiles au niveau des extrémités ouest et/ou est (tête et pieds) (S.21, 22, 77, 99, 100 et 106) ou sur la face interne de la paroi sud, où elles doublent l'aménagement en pierre (S.77). Pour S.77 et 106, les éléments de

TCA n'ont été observés qu'à l'ouest (tête) mais leur extrémité orientale a été recoupée par des creusements postérieurs. De même, pour S.99 et 106, les fragments de TCA n'ont été vus qu'à l'est (pieds) mais il s'agit de petits éléments dont l'origine n'est peut-être pas volontaire. Les tombes qui comportent des fragments de TCA sont dispersées au sein des autres tombes bâties.

La largeur intérieure des tombes bâties varie entre 0,47 m (S.99) et 0,80 m (S. 75 et 76). Au sein de l'espace funéraire, aucune organisation par taille de tombe ne se distingue nettement, chaque alignement comportant des sépultures « larges » ou plus « fines ». Leur longueur n'est pas déterminable, en raison des perturbations connues par certaines d'entre elles et le fait qu'elles ne sont pas toutes entourées de pierres.

Les tombes bâties des trois rangées les plus à l'ouest (S.21, 22 et 23 ; S.35, 36, 43, 44, 54, 56, 57 et 60 ; S.67, 75, 76, 77 et 92) comportent de nombreuses pierres, disposées sur l'ensemble du pourtour conservé des sépultures. En revanche, pour la dernière rangée, située plus à l'est (S.96, 99, 100, 101 et 105), l'aménagement ne comprend que quatre pierres, voire seulement trois (S.105), posées le long des parois latérales à proximité de chaque angle. Le fait que cette différence s'observe sur une unique rangée, mais de façon systématique, suggère un changement de pratique. L'inhumation 36 pourrait correspondre à l'une des premières sépultures du site et être concomitante de la construction du chevet (*cf. supra* 5.2.). Dans cette hypothèse, l'apport en pierres et en chutes de taille lié à la phase de construction a pu favoriser l'utilisation de celles-ci pour les tombes bâties. De ce fait, les sépultures de la rangée la plus à l'est correspondent-elles à des tombes plus tardives, installées alors que la construction de l'église est achevée et que l'apport en pierres est plus restreint ?

La sépulture 58 comporte plusieurs fragments de TCA, visibles en arrière et partiellement sous la tête du défunt en place, ainsi que le long de son bord latéral droit. Il s'agit de la seule sépulture présentant ce type d'architecture. Une réduction (S.59) était associée à cette tombe, ce qui suggère que celle-ci a recoupé une inhumation antérieure. Les éléments de TCA peuvent correspondre à un apport volontaire ou à un emploi opportuniste de matériaux déjà présents, peut-être issus de cette inhumation antérieure. De même, un alignement de blocs disposés de chant, au nord du défunt 58, peut correspondre à la paroi nord d'un aménagement bâti. Cependant, l'absence d'autres parois ne permet pas de l'affirmer et il pourrait s'agir de l'aménagement de la tombe antérieure, partiellement détruite par S.58.

S.83 comporte une brique posée sur le thorax du défunt. Il n'y a pas de sédiment entre la brique et les os de l'individu. Il est possible qu'il s'agisse d'un marquage au sol de la tombe mais cela suppose que soit le défunt soit l'aménagement périssable sur lequel reposait la TCA était quasiment affleurant.

Depuis 2016, quatre pierres tombales ont été mises au jour dans les remblais récents du cimetière. Deux blocs en granit grossier, découverts dans ces mêmes remblais en 2018, mais à des hauteurs différentes, ont également été interprétés comme deux parties d'une probable pierre tombale. En 2016, ces éléments avaient été envisagés comme de possibles couvercles des tombes bâties, car aucun autre système de couverture n'avait été identifié. Cependant, comme le fait remarquer Ph. Racinet, le dessus des pierres posées de chant est trop irrégulier et/ou fin pour supporter ces pierres tombales. Par ailleurs, la plus travaillée des pierres semble ne pas être antérieure au XV<sup>e</sup> siècle, ce qui est largement postérieure à la tombe bâtie 36 datée par radiocarbone (1026-1162, *cf. supra* 5.2.). Ces pierres ont dû servir de marquage de tombes mais vraisemblablement pour des inhumations plus récentes que les tombes bâties découvertes jusqu'à présent.

L'utilisation d'aménagements en bois, de type coffrage ou cercueil, a été identifiée, en premier lieu, à partir de la présence d'éléments conservés. Hormis pour S.60 où un grand fragment d'une paroi latérale a pu être observé, le bois n'est visible que sous la forme de traces. En second lieu, l'emploi de ces aménagements a pu être proposé par l'étude taphonomique (effets de parois ou de contraintes, mise à plat différentielle du rachis) mais la portée de cette dernière a souvent été limitée par la mauvaise conservation osseuse. En troisième lieu, la présence de clous en fer a été considérée comme un indice de leur utilisation, lorsque ceux-ci étaient dans une position cohérente avec la tombe (proximité avec les os en place, alignements éventuels le long du défunt).

Parmi les tombes bâties, quatre sont complétées par un aménagement en bois (S.60, 61, 101 et 105). Les éléments observables ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'un cercueil contenant le défunt ou uniquement de planches de bois, servant à maintenir les pierres en place et/ou à délimiter un espace pour déposer le corps. Pour S.99, l'étude taphonomique suggère l'emploi d'un aménagement périssable mais il n'a pas été possible de définir s'il s'agissait d'un coffrage/cercueil ou d'une enveloppe souple type linceul. Il est probable que d'autres tombes bâties comportaient des éléments en bois mais la mauvaise conservation des structures empêche de les identifier.

Vingt sépultures non bâties comportent un coffrage ou un cercueil en bois dont la forme est indéterminée, en raison des problèmes de conservation. Pour S.81, 85 et 95, l'étude taphonomique et/ou des traces de bois conservées suggèrent la présence d'un fond. De même, pour S.63, une ligne horizontale de bois visible au-dessus des os, dans une berme intermédiaire, permet de supposer la présence d'un couvercle. Ces éléments sont cohérents avec l'emploi d'un cercueil, qui a pu servir à déplacer le corps, plutôt qu'avec celui d'un simple coffrage. Pour les inhumations 83, 93, 98 et 102, l'étude taphonomique suggère des effets de parois mais il n'a pas été possible de déterminer s'ils étaient dus à un coffrage/cercueil ou à un linceul, voire à une fosse étroite (S.83).

Pour onze sépultures, dont deux bâties (S.101 et 105), la présence de clous en fer indique que le coffrage ou le cercueil étaient cloués. Le nombre de clous mis au jour dans chaque tombe est très réduit (moins d'une dizaine). Par ailleurs, cinq sépultures avec coffrage ou cercueil ne comportent pas de clous (S.80, 81, 85, 86 et 104). Bien que l'influence des phénomènes taphonomiques ne doit pas être écartée, cela suggère que d'autres systèmes de fixation ont pu être utilisés, notamment des chevilles. Aucune organisation du cimetière ou regroupement de tombes, fondé sur la méthode de mise en œuvre des pièces de bois, n'a été observée.

En 2016, la fouille de la sépulture 21 avait mis au jour un lit de charbons dans le fond de la structure bâtie. Depuis, aucun autre élément similaire n'a été identifié. Une couche charbonneuse était visible le long d'une partie de la paroi nord de la tombe bâtie 60. Cependant, la présence d'un grand fragment de bois accolé à cette même paroi suggère que la couche charbonneuse correspond à la décomposition d'une partie du coffrage ou cercueil, plutôt qu'au reste d'un lit de charbons.

L'emploi d'un linceul a été envisagé pour les sépultures 67, 83, 93, 98, 99 et 102. Pour la première, cette hypothèse ne repose que sur la présence d'une épingle, qui pourrait aussi être liée à un vêtement. Pour les suivantes, cette proposition est fondée sur l'identification d'effets de paroi mais ceux-ci peuvent aussi être imputables à un coffrage ou cercueil en bois, voire à une fosse étroite (S.83).

Pour la sépulture 81, l'étude taphonomique a permis de proposer le port de vêtements. Pour S.40, 80, 84 et 85, des contraintes autour des pieds sont cohérentes avec des effets de chaussures. Ces cinq tombes correspondent à des défunts reposant dans des coffrages ou des cercueils en bois. Neuf sépultures ont les pieds non observables car engagés dans la berme orientale de l'emprise de fouille 2019. Or, six d'entre elles comportent a priori un coffrage ou un cercueil. Il est donc possible que certains de ces défunts présentent également des effets de chaussure. Cette hypothèse pourra peut-être être vérifiée par l'agrandissement de l'emprise de fouille vers le l'est, en 2020.

L'utilisation d'un coussin funéraire a été envisagée pour les tombes bâties 99 et 102, ainsi que pour l'inhumation 95, sans aménagement connu. Il se marque notamment par une légère surélévation du crâne et le maintien en place des vertèbres cervicales malgré un espace vide autour du cou. Néanmoins, les observations taphonomiques sur ces tombes sont ténues et l'emploi des coussins reste une hypothèse qu'il n'est pas possible d'affirmer.

Pour huit sépultures (S.78, 79, 87, 88, 89, 91, 97 et 103), aucun aménagement ou vêtement n'a été identifié, lors de la fouille ou à la suite de l'étude taphonomique. Il est probable que des éléments ont existé mais l'état de conservation de la structure et des os ne permet pas de les identifier.

Trente-cinq fioles en plomb ont été mises au jour dans le cimetière du chevet, lors des campagnes de 2018 et de 2019. Elles ne seront pas détaillées ici car elles déjà font l'objet d'une description dans ce rapport. Deux fioles en verre (S.35 et 43) et une possible (S.54) ont aussi été mises au jour, elles sont associées dans deux cas à une ampoule en plomb (S.35 et 54). Dans S.35, les fioles étaient associées à une croix en plomb. Par ailleurs, la sépulture 75 comportait un élément cristallin indéterminé, le comblement de l'inhumation 74 renfermait des fragments de verre et celui de S.105 contenait plusieurs tessons de céramique.

#### **5.4. Position d'inhumation et données individuelles**

L'état de conservation des os et de représentation des squelettes est moyen à très mauvais, ce qui a fortement limité les observations. Les défunts sont tous disposés selon un axe ouest-est, la tête disposée à l'ouest. Lorsque c'est déterminable, ils reposent en décubitus dorsal. Depuis 2016, la position des membres supérieurs a pu être définie pour vingt individus, issus en majorité de sépultures non bâties et attribuables aux dernières phases d'inhumations observables, donc les plus récentes. Le défunt 81 a les membres partiellement fléchis et les mains en pronation sur le bassin (position 33 du « Code Durand »), c'est aussi le cas pour S.62, dont seul le membre gauche est observable. A l'inverse, le membre gauche du sujet 84 est hyper-fléchi, la main ramenée vers le visage et son membre droit est plié à 135°, la main disposée en pronation sur le thorax (position 65). Pour le reste des inhumations (S.22, 48, 58, 62, 64, 67, 74, 80, 81, 83, 54, 85, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 101 et 104), les membres sont fléchis entre 90° et 135°, les mains en pronation sur l'abdomen, les coudes opposés ou le thorax (position 4 ou 5). Pour plusieurs tombes, seul l'un des membres est observable mais lorsque les deux sont présents, ils sont régulièrement disposés de façon dissymétrique. D'une façon générale, la position des membres supérieurs semble assez régulière. Celle des membres inférieurs a pu être déterminée pour quarante-quatre défunts et ceux-ci sont systématiquement en extension (position 22), les pieds ramenés l'un vers l'autre ou au contraire écartés. Cela correspond à ce qui avait déjà été observé pour la majeure partie des inhumations du site.

Les défunts sont tous de taille adulte (grands adolescents ou adultes) et plusieurs d'entre eux ont pu être identifiés comme des adultes. Pour certains, l'étude biologique des ossements permettra sans doute de préciser partiellement leur âge au décès. Pour le défunt 88, le bord supérieur du crâne et l'extrémité distale des tibias sont distants de 1,53 m. Cela permet de se demander s'il s'agit d'un sujet de taille adulte ou d'un immature. Malheureusement, les os sont présents pour l'essentiel sous la forme de traces, ce qui empêche de répondre à cette question. Aucun des défunts mis au jour dans le cimetière du chevet n'a pu être sexé.

Comme évoqué plus haut (*cf. supra* 2.) plusieurs défunts présentent une usure développée de la denture (S.77, 95, 101, 104, 106) et un individu comporte un agrandissement de la surface articulaire de l'atlas mais ces observations peuvent être attribuées à des phénomènes de sénescence liés à l'âge des individus. L'inhumé 86 comporte un grossissement du tibia gauche, qui pourrait être dû à un écrasement de l'os en place ou à une ostéomyélite. De même, le défunt 95 présente des courbures convexes des tibias qui peuvent être imputables à une ostéomalacie. Cependant, l'état de conservation des os invite à la prudence et ces hypothèses devront être vérifiées par une étude des os en laboratoire, puis confirmées par un paléopathologiste.

### 5.5. Organisation de l'espace funéraire

Le nombre de sépultures mises au jour depuis 2016 et la disposition en rangées régulières de la grande majorité d'entre elles permet de formuler différentes remarques et de proposer des hypothèses sur l'organisation du cimetière du chevet, son développement et les phases d'inhumations qui s'y sont succédées. L'altitude du fond des tombes, estimée à partir du niveau de dépôts des os ou des pierres pour les tombes bâties puisque les creusements ne se voient pas, est comprise entre 560,15 (S.22) et 561,86 m NGF (S.72). D'une façon générale, la profondeur des tombes diminue à mesure que l'on va vers le sud (**fig. 20-2**), suivant en cela le profil du substrat granitique. La couche 1614 a été interprétée comme un possible niveau de sol contemporain des premières inhumations (*cf. infra*). Or, elle apparaît à une hauteur qui varie entre 560,96 et 560,98 m NGF, soit à une altitude plus basse que celle du fond des sépultures du tiers sud de l'emprise de fouille et d'une partie du substrat granitique. Il est possible que le rehaussement progressif du niveau du cimetière, lié aux apports de terre que nécessitait son utilisation, ait permis l'expansion de l'espace funéraire vers le sud à un moment donné. A contrario, la profondeur d'inhumation d'une tombe ne permet pas nécessairement de la dater ou d'assurer de son ancienneté. Ainsi, S.101 et S.105 appartiennent aux tombes les plus profondes, à l'instar de S.21, 22 et 23, mais elles ne correspondent pas à la même rangée et, sans doute, pas à la même phase d'inhumation (**fig. 20-2**). De même, les tombes bâties 99 et 100 reposent plus ou moins à la même profondeur que l'alignement de S.94, 97, 102, 103 et 104 mais les premières sont recouvertes par la couche 1614, alors que les secondes la recourent.

Afin d'appréhender l'organisation et l'évolution de l'espace funéraire, les rangées de sépultures (R), décrites ci-après, vont être numérotées de 1 à n (**fig. 20-3**). Ces rangées correspondent à des alignements de structures mais elles sont aussi envisagées comme des phases successives de

l'utilisation du cimetière. Ainsi, des groupes de sépultures alignés, mais ne pouvant pas a priori être contemporains, ne seront pas attribués à la même rangée.

Les tombes bâties 21, 22 et 23 correspondent à la rangée R1. Il s'agit de l'alignement de sépultures le plus à l'ouest. En 2018, il avait été supposé qu'elle s'alignait avec S.35, 36, 43 et 44 mais l'agrandissement de la zone de fouille a permis de montrer qu'il s'agissait d'une erreur. S.23 étant engagée dans la berme nord du sondage de 2016, il est possible que la rangée se prolonge dans cette direction, alors qu'elle semble s'arrêter au sud de S.22. La localisation des tombes, à l'aplomb du centre du chevet, et le fait qu'elles correspondent aux inhumations les plus profondes du cimetière permettent d'envisager qu'il s'agit des premières sépultures de cet espace funéraire, sans qu'il soit possible de l'affirmer. Seule S.22 contenait des os. Ceux-ci devaient être datés par radiocarbone dans le cadre du programme Artemis en 2018 mais leur taux de collagène s'est avéré trop bas pour que cela soit réalisable.

La rangée R2 correspond à un alignement de tombes bâties, fouillées en 2018 et 2019 et positionnées légèrement plus à l'est que R1 (**fig. 20-3**). Elle comprend au minimum les sépultures 35, 36, 43, 44, 54, 56, 57, 58, 60 et 106. La datation d'un os de S.36 par radiocarbone a fourni un âge calibré entre 1026 et 1162, ce qui suggère qu'au moins une partie des inhumations de R2 est contemporaine des débuts de l'occupation monastique. La sépulture 64 suit le même alignement, elle est située immédiatement au sud de R2 mais elle repose environ 20 cm plus haut que les tombes qui la compose, à la même profondeur que S.48 et S.49. Elle ne recoupe pas les tombes bâties de R2 et il paraît probable qu'elle n'appartienne pas à la même phase d'inhumation mais les tombes bâties étaient sans doute toujours matérialisées au sol lorsqu'elle a été installée. De même, S.86 est implantée au sud de S.64 et 14 cm plus haut que cette dernière, à une profondeur proche de celles de la rangée R6. A nouveau, il semble peu probable qu'elle appartienne à R2 mais le fait qu'elle suive le même alignement suggère que celui-ci est encore matérialisé au sol d'une façon ou d'une autre.

Au Sud de S.106, plusieurs blocs de pierres posées de chant pourraient correspondre à une tombe bâtie, sur laquelle se serait appuyée S.106. De même, plusieurs blocs alignés sont visibles immédiatement au sud de S.35. En 2018, une fiole en plomb et plusieurs fragments osseux très mal conservés ont été mis au jour dans l'espace qui les sépare. Ces éléments permettent de proposer qu'une tombe était présente entre S.35 et S.57 et que sa paroi nord serait mitoyenne avec S.35. Au sein de R2, plusieurs groupes de sépultures apparaissent, selon un rythme presque systématique de trois tombes : S.60-S.53 ; S.106-possible tombe -58/59 ; 56-44-36 ; 43-35-possible tombe. Pour le premier groupe, l'absence d'une troisième sépulture, au nord de S.60, pourrait être liée au large creusement 1585, qui a recoupé en partie S.54 et S.60. A l'extrémité sud de R2, S.57 est seule mais cela peut être dû au fait que le substrat granitique remonte au sud de la tombe, rendant l'installation de nouvelles



tombes plus difficile. Les groupes de sépultures sont entrecoupés de zones vides qui peuvent correspondre à des espaces de circulation (**fig. 20-4**). Celle observable entre S.36 et S.43 semble se prolonger vers l'est, entre S.99 et S.100. Il est possible que ce soit également le cas pour les deux autres mais le creusement 1585 au nord de S.105 pour l'un et la limite de fouille au sud de S.96 pour l'autre empêchent de le confirmer.

R2 comprend aussi la réduction S.59 et la structure S.82. Les réductions sont rares sur le site et il s'agit de la seule actuellement identifiée pour le cimetière du chevet. L'association a priori d'une ampoule en plomb et des os de la réduction tendent à démontrer un réel soin de la part de l'officiant. Les os reposaient sur les tibias et les pieds du défunt en place (S.58). Cela suggère que le creusement de S.58 a perturbé tout ou partie du comblement d'une ancienne tombe ou que celle-ci a été réutilisée, sans recouplement. L'absence des limites des différents creusements et d'un aménagement pérenne clairement identifiable empêche de favoriser l'une des hypothèses. Dans tous les cas, cela indique que l'ensemble des inhumations de R2 ne sont pas exactement contemporaines. Pour S.82, seul un crâne est conservé. Il reposait à la même altitude que le fond de S.43, à l'angle de laquelle il a été trouvé. Il a été enregistré comme le reste d'une sépulture lors de la fouille mais son interprétation est complexe. Il peut s'agir d'une tombe recoupée par l'installation de S.43, d'un os surnuméraire présent dans le comblement de cette dernière et issu d'un défunt déposé précédemment dans la tombe bâtie ou d'un crâne associé volontairement à l'individu de la sépulture 43. Dans tous les cas, sa présence suggère à nouveau que tous les défunts de l'alignement R2 ne sont pas contemporains.

La rangée R3 comprend les quatre tombes bâties 75, 76, 77 et 92 (**fig. 20-3**). Celles-ci sont implantées immédiatement à l'est de la rangée précédente, voire s'appuient sur plusieurs aménagements bâtis de R2. Cela laisse supposer que les deux rangées sont, sinon contemporaines, du moins peu espacées dans le temps. L'aménagement bâti de S.92 s'appuie sur celui de S.76 qui, lui-même, s'accroche à celui de S.75. Cette disposition indique que R3 s'est progressivement développée vers le sud. Une tranchée de l'époque moderne a recoupé la partie orientale des tombes visibles et il est possible qu'elle ait perturbé des tombes installées plus au nord. Les sépultures 61 et 66 correspondent à de possibles tombes bâties, très mal conservées et dont les limites n'ont pas pu être définies avec précision. De ce fait, même si les éléments observés ne s'alignent pas exactement avec R3, S.61 et 66 ont pu en faire partie. La proximité entre S.61 et S.106, qui appartient à R2, est un argument supplémentaire. Plusieurs sépultures ont été mises au jour entre S.66 et S.77 (S.40, 41, 48, 49, 62 et 74). Cependant, S.74 a recoupé partiellement S.77, aucune de ces tombes ne comporte d'aménagement bâti, contrairement aux inhumations de R3, et elles sont toutes installées entre 15 et 30 cm plus haut que ces dernières. Il semble donc plus probable qu'elles appartiennent à des phases d'inhumation postérieures.



S.67, 69 et 79 sont localisés dans l'alignement de R3 (**fig. 20-3**) mais elles sont situées beaucoup plus haut que les tombes de cette dernière et S.67 est localisée au-dessus de S.75. Il s'agit donc d'inhumations postérieures. Par ailleurs, ces sépultures sont très incomplètes, du fait de perturbations et leurs limites ne sont pas connues. Il n'est donc pas certain qu'elles s'alignent exactement avec R3 et peuvent être légèrement décalées vers l'ouest ou l'est. S.70 et S.87 sont respectivement dans la continuité des alignements de R2 et de R3 mais elles en sont éloignées, elles reposent plusieurs dizaines de centimètres plus haut et elles ne comportent pas d'aménagement bâti. Il paraît étonnant qu'elles appartiennent à ces rangées. En revanche, leur disposition laisse supposer une continuité de l'organisation de l'espace funéraire dans le temps (comme le suggère la répétition des alignements et de leur orientation), imputable là encore à un maintien de la matérialisation des tombes de R2 et R3 au sol.

La rangée R4 comprend les tombes bâties 96, 99, 100, 101 et 105 (**fig. 20-3**). Elles sont éloignées des aménagements bâtis précédents et, si l'on extrapole les parties détruites des tombes de R3, l'espace restant est trop étroit pour permettre l'installation d'une autre rangée d'inhumation. En revanche, il pourrait correspondre à une zone de circulation d'orientation nord-sud (**fig. 20-4**). La présence de deux blocs disposés de chant et orientés selon un axe parallèle à celui des tombes bâties, au sud de S.96, laisse envisager qu'il y avait une sépulture à cet endroit, dans l'alignement de R4. Faute d'ossements ou de mobilier, celle-ci n'a pas été identifiée lors de la fouille. Il est possible que R4 se prolonge vers le sud, au-delà de cette probable tombe, mais la profondeur de la fouille de cette zone à l'issue de la campagne 2019 est inférieure à celle du niveau d'apparition des sépultures de R4. La poursuite de la fouille de cet espace en 2020 devrait permettre de déterminer si celle-ci se prolonge vers le sud. L'extrémité orientale de S.99, 100, 101 et 105 est recouverte par l'US 1614. Il s'agit d'une couche de sédiment brun induré, assez fine et plane. Cette configuration permet de proposer que l'US 1614 corresponde à un lambeau de sol fonctionnant avec l'un des états du cimetière, contemporain ou postérieur à R4.

Les tombes 93, 94, 97, 102, 103 et 104 forment un alignement identifié comme la rangée R5 (**fig. 20-3**). Elles sont implantées immédiatement à l'est de R4 et les creusements de S.93, 94, 97, 102 et 103 recoupent 1614, ce qui montre qu'elles sont postérieures à la rangée précédente. Toutefois, les fosses sépulcrales n'incisent que très légèrement 1614, ce qui est cohérent avec l'hypothèse d'une limite initiale du cimetière immédiatement à l'est de R4, envisagée par Ph. Racinet. Le niveau de sol ne s'étend pas au-delà de la limite de l'espace funéraire et, lors de l'expansion de ce dernier vers l'est, les nouvelles sépultures ne le recoupent quasiment pas. Pour S.104, la couche 1614 avait déjà été enlevée lors de sa fouille, ce qui a empêché de déterminer leur relation stratigraphique sur le terrain. Par ailleurs, la superposition des états 1 et 2 du plan de masse suggère que l'extrémité ouest de S.104 est

légèrement recouverte par l'US 1614. Deux hypothèses sont envisagées : soit S.104 est antérieure à 1614, à toutes les autres tombes de R5 et la limite initiale du cimetière se trouvait au-delà de R4, soit il s'agit d'un effet de fouille imputable à l'affaissement de 1614 dans S.104 et au fait que les deux éléments n'ont pas été observés en même temps. La sépulture 93 a légèrement recoupé S.103.

La rangée R6 correspond aux sépultures 71, 78, 80, 83, 84, 85, 88, 91 et 95 (fig. 20-3). Les inhumations 83, 84 et 91 ont été aménagées au-dessus de R4 mais S.83 (R6) et S.96 (R4) ont exactement le même alignement, avec un léger décalage vers l'est. Cela pourrait indiquer que la tombe est encore suffisamment visible au sol pour servir de point de repère et également assez ancienne pour qu'une nouvelle sépulture puisse être aménagée au-dessus. L'extrémité ouest de S.102 (R5) est recouverte par S.91, ce qui indique qu'au moins une partie des tombes de R6 est postérieure à R5. Le cimetière serait d'abord agrandi vers l'est, puis une nouvelle rangée serait aménagée au sein de l'espace déjà existant. Bien que l'ensemble des structures de R6 s'aligne, le fond de S.83, 84 et 91 est plus bas d'une trentaine de centimètres par rapport à celui des inhumations situées plus au sud. La reprise de la fouille de cette zone lors de la campagne de 2020 devrait permettre de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse d'association entre les sépultures. Par ailleurs, alors que S.78, 80, 85, 88 et 95 sont accolées les unes aux autres, un espace vide les sépare de S.71. Celui-ci pourrait correspondre à l'un des espaces de circulation de l'espace funéraire. S.71 apparaît également environ 20 cm plus haut que les autres sépultures. Cela peut être dû à la remontée du substrat et/ou au fait qu'il s'agit d'un autre niveau d'inhumation.

La rangée R7 comprend les inhumations S.81, 89 et 98. Elles suivent le même alignement que R5 mais elles sont aménagées moins profondément (jusqu'à 0,80 m d'écart entre S.103 et S.89). C'est pourquoi les deux ensembles de tombes n'ont pas été associés. En effet, cette différence de hauteur permet d'envisager que les deux rangées se superposent, à l'instar de R4 et de R6. A nouveau, la reprise de la fouille lors de la campagne 2020 devrait permettre de mieux identifier les relations entre ces deux rangées. Le comblement des sépultures 80 et 95 (R6) et 81 (R7) comportait de nombreux os surnuméraires, situés sur ou immédiatement autour du défunt en place. Cette configuration pourrait être due à des ré-inhumations au sein d'une même tombe ou à plusieurs tombes installées successivement plus ou moins au même endroit (cf. *supra* 5.2.). Ces trois tombes sont proches les unes des autres mais elles n'appartiennent pas à la même rangée. A l'inverse, la présence de nombreux os surnuméraires dans le comblement de la tombe ne concerne qu'un nombre réduit de structures par rangée. Cette pratique semble donc concerner des tombes spécifiques, plutôt qu'un ensemble de sépultures plus ou moins bien défini.

Les inhumations 68, 72 et 73 sont engagées dans la berme ouest de l'emprise de fouille et seule une partie des membres inférieurs des défunts a pu être observée (fig. 20-3). La profondeur

d'enfouissement des tombes présente un écart de 18 cm, du nord vers le sud, suivant en cela le pendage naturel du substrat géologique. Il est possible que ces trois tombes appartiennent à la même rangée (R8), sans qu'il soit possible de l'affirmer à partir de nos observations incomplètes.

La sépulture 63 a été aménagée au-dessus de la tombe bâtie 76, dans un large creusement d'orientation nord-sud, interprété comme une tranchée de l'époque moderne. Cependant, le squelette de S.63 a subi des perturbations. De même, S.74 a recoupé la tombe bâtie 77 mais elle est elle-même recouverte par S.48, sur laquelle a ensuite été aménagée S.62, définissant ainsi quatre niveaux d'inhumation successifs. S.48 a aussi été perturbée. Plus au nord, S.40, S.41 et S.49 (recouverte par S.41) ont, toutes les trois, subi des recoupements par des creusements indéterminés et seule une partie de leurs membres inférieurs est conservée. Ces différentes sépultures s'alignent globalement et, en se fondant sur l'altitude de leur fond de fosse et leur stratigraphie, S.74 pourrait être la plus ancienne (561 m NGF) ; viennent ensuite S.48 et S.49 (561,16 m NGF toutes les deux) ; enfin, S.63, 62, 40 et 41 forment un troisième groupe, dont l'altitude est comprise entre 561,24 et 561,39 m NGF. Ce secteur du cimetière présente une organisation moins régulière, alors qu'il est globalement au centre de la zone fouillée. En revanche, il démontre que l'espace funéraire a connu de multiples ré-interventions, à l'origine des perturbations connues par les tombes et entrecoupées de nouvelles phases d'inhumation.

La campagne 2019 a été particulièrement riche pour l'archéologie funéraire. Elle a tout d'abord permis de terminer la fouille de la partie accessible de la galerie nord du cloître. Le dallage et au moins une sépulture se développent vers l'ouest mais ils sortent de l'emprise de la fouille et s'engagent sous la route actuelle. Plusieurs datations par radiocarbone ont été réalisées sur des os de sépultures de la galerie de cloître, entre les campagnes 2018 et 2019. Elles complètent celle déjà effectuée sur le bois de S.16. Ces datations indiquent la précocité de ce secteur d'inhumation dans l'histoire de l'abbaye, au plus tard au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle. A l'inverse, elles suggèrent aussi que la majorité des défunts en place est relativement récente, avec des inhumations au plus tôt au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, l'essentiel des sépultures fouillées se répartit sur une période de un à deux siècles et confirme la densité d'occupation de ce secteur, déjà supposée d'après les nombreux os surnuméraires présents dans les tombes.

Dans la nef de l'église abbatiale, c'est un groupe de trois tombes qui a pu être étudié. Il était pour partie engagé sous le seuil d'un accès vers la galerie de cloître et plusieurs sépultures avaient déjà été repérées en 2017 et 2018. La découverte d'une bulle papale dans l'une des tombes et la position en décubitus latéral de l'un des défunts sont autant d'éléments atypiques de ce secteur d'inhumation privilégié. Par ailleurs, la relation entre ce groupe et les sépultures mises au jour précédemment dans l'axe central de la nef, n'est pas connu, du fait d'un espace non fouillé entre ces deux ensembles. Ces

éléments montrent l'intérêt qu'il y aurait à agrandir l'emprise de la fouille de la nef vers le nord et l'est lors de la campagne 2020, afin de déterminer les limites du groupe étudié en 2019, fouiller les éventuelles autres sépultures appartenant à cet ensemble et essayer d'appréhender sa relation avec les inhumations mises au jour dans l'axe central de la nef.

Cinquante structures funéraires ont été étudiées dans le cimetière oriental au cours de la campagne 2019, grâce à un agrandissement important de la zone de fouille vers le sud et l'est. Cela a permis de mettre en évidence une organisation très régulière de cet espace funéraire, fondée sur des rangées dont l'alignement semble perdurer dans le temps. Plusieurs cheminements permettant la circulation au sein du cimetière ont aussi été identifiés. L'espace funéraire s'est progressivement agrandi, à partir de premières tombes installées à l'aplomb du chevet. Il semble qu'il ait entre autres profité du rehaussement de son niveau de circulation pour s'étendre sur des espaces où le substrat géologique devait être presque affleurant au départ. Cependant, en parallèle de cette expansion, l'identification d'au moins quatre niveaux d'inhumation indique que les espaces déjà utilisés sont régulièrement réinvestis. Malgré cela, l'alignement des rangées perdure globalement, avec de faibles décalages ouest-est, tout comme l'orientation des tombes, différente de celle du chevet et de ses chapelles latérales. Cela peut suggérer des contraintes visuelles ou physiques : tombes antérieures et cheminements toujours marqués au sol, possible lanterne des morts pour l'orientation. Il serait intéressant d'étendre la zone de fouille vers l'est et surtout vers le sud, afin d'essayer d'identifier l'une des limites du cimetière. Cela permettrait peut-être également de mieux appréhender le phénomène des tombes avec beaucoup d'os surnuméraires, dont trois cas ont été identifiés dans l'angle sud-est de la fouille. Au sein de l'espace déjà ouvert, le travail doit se prolonger sur la partie sud-est, pour déterminer entre autres l'extension des rangées R4, R5, R6 et R7 vers le sud.

A la suite de la campagne 2019, des os ont été prélevés dans les sépultures 34, 83, 95 et 96 pour d'éventuelles datations par radiocarbone, dans le cadre du programme Artémis. L'objectif serait d'obtenir des jalons chronologiques pour le groupe de tombes de la nef (S.34) et pour plusieurs rangées du cimetière oriental.

## **Bibliographie**

- Conte P., (1997) – *Saint-Léonard-de-Noblat, Rue Salengro, évaluation archéologique*, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges.
- Duday H., (2005), *L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort*. In Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B., *Objets et méthodes en paléanthropologie*, éd. CTHS, Paris, p.153-216.
- Durand M., (1988) – *Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise du VIIe au XVIe s., relation avec l'habitat, évolution des rites et des pratiques funéraires, paléodémographie*, *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial 6, 275 p.

- Lhermite X., (2015) – *Limoges, 1 rue de la Courtine, Rapport final d'opération archéologique*, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges, 4 vol., 263 p. pour le vol. Etude archéologique et funéraire.
- Martineau A.-S., (2014) – Résultats de l'étude anthropologique, In. Zélie B., *Saint-Junien (87), Place Lénine, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive*, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges, vol. 1, p. 437-479.
- Roger J., (2015), Les sarcophages du département de la Creuse. Une contribution à l'étude des pratiques funéraires au haut Moyen Age, *Études creusoises*, Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, Guéret, 23, 317 p.
- Roger J., (2014) – *Eglise Saint-Hilaire (Moutier-Rozeille-23), fouille programmée 2011-2013, Rapport final 2013*, rapport final d'opération archéologique, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges, 2 vol., 165 p. pour le vol. de texte.
- Verliac G.-A., (2015) – Les contenants en terre cuite architecturale et les coffrages mixtes, In. Lhermite X., *Limoges, 1 rue de la Courtine, Rapport final d'opération archéologique*, Service Régional de l'Archéologie du Limousin, Limoges, vol. 2, p. 30-59.